



La Société historique acadienne

LES CAHIERS

Vol. 31, n° 1

mars 2000

Table des matières

Présentation (Comité de rédaction).....	3
Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cocagne (Paul DELANEY).....	5
Généalogie ascendante de Joseph Guéguen de Cocagne (Jean SÉGALEN et Paul DELANEY).....	19
La famille de Pierre Guéguen, oncle de Joseph Guéguen de Cocagne (Jean SÉGALEN).....	48
Les ancêtres de l'abbé Jean-Louis Le Loutre (Jean SÉGALEN).....	54
Les généalogies Le Loutre et Hesnard (Jean SÉGALEN). . . .	60
Nouvelles de la SHA (Léone BOUDREAU-NELSON).....	65

Les articles dans *Les Cahiers* sont répertoriés dans *Acadiensis*, *Canadian Historical Review* et la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

Courrier de la deuxième classe – Enregistrement n° 1369
Montage : Léa Girouard
Imprimé par l'Imprimerie McCurdy Ltée, Moncton (N.-B.)
ISSN 0049-1098

Présentation

Le présent numéro des *Cahiers* est consacré à deux personnages qui ont profondément marqué l'ancienne et la nouvelle Acadie : l'abbé Jean-Louis Le Loutre et Joseph Guéguen. L'abbé Le Loutre est omniprésent dans la vie politique et sociale de l'Acadie de la fin des années 1730 à la chute de fort Beauséjour en 1755. Peu après débute la Déportation et l'abbé Le Loutre est arrêté par les Anglais au cours de sa traversée de l'Atlantique. Joseph Guéguen arrive en Acadie durant cette période de grandes tribulations. Il y passera le restant de ses jours laissant une nombreuse progéniture dans le sud-est du Nouveau-Brunswick plus précisément à Cocagne où il s'établit à la fin des années 1760.

Joseph Guéguen est arrivé en Acadie en 1753 en compagnie de l'abbé Jean-Louis Le Loutre, son cousin. Il se rend d'abord au séminaire de Québec afin de se préparer au sacerdoce dans le but de servir dans les missions en Acadie comme son grand cousin l'abbé Le Loutre. Hélas, le destin va en décider autrement.

Ce sont les auteurs des articles et des généalogies qui suivent qui nous démontrent clairement les liens unissant les deux personnages qui font l'objet de ce numéro des *Cahiers*. Paul Delaney, un descendant de Joseph Guéguen et généalogiste chevronné a uni ses efforts à ceux de Jean Ségalen, un chercheur et généalogiste breton dans le but d'élucider cette question. Grâce à leurs recherches, nous en apprenons beaucoup sur les origines de l'abbé Jean-Louis Le Loutre et Joseph Guéguen nés à Morlaix à une trentaine d'années d'intervalle. Ils sont issus de familles normandes, d'origine bourgeoise. De fait, l'ancêtre commun de Le Loutre et Guéguen, Isaac Huet, est un maître papetier dont les descendants continueront d'exercer le même métier. Jean-Louis Le Loutre et Joseph Guéguen opteront pour une autre profession et leur destin sera uni dans une contrée lointaine, soit l'Acadie pour laquelle ils consacreront leur vie.

La présidente souligne les 40 ans de notre Société. Également, elle donne avis de convocation pour l'assemblée annuelle, présente les nouveaux membres et signale le décès de deux anciens et fidèles membres de la SHA.



Carte I — La région de Belle-Isle-en-Terre, département des Côtes d'Armor, Bretagne, France

Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cocagne¹

Paul DELANEY

Les ancêtres paternels de Joseph Guéguen de Cocagne sont originaires de la région de Belle-Île-en-Terre dans le département des Côtes d'Armor en Bretagne. Son arrière-grand-père Jean Guéguen avait quitté ce village pour s'installer dans la commune avoisinante de Louargat où en 1673 il épousa Marie Le Pichon. À leur mariage, Jean avait 20 ans alors que son épouse n'avait que 12 ans. Leur fils Pierre, né à Louargat en 1683, s'établit à Plougonver, une autre commune avoisinante. C'est là qu'en 1708 il épousa une fille de la paroisse, Julienne Le Scornet ; après la mort de celle-ci, il épousa en secondes noces Marguerite Courtés, en 1723.

Sur la vie et la profession de ce Pierre Guéguen, grand-père du pionnier de Cocagne, on a peu de renseignements. Dans les actes des registres paroissiaux de Plougonver à cette époque, Pierre est souvent dit *ménager*, un nom donné aux paysans un peu plus riches que les autres. La famille de son épouse, les Le Scornet, est donnée sous cette même appellation dans ces registres. En Bretagne, il arrivait parfois que les

1. Je remercie M. et Mme Jean Ségalen de leur hospitalité à Morlaix, de leurs réponses érudites à beaucoup de questions. Je leur suis également reconnaissant de m'avoir communiqué ces renseignements sur les capitations, ainsi que beaucoup d'autres informations utiles concernant les ancêtres des Guéguen. J'ai pu visiter moi-même les lieux associés aux Guéguen, aux Hamonés et aux Le Loutre, grâce à une visite guidée par M. Ségalen, qui me montra les quartiers de Morlaix et les moulins à papier dans Pleyber-Christ et dans d'autres localités autour de Morlaix, associées aux ancêtres de Joseph Guéguen. Pour ceci, je le remercie infiniment. Je tiens à remercier aussi M. Daniel et Mme Marie-Antoinette Rohan de Lorient, M. Jean Bourel du Centre généalogique des Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc et Mme Anne-Marie Quesseveur de la Bibliothèque centrale de Morlaix. M. Ségalen ainsi que M. Marcel Barriault ont lu et porté des corrections au manuscrit et leur précieuse collaboration est très appréciée.

paysans puissent posséder des terres. Celles-ci étaient moins vastes et souvent plus médiocres que celles des nobles et bourgeois. Albert Pouchard dans *L'Agriculture bretonne au XVIII^e siècle* explique :

Toutefois, quelques paysans plus favorisés ont réussi à se constituer des patrimoines plus importants qui les placent au sommet de la hiérarchie villageoise. Les plus riches sont désignés sous le nom « ménagers ». Le ménager est un homme qui possède une terre suffisante pour le faire vivre et qui n'a pas de dettes. Au-dessous du ménager on trouve les laboureurs... Propriétaires, ils sont toutefois, à la différence des ménagers, généralement assez endettés. Mais devenir laboureur ou ménager représente pour l'immense prolétariat rural breton, un idéal difficilement accessible.

Dans une lettre à l'auteur, M. Jean Ségalen, généalogiste et historien demeurant à Morlaix, signale que *la différence entre paysans, laboureurs et ménagers étaient bien mince*. Au-dessous des laboureurs se trouvaient les manoeuvriers, qui étaient les plus pauvres des paysans.

Mais même si les *ménagers* possédaient *quelques modestes terres, ils devaient en louer d'autres... En Bretagne la terre appartenait souvent à des non exploitants*. Selon M. Ségalen, *les nobles, le clergé et la bourgeoisie possédaient aussi des fermes dont l'exploitation était confiée à des paysans, des laboureurs et des ménagers*. Afin de pouvoir exploiter ces terres, les paysans étaient assujettis à des baux. *La durée des contrats de fermage était très variable. Les baux supérieurs à neuf ans étaient interdits. Certains baux étaient de 3 ans ou de 7 ans, la plupart de 6 ou de 9 ans*. Après cette période, le paysan en fin de bail était contraint de chercher ailleurs d'autres terres à exploiter, *ce qui le conduisait... à changer de fermage et donc aussi de village*. Il pouvait aussi trouver *le baillage d'un moulin et/ou d'une ferme qu'il exploitait conjointement avec les quelques terres qu'il possédait*. C'est probablement le cas de Guillaume Le Scornet, le beau-père de Pierre Guéguen, établi au moulin de Quinisplé dans la partie sud de la paroisse de Plougonver. La vie paysanne de l'époque était aussi instable que difficile.

Ce système semble expliquer à la fois pourquoi les ancêtres de Joseph Guéguen déménagèrent si fréquemment et pourquoi leurs enfants naquirent dans tant de lieux différents. Les registres de Plougonver mentionnent souvent leurs lieux de naissance dans des hameaux ou *villages*, qui entouraient et faisaient partie de cette paroisse. Des enfants sont nés à

après les fiances faites en face d'église et très tranquilles
sans opposition aux vœux d'un grand-mère de l'église
paroissiale de St Melaine les quatre, cinq, et sixième
dimanches d'après l'agente de Delan mil sept cent treize
queguen sept de futur mariage de Pierre Jacques queguen fils de
Pierre et de Philiberte lecornet de Longonver habitant
audit St Melaine et Anne Hamonés fille de Germe et
Hamonés d'ancien bin aussi de St Melaine; le tout signifiant recte
comme par leur consentement le jour de leur mutuel
consentement vis par paroles de respect conjointes en
mariage avec la benediction nuptiale à la messe
le vingt septième d'octobre l'an en presence de dit
Pierre queguen et d'Hervert Hamonés par de nouveaux
maries; de Jean René bertevay, de Jean Hamonés, les
Hamonés signent. Seruë Hamonés.
Jean Hamonés v: guilgars jone

Acte de mariage de Jacques Guéguen et Anne Hamonés (Registres de la paroisse de Saint-Melaine, Morlaix, Archives municipales de Morlaix, Bibliothèque centrale, Morlaix, Bretagne, France)

Resterber (1709), Kerigonan (1712), Pellegoat (1724, 1726), Kerbriant (1727), Kermoyec (1729), tous parmi la centaine de *villages* dépendants de Plougonver. On peut donc y suivre les déplacements continuels de Pierre Guéguen.

On peut se demander ce qui a amené Jacques Guéguen, fils de Pierre et le père de Joseph de Cocagne, à quitter Plougonver pour aller s'établir à Morlaix, grande ville située dans le département du Finistère, à 40 km de son village natal. Est-ce qu'il a voulu trouver une vie plus stable que celle d'un paysan, même *ménager* ? Est-ce que la famille Guéguen connut des difficultés financières qui provoquèrent le départ ? Cette dernière suggestion nous semble bien possible. Au XVIII^e siècle, les conditions économiques du paysan en Bretagne devenaient de plus en plus difficiles : *la répartition de la propriété foncière et les conditions de location sont particulièrement défavorables au paysan breton...* , nous explique M. Ségalen. En fait : *victime de modes d'exploitation archaïques*, le paysan breton *voit plus qu'ailleurs la terre qu'il exploite lui échapper*. Mais tout ce qu'on peut dire avec certitude c'est que Jacques Guéguen avait suivi son frère aîné Pierre, qui l'avait précédé à Morlaix où il avait épousé Marguerite Le Roy en 1731.

Pierre a profité des possibilités nouvelles et intéressantes qui se trouvaient alors dans les principales villes de Bretagne. Dans les années 1730, on établissait le système des messageries bretonnes. Dans son article « *Guéguen à la rencontre de la nouvelle Acadie : de Morlaix à Cocagne,* » M. Ségalen explique que *le pouvoir royal installe avec le concours des États de Bretagne de nouveaux relais de poste sur les grands itinéraires de la province, en y affectant des maîtres de poste rémunérés par gages fixes*. Pierre, qui devint maître de poste à Morlaix, fournissait les chevaux aux *coureurs de Poste de lettres, aux voyageurs en voiture ou à cheval, aux entreprises de transport en commun*². Sur les rôles de capitations – des recensements faits pour évaluer le taux de taxe que devait payer chaque chef de famille – Pierre est qualifié de *fournisseur de chevaux de poste* entre

2. SÉGALEN, Jean, « Guéguen à la rencontre de la Nouvelle-Acadie : de Morlaix à Cocagne », *Bretagne-Acadie La Lettre* n° 30 (déc 1995) p. 3-19 ; republié dans le *Centre généalogique des Côtes d'Armor : Généalogie* 22, Bulletin n° 31 (juillet 1996) p. 4-15.

1737 et 1750. Il est établi dans la rue des Vignes, chemin qu'on devait prendre pour quitter Morlaix en direction de la route de Paris.

En 1751, Pierre écrivit deux lettres au sujet de la maison *bras d'or*, qu'on lui offrit comme habitation, dans la rue au Fil, petite rue qui monte directement à la rue des Vignes qui en est vraiment la continuation. Malgré sa situation commode pour la poste, puisqu'elle se situait dans la rue qui menait à la route de Paris, la maison était malheureusement trop humide et malsaine. Pierre écrivit qu'elle était *inhabitable deffectueuse et partout pourrie et tanconnee*. L'écurie, si nécessaire pour son travail, était *Enfoncée & toujours pleine d'Eau*. Même aujourd'hui, les maisons dans cette rue doivent se protéger contre l'eau qui coule constamment sur le mur de roche à l'arrière des maisons, ce qui explique peut-être la mauvaise condition de l'habitation offerte à Pierre.

Jacques Guéguen, père de Joseph de Cocagne, semble avoir suivi son frère à Morlaix pour collaborer avec lui dans ce nouvel emploi. En 1737, Jacques épouse une morlaisienne Anne Hamonès à Saint-Meleine de Morlaix, la même église où auparavant son frère s'était marié. Il s'établit aussi rue au Fil. La maison de Jacques était située près du couvent de la communauté des Jacobins. De profession Jacques était, même avant 1738, *loueur de chevaux*. Son frère pouvait donc faire appel à lui s'il avait besoin de chevaux lors d'une *trop grande demande de service*³.

Dans les rôles de capitation de 1743, on trouve dans la rue des Vignes, Pierre Guéguen, *fournisseur pour la poste*, imposé 3 livres. Dans le même quartier il y avait huit autres *loueurs de chevaux*, imposés entre 2 livres et 7 livres 10 sols. Parmi ces gens se trouvait Jacques Guéguen, imposé 3 livres, comme son frère et 3 autres loueurs de chevaux. Nous pouvons conclure qu'il était d'une situation financière moyenne, sans être ni le plus pauvre ni le plus prospère parmi eux. Au commencement, pourtant, il semblait avoir eu moins de succès que son frère, ses capitations de 1740 et 1741 étant d'une livre tandis que celles de son frère se chiffraient à 3 livres. En 1740 on trouve le mot *pauvre* à côté de son nom. Mais vers 1750

3. SÉGALEN, Jean, « Guéguen à la rencontre de la Nouvelle-Acadie : de Morlaix à Cocagne », *Bretagne-Acadie La Lettre* n° 30 (déc 1995) p. 3-19 ; republié dans le *Centre généalogique des Côtes d'Armor : Généalogie* 22, Bulletin n° 31 (juillet 1996) p. 4-15.

il entama une période plus aisée. L'imposition cette année-là s'élevait à plus de 8 livres tandis que celle de 1758 descendait à 3 livres.

Anne Hamonès, l'épouse de Jacques Guéguen, était d'une famille d'artisans de la région de Morlaix. Une branche de ces ancêtres était d'une origine sociale plus élevée que celle de Jacques Guéguen. Son père Hervé Hamonès, cordonnier, demeurait aussi dans la rue au Fil et payait une capitation de 3 livres. Il était le fils de Sylvestre Hamonès, boulanger dans le quartier de Saint-Mathieu à Morlaix. En 1704, il payait une capitation de 6 livres, ce qui montre qu'il devait être assez prospère. La mère d'Anne Hamonès, Anne Robin, était la deuxième des quatre épouses de Hervé Hamonès. Tandis que les Hamonès étaient d'origine bretonne, Anne descendait des familles Robin, Busnou et Huet, toutes familles de papetiers d'origine normande qui se sont établies en Bretagne au XVII^e siècle. Ces familles bourgeoises étaient originaires du diocèse d'Avranches en Normandie. Alors, le sang breton des Côtes d'Armor qui coulait dans les veines de Jacques Guéguen se mêlait au sang breton du Finistère et au sang normand de la région d'Avranches. Le grand-père d'Anne Hamonès, Olivier Robin, avait un moulin à papier à Sterancourt, en Kerfeunteun près de Quimper. Bourgeois, il est nommé *le Sieur Robin, féagiste riche* dans la capitation de Morlaix de 1704, et imposé 60 livres. Cette somme représente dix fois la valeur de celle accordée à Sylvestre Hamonès, le beau-père de sa fille Anne. Le sieur Robin et sa deuxième épouse demeuraient alors dans la paroisse de Saint-Mathieu avec plusieurs valets et servantes. La mère de Anne Robin, Marie Busnou, était la première épouse d'Olivier Robin. Le grand-père maternel de Marie était Isaac Huet, l'ancêtre de tous les papetiers de la région de Morlaix et des communes avoisinantes de Pleyber-Christ, Plourin et Saint-Thegonnec. Cette région est souvent décrite comme *le vallon des papetiers* dans les documents de l'époque.

Une sœur de Marie Busnou, Michelle, épousa Michel L'Outre, *papetier et marchand magasinier*. Leur fils Jean-Maurice, à qui on a toujours donné le partitif *Le* devant son patronyme, épousa deux de ses cousines, toutes deux descendantes d'Isaac Huet et de papetiers, elles aussi. Par sa deuxième épouse, Catherine Huet, Jean-Maurice est le père du célèbre abbé Jean-Louis Le Loutre, missionnaire parmi les Micmacs et vicaire général en Acadie. Les mariages entre papetiers étaient très

fréquents, et puisqu'ils descendaient tous d'Isaac Huet, les mariages entre cousins étaient aussi courants.

Anne Hamonès, baptisée Anne-Françoise, le premier des quatre enfants du ménage Hervé Hamonès et Anne Robin, eut comme marraine Anne Le Loutre, veuve Hesnard. Celle-ci était la tante de l'abbé Le Loutre. Après la mort de son frère Jean-Maurice Le Loutre, âgé de 43 ans et déjà veuf de sa deuxième femme, Anne Le Loutre prit soin de ses neveux, y compris le futur vicaire général en Acadie et son frère Joseph Michel, lui aussi devenu prêtre et curé de l'église de Saint-Meleine, la paroisse de ses cousins Hamonès et Guéguen. Anne Le Loutre Hesnard, la marraine d'Anne Hamonès, était la cousine germaine de sa mère, Anne Robin, leurs mères étant les sœurs Busnou mentionnées ci-dessus. Donc, le père de l'abbé Le Loutre était lui aussi cousin germain d'Anne Robin. Les liens entre les familles Hamonès et Le Loutre étaient encore plus compliqués. La mère de l'abbé Le Loutre, Catherine Huet, était-elle aussi cousine d'Anne Robin, mais à un degré plus éloigné que du côté paternel. En fait, le père de Catherine Huet et la mère d'Anne Robin étaient cousins germains. Si on ajoute à ces proches liens de parenté le fait que la marraine de Anne Hamonès soit Anne Le Loutre, veuve Hesnard et tutrice de ses neveux Le Loutre, on voit que les familles Le Loutre, Hesnard et Hamonès devaient bien se connaître et souvent se rencontrer à Morlaix. Il s'ensuit qu'Anne Hamonès devait bien connaître son cousin l'abbé Le Loutre.

Anne Hamonès était la mère de Joseph Guéguen, pionnier acadien. Alors, Joseph Guéguen de Cocagne et l'abbé Le Loutre étaient deux fois cousins, c'est-à-dire cousins du côté Busnou et aussi cousins du côté Huet. Leurs liens de parenté étaient du troisième au quatrième degré et du quatrième au cinquième degré de consanguinité. Le tableau A illustre les liens de parenté entre Joseph Guéguen et l'abbé Le Loutre.

Ces liens de parenté expliquent pourquoi Joseph Guéguen, âgé seulement de douze ans, quitta Brest dans le bateau *Le Bizarre* le 5 mai 1753 en compagnie de l'abbé Le Loutre pour se rendre en Acadie. Leur bateau arriva à Louisbourg à la fin mai. On peut imaginer la peine de son père et de sa mère en voyant leur fils unique quitter le foyer pour s'installer si loin.

Le jeune Joseph allait en Acadie pour servir comme domestique chez un autre prêtre d'origine bretonne, l'abbé Jean Manach, missionnaire des Micmacs. Selon une tradition notée par le généalogiste acadien Placide Gaudet, et répétée par Régis Brun dans sa biographie de Joseph Guéguen, l'abbé Manach devait être le « frère-uterin » de Joseph. C'est donc dire qu'il était fils d'un premier mariage ou fils naturel par liaison avec une demoiselle Monford⁴. L'acte de baptême de l'abbé Manach reste introuvable, et aucun autre document ne nous donne le nom de ses parents. Pourtant, cette tradition semble peu probable. En général les enfants naturels n'avaient pas le droit de devenir prêtre. Toutefois, on doit mentionner que M. Ségalen a trouvé un mariage daté du 25 octobre 1725 entre Vincent Manach et Marie Monfort, originaires comme les Guéguen de Plougonver⁵. Née en 1684, Marie était beaucoup plus âgée que son mari. Selon Micheline Johnson dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, l'abbé Manach naquit vers 1727, alors que Marie Monfort avait quarante et un ans et Jacques Guéguen n'avait que treize ans, ce qui rend sa paternité un peu précoce⁶(iii 424).

Joseph ne revit jamais ses parents. Trois ans après son départ vers l'Acadie, sa mère Anne Hamonès décéda à l'âge de 36 ans, et son père se remaria 8 mois plus tard à Catherine Le Coulm. Ils eurent 4 autres enfants.

Des nouvelles bien troublantes de la déportation de la population acadienne vers les colonies britanniques en Amérique ont dû arriver à Morlaix avant l'arrivée des Acadiens de l'île Saint-Jean (Île-du-Prince-Édouard) et de l'île Royale (Cap-Breton) en 1758. Sujets français, ils avaient été expulsés directement vers la France, et commencèrent à arriver dans les ports de Bretagne et purent donner à Jacques Guéguen des nouvelles plus précises de son fils. Sans doute, a-t-il pu consulter plusieurs familles acadiennes qui s'établirent à Morlaix.

4. BRUN, Régis, *Pionnier de la nouvelle Acadie : Joseph Guéguen : 1741-1825*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1984, p. 12.

5. SÉGALEN, Jean, « Guéguen à la rencontre de la Nouvelle-Acadie : de Morlaix à Cocagne », *Bretagne-Acadie La Lettre n° 30* (déc 1995) p. 3-19 ; republié dans le *Centre généalogique des Côtes d'Armor : Généalogie 22*, Bulletin n° 31 (juillet 1996) p. 4-15.

6. JOHNSON, Micheline, « Jean Manach », *Dictionnaire biographique du Canada*, III (1974), p 424-6.

En 1763, Jacques Guéguen reçut à Morlaix la visite de l'abbé Jean Manach, avec qui le jeune Joseph Guéguen avait vécu en Acadie, devenant son secrétaire privé. Il avait des nouvelles de Joseph, parti depuis 10 ans. Il renseigna Jacques Guéguen au sujet des mouvements de son fils pendant cette période difficile pour les Acadiens. D'ailleurs, l'abbé lui-même avait été expulsé de l'Acadie par les Anglais. Manach, qui avait servi d'assistant à l'abbé Le Loutre parmi les Micmacs et Joseph Guéguen échappèrent aux Anglais lors de la déportation des Acadiens en 1755. En 1758, ils se trouvaient tous les deux à la baie des Ouines, avec un groupe de réfugiés acadiens, à l'embouchure de la rivière Miramichi.. Ceux-ci se cachaient des soldats anglais qui continuaient à ramasser et déporter les Acadiens et les Acadiennes. Pendant l'été de 1760, l'abbé Manach maria Joseph, qui n'avait que 19 ans, et Anne dite Nanette Arseneau, âgée de 17 ans. Anne était la fille de François Arseneau, qui était homme de confiance de Manach et avait partagé ses déplacements depuis 1755. Avant d'être expulsé de l'Acadie lui-même, Manach fit un billet de donation à Joseph Guéguen et à François Arseneau, son beau-père, de *tout ce qui m'appartient, tant concernant mon ménage que bestiaux et argenterie, que tout ce qui m'appartient aussi concernant l'église*⁷. Après quelques mois comme prisonnier en Angleterre, l'abbé Manach regagna la France en août 1761. Il put donc communiquer beaucoup de nouvelles à Jacques Guéguen concernant son fils en Acadie.

Le 4 mars 1763, Manach écrivit à Joseph Guéguen : *J'ai vu votre père à Morlaix bien portant, et il m'a conduit à mon retour avec ses chevaux jusqu'à Guingamp : je lui ai dis l'état où je vous ai laissé, et le party que vous avez pris par l'alliance honnête que vous avez pris*⁸. Comme loueur de chevaux, Jacques Guéguen put faciliter le retour de l'abbé Manach vers Paris.

Mais, la vie de Jacques Guéguen devenait de plus en plus difficile. Dans le rôle de capitation de l'année 1763, il est encore une fois dit *pauvre* et imposé seulement d'une livre. En 1777 et 1778 il n'était pas imposé à cause de son indigence. Son infortune était peut-être liée à celle de son frère

7. BRUN, Régis, *Pionnier de la nouvelle Acadie...*, op. cit., p. 32.

8. Lettre de *Brown Papers*, British Library, Add Ms 19073, f 136 ; cité Brun, p. 84-77.

Pierre, qui démissionna de sa fonction de maître de poste vers 1754 et qui, par la suite, devint de plus en plus pauvre. Jacques, le père de Joseph, a fini ses jours comme humble journalier, *vêtu d'un pantalon rouge qui lui vaudra le surnom de « Bragou Ruz »*, écrit M. Ségalen, tandis que son frère, un peu plus prospère, oeuvrait comme portefaix, profession assez modeste de porteur. Marguerite, la seule survivante des 3 autres enfants de Jacques Guéguen et d'Anne Hamonès, avait épousé Yves Trétan, de Plougasnou, lui aussi portefaix.

On ne connaît aucun contact entre Joseph Guéguen de Cocagne et son père ou sa sœur après la visite de 1763. Ils ont peut-être pu échanger des nouvelles par des matelots. Alors que sa famille en France devenait de plus en plus pauvre, Joseph devint marchand, interprète, juge de paix, ce qui lui permit de devenir l'Acadien le plus riche de son temps. Les historiens français lui ont reproché de ne pas être venu au secours de sa famille en France. Sa sœur Marguerite est morte en 1822 *sans que son riche frère d'Outre Atlantique semble avoir jamais songé à lui adresser quelques secours pécuniaires*, écrivit Louis Le Guennec. Mais on peut comprendre que Joseph n'était pas proche de son père et de sa sœur. Il grandit en Acadie, où il connut une vie pleine de grands mouvements historiques, de changements et de responsabilités, loin de sa famille qu'il avait quittée à l'âge de 12 ans. Sa vraie famille est devenue le peuple acadien.

Tableau A

	Pierre Huet m Janne Baron	Pierre Huet m Marguerite Pithon	Catherine Huet m Jean- Maurice Le Loutre	abbé Jean- Louis Le Loutre	
Isaac Huet		Michelle Busnou m Michel L'Outre	Anne LeLoutre m Bernard Hesnard		
	Philippine Huet m Pierre Busnou	Marie Busnou m Olivier Robin	Anne Robin m Hervé Hamonès	Anne Hamonès m Jacques Guéguen	Joseph Guéguen pionnier acadien

Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cogne

BIBLIOGRAPHIE

Manuscrits

- Brown Papers*, British Library, Add Ms 19073, f 136 ; cité Brun, p. 84-77.
- Capitation de Morlaix 1704, Archives municipales de Morlaix : Bibliothèque centrale, Chemise 11.
- Capitation de Morlaix, années 1738, 1740, 1741 : Archives de Bretagne, Rennes séries C 4108 ; année 1758, C 4111.
- Capitation de Morlaix, année 1750, Archives départementales de Loire-Atlantique, Nantes AD 44 B 3639.
- Registres des paroisses de St-Meleine, St-Martin et St-Mathieu de Morlaix (avec Index) Archives municipales de Morlaix, Bibliothèque centrale, Morlaix, France.
- Registres paroissiaux (microfilm) de Plougouven, Louargat, etc. Archives départementales des Côtes-d'Armor, St-Brieuc, Bretagne, France.
- WHITE, Stephen. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes 1715-1780*, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, Moncton, N.-B.

Publications

- BRUN, Régis, *Pionnier de la nouvelle Acadie : Joseph Guéguen 1741-1825*, 1984, p. 12.
- FINN, Gérard, « Jean-Louis LeLoutre », *Dictionnaire biographique du Canada*, IV s(1979), 453-8.
- GOGUEN, Père Arcade, c.s.c., *La Famille Goguen*.
- JOHNSON, Micheline, « Jean Manache », *Dictionnaire biographique du Canada*, III (1974) 424-6.
- LE GUENNEC, Louis, *L'Apôtre, journal paroissial de St-Meleine*, Morlaix, 1925.
- POUCHARD, Albert, « L'Agriculture bretonne au XVIII^e siècle », *Le Lien : bulletin du Centre généalogique de Finistère*, n° 21 (1987) 38-46.

SÉGALEN, Jean, « Guéguen à la rencontre de la Nouvelle-Acadie : de Morlaix à Cocagne », *Bretagne-Acadie La Lettre No 30* (déc 1995) 3-19 ; republié dans *le Centre généalogique des Côtes-d'Armor : Généalogie 22*, Bulletin n° 31 (juillet 1996) 4-15.

LA GÉNÉALOGIE ASCENDANTE DE JOSEPH GUÉGUEN DE COCAGNE

1760, Baie des Ouines

JOSEPH GUÉGUEN dit GOGUEN (Jacques & Anne Hamonès) n/b Rg St-Meleine de Morlaix 2/3 mars 1741 ; juge de paix, interprète, marchand ; d Cocagne 28 févr 1825, fosse bénite Rg Grande-Digue 13 mars 1825.

m 1 **ANNE dite NANON ARSENEAU** (François & Anne Bourgeois) n/b Rg Beaubassin 26 mars 1743 ; d 1770, Bélair, près de Cocagne.

a. *Joseph* n Acadie 25 mai 1761/b Rg Miquelon 9 juin 1766 ; n/b Rg Cocagne 1/4 janv 1847 87a (prés : Cyrille Goguen son fils & Placide Goguen son neveu) ; m 1 v 1782 Marie-Anne BASTARACHE (Michel & Marguerite Gaudet) ; m 2 v 1785 Anne LE BLANC (Charles & Marie Barrieau).

b. *Jean-Baptiste* n Acadie 18 janv 1763/b Rg Miquelon 9 juin 1766 (ond par Jean Caylon chirurgien français) (pr & mr : Jean-Baptiste Thériot & Anne Bourgeois) ; d 3 mars 1839 77a/fosse bénite Rg Cocagne 8 oct 1839 ; m v 1783 Marie-Madeleine THIBODEAU (Germain & Madeleine-Blanche Préjean).

c. *Marie*.

d. *Anne-Marie* n Acadie 25 févr 1765/b Rg Miquelon 9 juin 1766 (ond par Pierre Gaudet) (pr & mr : Jean Bourg & Marie Arseneau) ; m 1 v 1783 Joseph (dit Joson) ARSENEAU (Paul & Anne Bernard) ; m 2 v 1806 Jean-Baptiste HACHÉ dit GALLANT (Charles & Geneviève Lavergne) vf de Hélène Richard.

e. *Marguerite* n/b Miquelon 12 sept 1767 (pr & mr : Pierre Arseneau & Marguerite Arseneau) ; m 1 v 1785 Joseph LIRETTE ; m 2 Rg Barachois 22 sept 1829 Charles LE BLANC (Augustin & Françoise Hébert) vf Marie-Josèphe Cormier & Marie Duguay.

v 1772

- m 2 **MARIE CAISSIE** (Joseph & Marie-Josèphe Lapierre) n v 1732 ; vve de Pierre Lambourt ; d – nov 1807 75a/fosse bénite Rg Cocagne 5 déc 1807.
- f. *Anne* n v 1773 ; d/s Rg Grande-Digue 14/15 mars 1803 32a env. ; m v 1793 Pierre POIRIER (Joseph & Marguerite Arseneau).
- g. *Madeleine* n/b (Rg Carleton) Cocagne 23 août 1775/7 juin 1777 (ond par Lantine Poirier) (pr & mr : Paul Hébert & Marie Goguen) ; m v 1792 Michel BABINEAU (Paul & Marguerite Richard).
- h. *Marie-Henriette* n/b (Rg Carleton) Cocagne 4/7 juin 1777 (ond par Jean Bourg) (pr & mr : Jean-Baptiste Després & Marie Hébert) ; m (Rg Basile) Cocagne 8 juin 1795 François HÉBERT (Paul & Marguerite Arseneau).

19 févr 1808, Cocagne

(tém : Michel Babineau & François Hébert gendres de l'époux,
Michel Babineau & Joseph Lirette amis de l'épouse ; l'époux a signé)

- m 3 **ANNE SURETTE** (Joseph & Isabelle Babineau) n/b (Rg Restigouche) Memramcook 20 août 1772/22 sept 1774, vve de Casimir Melanson ; d/s Rg Cocagne 24/26 mars 1844 70a env (prés : Damien Goguen & Dominique Goguen ses fils).
- i. *Rosalie* n/b Rg Cocagne 12 déc 1808/23 juin 1809 (pr & mr : Hippolyte Bourg & MaAie-Blanche Després ; le père a signé) ; d/s Rg Grande-Digue 25/27 avril 1881 72a ; m Rg Cap-Pelé 7 avril 1823 Thomas BOURG (Jean-Chrysostôme & Marie Hébert).
- j. *Damien* n/b Rg Cocagne 20 juin/24 nov 1811 (pr & mr : Joseph Hébert & Madeleine Hébert) ; s Rg Cocagne 11 nov 1862, noyé ; m 1 Rg Grande-Digue 9 févr 1829 Scholastique LÉGER (Auguste & Geneviève Després) ; m 2 Rg Barachois 19 févr 1849 Marie-Rose DOIRON (Laurent & Anne Bourgeois) (dispense 2-3 cons).
- k. *Maximilien (dit Petit Maximilien)* n/b Rg Cocagne 7 mars 1813/29 janv 1814 (pr & mr : François Hébert beau-frère & Marie Goguen nièce) ; d/s Rg Cocagne 28 mars 1902 ; m 1 Rg Cocagne 12 nov 1832 Scholastique HACHÉ dit GALLANT (Isidore & Radegonde Caissie) ; m 2 Rg Cocagne 25 août 1851 Clémence CORMIER (Fidèle & Hélène Breau).
- l. *Dométhilde* n/b (comme Bathilde) Rg Cocagne 6/24 avril 1817 (pr & mr : Placide Després & Judith Després) ; d/s Rg Grande-Digue 17/19

Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cocagne

avril 1870 57a ; m Rg Cocagne 28 nov 1832 Amand BOURGEOIS
(Alain & Rosalie Arseneau).

27 juillet 1737, St-Meleine de Morlaix

(tém : Pierre Guéguen, père de l'époux, Hervé Hamonès, père de l'épouse,
Jean René Bertevaz, Jean Hamonès, les Hamonès ont signé)

JACQUES GUÉGUEN dit Bragou Ruz (Pierre & Julienne Le Scornet) ;
n/b Rg St-Germain de Plougonver 11/13 févr 1714 ; *de Plougonver,*
habitué audit St Meleine, loueur de chevaux ; s Rg St-Martin de Morlaix
30 avril 1786, 77a.

m 1 **ANNE HAMONÈS** (Hervé & Anne Robin) *aussi de St Meleine* ; n/b Rg
St-Meleine de Morlaix 7 juill 1720 ; s Rg St-Meleine de Morlaix 28 févr
1756 36a *épouse Jacques Guéguen* (prés : Pierre Guéguen, Hervé
Hamonès).

a. *Madeleine* b Rg St-Meleine de Morlaix 3 mars 1740.

b. *Joseph* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 2/3 mai 1741 (pr & mr : Joseph
Foubert & Marie-Madeleine Hamonès, qui ont signé) (Rc Fort
Beauséjour 1763, Rc Miquelon 1767 Jacques [sic] 27a) ; d Cocagne 28
févr 1824 85a env/fosse bénite Rg Grande-Digue 13 mars 1825 ; m 1
(selon Placide Gaudet) Baie des Ouines commencement de l'été 1760
Anne dite Nanon ARSENEAU (François & Anne Bourgeois) ; m 2
v 1772 Marie CAISSIE (Joseph & Marie-Josèphe Lapierre) vve de
Pierre Lambourt ; m 3 Rg Cocagne 19 févr 1808 Anne SURETTE
(Joseph & Isabelle Babineau) vve de Casimir Melanson.

c. *Marguerite* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 5/6 mars 1743 (pr & mr :
Jean Rolland & Marguerite LeRoy) ; d/s Morlaix 5/6 juill 1822 *décédée*
dans sa demeure située ruelle au four ; m Yves TRÉTANDE,
portefaix ; d/s Morlaix 14/15 sept 1827, 89a *natif de Plougasnou, veuf*
de Marguerite Guéguen. Enfants : Jacques, Nicolas, Marie & Michel.

d. *Anonyme* d Rg St-Meleine de Morlaix 17 oct 1745 (prés : Jacques &
Anette Hamonès, Gabriel Cordier).

e. *Jean-Pierre* b Rg St-Meleine de Morlaix 22 mai 1749 ; s Rg Rg St-
Meleine de Morlaix 20 juill 1749 3m (prés : Jacques & Anne Hayon,
Pierre Guéguen, Jeanne Léon).

18 octobre 1756, St-Martin de Morlaix

- m2 **CATHERINE LE COULM**, vve d'Yves Guichard, originaire de St-Martin de Morlaix, domiciliée à St-Meleine.
- f. *Jacques* b Rg St-Meleine de Morlaix 10 mars 1767.
 - g. *Julienne* b Rg St-Meleine de Morlaix – sept 1767 ; s Rg St-Meleine de Morlaix 29 janv 1772.
 - h. *Jeanne-Françoise-Yvonne* b Rg St-Meleine de Morlaix 26 juin 1765 ; m Rg St-Meleine de Morlaix 6 févr 1786 Jean LAURENT, originaire de Minihy de Léon.
 - i. *Marguerite-Perrine* b Rg St-Meleine de Morlaix 8 mai 1767.

Notes historiques

Rôles de Capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Îlle-et-Vilaine séries C, 1408). Morlaix,

1738 Jacques Guéguen, rue au fil, loueur de chevaux : 1 Livre 10 soldes.

1740 Jacques Guéguen, quartier des Jacobins, pauvre: 1 L.

1741 Jacques Guéguen, rue des Vignes, journalier : 1 L.

Rôles de Capitation (Nantes, Archives départementales de Loire-Atlantique : AD 44 B 3639). Morlaix,

1743 Jacques Guéguen, rue des Vignes, loueur de chevaux : 3 L.

1750 Jacques Guéguen, loueur de chevaux : 5 Livres, 2 sols, 7 deniers.

Rôles de Capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Îlle-et-Vilaine, série C 4111 & 4114). Morlaix,

1758 Jacques Guéguen, rue des Vignes, loueur de chevaux : 3 L.

1763 Jacques Guéguen, rue des Vignes *en montant au dessus de la porte à droite et à gauche 884*, loueur de chevaux, pauvre : 1 L.

1777 Jacques Guéguen, journalier, dit Bragou Ruz, Quai de Léon, pauvre : pas imposé.

1778 Jacques Guéguen, dit Bragou Ruz, Quai de Léon, pauvre : n° 778, pas imposé.

Note de Jean Ségalen

Bragou Ruz surnom breton qui, en français, signifie *culotte rouge*. La connotation bretonne de ce surnom est plus amusante que la version française.

18 oct 1708, St-Germain de Plougonver

(tém : Germain Guéguen, qui a signé & Jacques Guéguen,
Henry Keramoal, Maurice Le Hent)

PIERRE GUÉGUEN (Jean & Marie Le Pichon) n Rg Louargat 26 juill 1683 ; ménager ; d après 27 juill 1737.

m 1 **JULIENNE LE SCORNET** (Guillaume & Anne Keramoal) n v 1690 ; d/s Rg St-Germain de Plougonver 5/6 avril 1723, 33a, *femme de Pierre Guéguen de Kerigonan* (prés : Jacques Guéguen, Yves Le Rus, Gille Le Hemery), les parents du village de Resterber.

a. *Jean* n/b Resterber/Rg St-Germain de Plougonver 28/29 juin 1709 (pr & mr : Jean Le Joliff & Louise Kermen).

b. *Pierre* n/b Kerigonan/Rg St-Germain de Plougonver 6 mars 1712 (pr & mr : Pierre Collin & Marguerite Vincent) ; m Rg St-Meleine de Morlaix 2 juill 1731 Marguerite LE ROY (Jean & Isabelle Kerivoal).

c. *Jacques* n/b Rg St-Germain de Plougonver 11/13 févr 1714 (pr & mr : Jacques Guéguen de Louargat & Marguerite Derrien de Kerigonan), les parents ménagers du village de Kerigonan ; s Rg St-Martin de Morlaix 30 avril 1786 77a ; m 1 Rg St-Meleine de Morlaix 27 juill 1737 Anne HAMONÈS (Hervé & Anne Robin) ; m 2 Rg St-Martin de Morlaix 18 oct 1756 Catherine LE COULM, veuve d'Yves Guichard.

d. *Philippe* n v 1716 ; Rg St-Germain de Plougonver 25 déc 1723 env 7a du village de Kerigonan (prés : Pierre Guéguen son père & Henri Keramoal).

e. *Marie* n/b Rg St-Germain de Plougonver 24/25 janv 1719 (pr & mr : Germain Guéguen & Marie Fercocq) ; s Rg St-Germain de Plougonver 9 déc 1723 5a (prés : Pierre Guéguen, Marie L'Hosteler, --- Courtais).

f. *Henora* b Rg St-Germain de Plougonver 23 déc 1722 (pr & mr : Louis Le Fur & Marie Le Cam).

9 sept 1723, St-Germain de Plougonver

(tém : Louis Courtés, père de l'épouse, Anne Hemery, mère de l'épouse,
Jan Courtés, Yves Hemery)

- m 2 **MARGUERITE COURTÉS** (Louis & Anne Hemery).
- g. *Marie* n/b Pellegoat/Rg St-Germain de Plougonver 11 déc 1724 (pr & mr : Rolland Le Moal & Marie Courtés de Kerigonan).
 - h. *Louise-Yvonne* n/b Pellegoat/Rg St-Germain de Plougonver 28 août 1726 (pr & mr : Yves Christin & Louise Le Bras).
 - i. *Julienne* n/b Kerbriant/Rg St-Germain de Plougonver 10 sept 1727 (pr & mr : Jean Courtés & Julienne Le Meur) ; m Rg Loc-Envel 15 janv 1748 François LE NATUR (Yves & Simonne Phillippine).
 - j. *Marie* n/b Kermoyec/Rg St-Germain de Plougonver 26/28 févr 1729 (pr & mr : Jean Billiou & Marie Bourdon).
 - k. *Jean* b Rg St-Germain de Plougonver 30 août 1732 (pr & mr : Jan Le Barsic & Françoise Querou) *baptise à la maison à cause du Peril a été le lendemain dans cet église.*
 - l. *Jacques* b Rg St-Germain de Plougonver 10 févr 1736 (pr & mr : Jacques Guéguen & Marguerite Auffret) ; m Rg Loc-Envel 21 févr 1757 Isabelle LE HANAFFE (Maurice & Françoise Mazeo).

Note de Jean Ségalen

Kerigonan, Pellegoat, Kerbriant et Kermoyec sont des petits villages qui font partie de la commune et paroisse de Plougonver. *Resterber* se trouve maintenant sur la Chapelle-Neuve, localité séparée de Plougonver et devenue commune en 1873. Kerigonan (qui veut dire en breton probablement *le village de la petite vallée*) comporte actuellement (37 juillet 1993) 4 résidences principales ; autrefois on pouvait, sans doute, en compter 8 ou 10. Dans ce village on trouve et on devine de très vieilles et très belles maisons, notamment celle du Sieur Colin, juge de paix. Pierre Colin était le parrain de Pierre Guéguen.

av 1714

HERVÉ HAMONÈS (Sylvestre & Marie Le Moign) *originnaire de la paroisse St-Mathieu, Morlaix* ; n/b Rg St-Mathieu de Morlaix 18 avril

Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cocagne

1687 ; s Rg St-Martin de Morlaix, 9 mai 1758 66a *epoux de Julienne Duparc* (prés : Jean Hamonès & Jacques Guéguen).

m 1 **GUYONNE TROUNIOU** N V 1680 ; s Rg St-Meleine de Morlaix 3 juill 1719 39a env (prés : Olivier Trouniou, Hervé Hamonès, son époux).

a. *Jean* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 27 mai 1714 (pr & mr : Jean Audemar & Marie Lavoye) ; maître cordonnier, cantinier ; m 1 Rg St-Meleine de Morlaix 15 nov 1734 Marguerite COATREAU (Jean & Catherine Morvan) ; s Rg St-Meleine de Morlaix 20 mai 1747 32a ; m 2 Rg St-Martin de Morlaix 3 juill 1747 Françoise LE VERGE 28a (feu François & feue Jeanne Herp).

b. *Jean (Marie)* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 27 mai 1714 (pr & mr : Sieur Jean Audemer & Marie Lavoye qui ont signé) ; d/s Rg St-Meleine de Morlaix 31 mars/1^{er} avril 1717 2a 6 mois (prés : Hervé Hamonès son père qui a signé, François le Gouarch, Yves Cure, Anne Hamonès qui a signé & Marie Hamonès qui a signé).

c. *Louise-Perrine* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 31 mars/1 avril 1717 ; s Rg St-Meleine de Morlaix 11 juin 1728 11a (prés : les parents : Ernest [sic pour Hervé?] Hamonès, Guyonne Troniou & Olivier Troniou).

d. *Hervé* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 18/19 mai 1719 (pr & mr : Hervé Thepaut & Anne Rioual qui ont signé).

1 août 1719, St-Meleine de Morlaix

(tém : Paul Guéguen & B. Hesnard)

m 2 **ANNE ROBIN** (Olivier & Anne Busnou) de Kerfeunteun, diocèse de Quimper, *habituée* à St-Meleine *depuis longtemps* ; n v 1691 ; s Rg St-Meleine de Morlaix 25 déc 1735 44a, *épouse Hamonès Hervé* (prés : Paul Guéguen & B. Hesnard).

e. *Anne-Françoise* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 7 juill 1720 (pr & mr : Sieur François de St-Aubin & Anne LeLoutre, vve Hesnard qui ont signé) ; s Rg St-Meleine de Morlaix 28 févr 1756 36a (prés : Pierre Guéguen & Hervé Hamonès) ; m Rg St-Meleine de Morlaix 27 juill 1727 Jacques GUÉGUEN (Pierre & Julienne Le Scornet).

f. *Madeleine* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 26 juin 1722 *baptisée le même jour par le Sieur Michel Le Moal* (pr & mr : Sieur Michel Le Moal & Madeleine Robin). C'est probablement cette Madeleine Hamonès qui fut la marraine de son neveu, Joseph Guéguen, pionnier acadien.

- g. *François* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 19/20 mars 1725 (pr & mr : noble homme François de Kerboul [signé Guerboulh], Sieur de Cosquet & Marie-Anne Hesnard) ; s Rg St-Meleine de Morlaix 5 avril 1729 4a (prés : Hervé Hamonès & Anne Robin).
- h. *Louis-Jean* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 1^{er}/2 janv 1729 (pr & mr : Louis Nicol & Jeanne Tuzevot) ; s Rg St-Meleine de Morlaix 21 avril 1732 3a (prés : Hervé Hamonès, Anne Robin & Jean Hamonès).

6 févr 1736, St-Meleine de Morlaix

(tém : Jean Hamonès)

- m 3 **VINCENTE LE SAUX** (François & Marie Richart) de St-Meleine ; n v 1704 ; s Rg St-Meleine de Morlaix 30 oct 1745 41a.
- i. *Anonyme (mâle)* n 1736 ; *mort immédiatement après avoir été ondoyé* ; d/s Rg St-Meleine de Morlaix 5/6 déc 1736 (prés : Jean Hamonès).
- j. *Jeanne* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 3 janv 1738 (pr & mr : Nicholas Le Saux & Jeanne L'Official).
- k. *Anne-Jacquette* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 26 mai 1739 (pr & mr : Thomas-Jacques Mahé & Anne Le Bellec) ; s Rg St-Meleine de Morlaix 1^{er} juill 1750 12a (prés : Thomas Mahé).
- l. *Jeanne* n/b Rg St-Meleine de Morlaix 7 mai 1743 (pr & mr : Joseph Foubert & Jeanne Le Foretier) ; d/s Rg St-Meleine de Morlaix 13/14 mai 1743 8 jours (prés : Joseph Foubert & Hervé Hamonès).

23 nov 1745, St-Meleine de Morlaix

(tém : Jean Hamonès fils, Louis Dupart frère,
Joseph Foubert & René Canon)

- m 4 **JULIENNE DUPARC** (feu Richard & Renée Laurent) domiciliée à St-Meleine, vve de Jean le Dero.
Aucune progéniture connue.

Notes historiques

Évêché de Tréguier, Rôles des Dixièmes de Morlaix,

1735 : art 495 Hervé Amonès, 12 livres, 7 sols, 6 deniers.

Rôles de capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Ille-et-Vilaine : Séries C 4108) : Morlaix,

Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cogne

1737 : Hervé Amonès, rue au fils, cordonnier : 3 Livres

1738 : Hervé Amonès, rue au fils, cordonnier : 3 Livres

1740 : Hervé Amonès, rue au fils, maître cordonnier : 3 Livres

1741 : Hervé Amonès, rue au fils, cordonnier & cantinier : 3 Livres

Rôles de Capitation (Nantes, Archives départementales de Loire-Atlantique AD44 B3639) : Morlaix,

1742 : Rue St-Meleine près le vieux hôpital : Hervé Hamonès, cordonnier et débitant : 6 Livres

Rôles de Capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Ille-et-Vilaine) : séries C 4111) : Morlaix,

1757 : Hervé Hamonès, rue au fil, cordonnier : 6 Livres

1758 : la veuve de Hervé Hamonès, rue au fil : 2 Livres

7 févr 1673, Notre-Dame de Louargat

(François Pichon & Anne Quelen, père & mère de l'épouse,
Janne Le Corre, mère de l'époux, Hierosme Guéguen)

JEAN GUÉGUEN (---- & Jeanne Le Corre) de la paroisse de *Bellisle* ; n v 1650 Belle-Île-en-Terre.

MARIE LE PICHON (François & Anne Quélen) de cette paroisse, n v 1661, âgée de 12 ans lors de son mariage ; d/s Rg Louargat 14/16 avril 1694 24a (sic) (prés : Jean Guéguen, son mari, qui a signé, Yves ----, Henri Christin).

a. *Marie* n/b Rg Louargat 5/6 janv 1678 (pr & mr : Guillaume Martin & Marie Le Beniquer) ; d Rg Belle-Île-en-Terre 1681.

b. *Marie* b Rg Louargat 25/26 août 1680 (pr & mr : Guillaume Michel & Marguerite ----).

c. *Pierre* n/b Rg Louargat 26 juill 1683 (pr & mr : Pierre Le Secq & Marie Le Meur) ; m 1 Rg St-Germain de Plougenver 18 oct 1708

Julienne LE SCORNET (Guillaume & Anne Keramoal) ; m 2 Rg St-Germain de Plougonver 9 sept 1723 Marguerite COURTÉS (Louis & Anne Hemery).

d. *Germain* n/b Rg Louargat 29 juill 1686 (pr & mr : Germain Guéguen & Marie Le Brix).

e. *Jacques* n/b Rg Louargat 14/15 déc 1688 (pr & mr : Jacques Christin & Jeanne Auffret) ; m Rg Louargat 9 févr 1712 Marguerite LORGÈRE ; douze enfants à Louargat.

Note de Paul Delaney

Dans l'acte de mariage de Pierre Guéguen & Julienne Le Scornet (10 oct 1708), le curé de Plougonver précise que les bans de mariage ont été publiés à Plougonver et à Louargat. Vu que Julienne Le Scornet est dite de la paroisse de Plougonver, on est porté à croire que Pierre devait être originaire de Louargat. De plus, dans l'acte, les premiers témoins mentionnés étaient : Germain & Jacques Guéguen. Jacques Guéguen de Louargat était parrain (13 févr 1714) de Jacques, fils de Pierre et de Julienne, et Germain Guéguen était parrain (25 janv 1719) de Marie, fille de Pierre et de Julienne. Tout cela nous porte à croire que Pierre était celui baptisé à Louargat le 26 juillet 1683, le frère de Jacques et de Germain. Leur père étant mort, ces deux frères ont agi comme témoins au mariage de Pierre. Louargat et Plougonver sont des localités avoisinantes, présent de Belle-Île-en-Terre, en Bretagne.

av 1669

GUILLAUME LE SCORNET (peut-être François & Marguerite Lozeach), ménager, d av 18 oct 1708.

ANNE KERAMOAL (Marc & Marie Corre) ; d entre 26 mars 1690 & 18 oct 1708.

Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cocagne

- a. *Jean* n/b Rg Belle-Île-en-Terre 13 août 1669 (pr & mr: Yvon LeGoff & Marguerite Drouniou) ; d/s (comme Yves) Rg Plougonver 26/27 mars 1690 (prés : Anne Keramoal sa mère & Henri Keramoal son oncle).
- b. *Claudine* n/b Rg Belle-Île-en-Terre 3/4 juill 1672 (pr & mr: Jan Guéguen & Claudine Omnes).
- c. *Jeanne* n/b Rg St-Germain de Plougonver 12 avril 1677 (pr & mr: Yves Corre & Jeanne Corre, ménagers de Languevez, les parents *ménagers demeurant à Porz hemilly*).
- d. *Jan* n Rg St-Germain de Plougonver 31 mai 1680 (pr & mr: Yves Guillou & Marguerite Harna?), les parents du village de Keramilin).
- e. *Catherine* n/b Rg St-Germain de Plougonver 6/13 juin 1682 (pr & mr: Yves Kermen & Catherine Robin).
- f. *Julienne* n v 1690 ; s Rg St-Germain de Plougonver 5 avril 1723 33a ; m Rg St-Germain de Plougonver 18 oct 1708 Pierre GUÉGUEN (Jean & Marie Le Pichon).

Note de Jean Ségalen

Languevez devenu Landievez, où demeuraient les parrains de Jeanne Le Scornet en 1677, est un village qui appartenait autrefois à Plougonver mais qui se trouve maintenant sur la commune de la Chapelle-Neuve. Il est à noter que les parents de Jeanne Le Scornet sont dit de Porz hemilly (répertorié maintenant Pors-Emeury). Ces deux villages, Landievez et Pors-Emeury, se trouvent à 2,5 km au nord du bourg, donc très voisins. Alors, les parents, le parrain et la marraine trouvent à proximité les uns des autres. Le village de Keramilin, encore sur la Chapelle-Neuve, se situe à 1.5 km à l'est du bourg. Donc, la famille Le Scornet, demeurant à Pors-Emeury en 1677 et à Keramilin en 1680, semble être plutôt associée à la partie sud de Plougonver, qui est devenue en 1873 la commune de Chapelle-Neuve.

Notes de Paul Delaney

- i. Au mariage de Pierre Guéguen à Julienne Le Scornet, il n'y a aucune mention des parents de l'épouse, qui souvent à cette époque servaient de témoins aux mariages de leurs enfants (voir les mariages Jean

Guéguen/Marie Pichon et Jacques Guéguen/Anne Hamonès). De plus, M. Jean Ségalen signale que Julienne Le Scornet est dite *décrétée de justice* dans son acte de mariage, ce qui implique qu'elle est orpheline de père et mineure (âgée de moins de 25 ans). Vu qu'il n'y a aucune mention de la mère de Julienne dans l'acte, nous sommes portés à croire qu'elle aussi était morte lors du mariage de Julienne. Alors les parents de Julienne Le Scornet, comme ceux de Pierre Guéguen, n'était plus vivant. Comme les témoins du côté des Guéguen étaient les 2 frères de l'époux, on s'attend à ce qu'un proche parent de l'épouse soit son représentant. Alors, Henri Keramoal et Maurice Le Hent doivent être de la parenté des Le Scornet.

Selon l'acte de décès d'Yves Le Scornet à Plougonver, sa mère s'appelait Anne Keramoal alors qu'Henri Keramoal était son oncle. Alors, Henri et Anne Keramoal étaient frère et sœur. Vu que Henri Keramoal était aussi témoin au mariage de Julienne Le Scornet et de Pierre Guéguen (18 oct 1708) et à la sépulture de leur fils Philippe Guéguen (25 déc 1723), nous sommes portés à croire que la présence de Henri Keramoal dans ces actes s'explique parce que Julienne Le Scornet était sa nièce, l'enfant de sa sœur Anne et de Guillaume Le Scornet.

On doit noter aussi que le nom Le Scornet se trouve rarement à Plougonver. On ne relève entre 1670 et 1725 que 8 ou 9 actes pour ce nom, alors qu'on en a trouvé plus d'une centaine pour les Guéguen. À une seule exception, tous les actes concernant le nom Le Scornet appartiennent à cette famille. L'exception est la suivante, qui est mentionnée plusieurs fois dans les registres de Plougonver.

Elizabeth LE SCORNET (Philippe & Anne LeBarbier)
n v 1674 ; m 1 26a Rg Loguivy-Plougras 3 nov 1699 Fiacre
FLEUVIOL (Julien & Gilette Guillou) ; m 2 Rg St-Germain
de Plougonver 3 août 1711 Jean LE CHATER ; m 3 Rg St-
Germain de Plougonver 40a 22 nov 1713 Jean HUET de la
Hève (--- & Denise Le Bars) 26a (tém : Denise Le Bars,
mère, M. Guillaume Le Bars, Jeanne Huet, sœur).

Cette Elizabeth Le Scornet est née à Loguivy-Plougras, qui se trouve à proximité de Plougonver. Le nom Le Scornet se trouve fréquemment dans cette commune, et c'est bien possible que les ancêtres de

Guillaume Le Scornet y soient aussi originaires. On doit aussi noter que le nom Le Scornet se trouvait quelque fois à Louargat, mais le Jean Le Scornet qui s'y marie en 1678 était aussi originaire de Loquivy-Plougras.

- ii. Le 28 avril 1672 (Rg Plougonver) un nommé Guillaume Le Scouarnec *mounier du moulin* de *Quinisplé* agit comme parrain à un fils naturel d'Isabelle Morvan, ménagère demeurant à Quinisplé. Le Scouarnec était une des variations du nom Le Scornet ; une autre Le Scouarnet se trouve dans l'acte de baptême d'Yvon Le Scornet, fils de Guillaume et de Anne Keramoal. C'est à noter que le parrain de Guillaume Le Scornet, fils de François et de Marguerite Lozeach, s'appelait Guillaume Morvan. Alors, vu que le seul Guillaume Le Scornet mentionné ailleurs dans les registres de Plougonver de cette époque est le mari d'Anne Keramoal, on est porté à croire qu'il s'agit ici de la même personne.

Le village de *Quinisplé* aujourd'hui appelé Kenisplay, se trouve aussi sur la Chapelle-Neuve, à 2,5 km au sud-est du bourg, alors à proximité du lieu où vivait le ménage Le Scornet-Keramoal en 1677 et 1680. Les paysans de l'époque, les Le Scornet comme les Guéguen, connurent des déménagements fréquents comme ça, souvent parce qu'ils permettaient d'exploiter des terres différentes qu'ils possédaient ou les terres qu'ils louaient avec des baux à temps fixe dans la localité.

av 1683

SYLVESTRE HAMONÈS n v 1654 ; boulanger ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 23 déc 1728 74a *époux de Marie Moign* (prés : Hervé Hamonès & Louis Nicol).

MARIE LE MOIGN n v 1646 ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 21 juill 1729, 83a a *vve de Sylvestre Amonès* (prés : Louis Nicol, Hervé Amonès & Jean Amonès).

a. *Allain* n juin 1683 ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 28 oct 1685 20 mois (prés : Sylvestre Hamonès père du défunt).

b. *Hervé* n/b s Rg St-Mathieu de Morlaix 18 avril 1687 (pr & mr : Hervé LeGoff & Demoiselle Françoise Lemerer qui ont signé) ; s Rg St-Meleine de Morlaix 9 mai 1758 66a ; m 1 Guyonne TRONIOU ; m 2

Rg St-Meleine de Morlaix 21 août 1719 Anne ROBIN (Olivier & Anne Busnou) ; m 3 Rg St-Meleine de Morlaix 6 févr 1736 Vincente LE SAUX (François & Marie Richart) ; m 4 Rg St-Meleine de Morlaix 6 févr 1736, Julienne DUPART (Richard & Renée Laurent) vve Jean de Le Dero.

- c. *Guyon* b s Rg St-Mathieu de Morlaix 26 août 1691.
- d. *Marie* b s Rg St-Mathieu de Morlaix 7 févr 1696.

Note historique

Rôles de capitation (Archives municipales, chemise n° 11) : Morlaix :

1704 : Chapitre de maîtres artisans de St-Mathieu : Sylvestre Hamonès, boulanger : 6 livres

Note de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Hamonès : Étymologie non établie. Notons que Hamon, nom breton d'origine germanique (dérivé du haim = maison). Ce nom fut donné à un chevalier breton dans *Le Roman d'Aquin* au XIII^e siècle. Il se présente sous la forme diminutive Hamonic, et sous ses variantes Hanonou, Amonou, Hamones, Amones. Seraient-ils des variantes de Hamon ?

Le Moign : Le breton *mogn* signifie *manchot*, emprunté au vieux français moignier = mutiler, dont moignon est un dérivé. Les hésitations à noter le son *gn* explique les variantes *mogn*, *moign*, *moing*. Le radical *moign* se retrouve également dans d'autres variantes telles Le Moign, Le Moigne, Lemoigne.

v 1690

OLIVIER ROBIN *papetier demeurant au moulin à papier de Sterancourt (Ster ar C'hoat) en Kerfeunteun, près de Quimper, Bretagne.*

- m 1 **MARIE BUSNOU (BUNOUF/BUNOT)** (Pierre & Philippine Huet) ; s Rg Kerfeunteun 1^{er} oct 1696.
- a. *Anne* n Kerfeunteun v 1691 ; s Rg St-Meleine de Morlaix 25 déc 1735 44a ; m Rg St-Meleine de Morlaix 27 juill 1727 Hervé Hamonès (Sylvestre & Marie Le Moign) vf de Guyonne Trouniou.
- b. *Yves* b Rg Kerfeunteun 28 août 1695 (pr & mr : Yves Guedon & Marie Nicot).
- 5 juin 1697, Kerfeunteun
- m 2 **FRANÇOISE DANIEL** de Chanteleur, ville de Quimper, vve de —.
- c. *Marie* b Rg Kerfeunteun 19 mars 1698 (pr & mr : Jan Perier, imprimeur et libraire demeurant en la rue Quereon, ville close de Quimper & Marie La Foret, marchande de Quimper) ; s Rg Kerfeunteun 22 mars 1698.

Notes

Rôles de capitation (Morlaix : Archives municipales, chemise n° 11).

Morlaix 1704 : Chapitre des meuniers et fourniers de St-Mathieu:

Le Sieur Robin, féagiste riche : 60 livres

La fille de sa femme : 15 livres

Quatre valets : 6 livres

Deux servantes : 3 livres

av 1650

— **GUÉGUEN** ; d av 7 févr 1673.

JEANNE LE CORRE n v 1606 ; d/s Rg Belle-Île-en-Terre 23/24 mars 1681 75a (prés : Jean Guéguen, Hierosme Guéguen, ses enfants, Pierre Geffroy).

a. *Jean* n v 1650 ; m Rg Louargat 7 févr 1673 23a Marie LE PICHON (François & Anne Quelen) 12a.

- b. *Jérôme (Hierosme)* (témoin au mariage de son frère Jean à Louargat 7 févr 1673)

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Guéguen : Gwenguen, nom breton, prononciation correcte Goueguenn, écrit en breton littéraire Gwegen et Guéguen en breton moderne. *Gwenne* signifie *blanc* mais également *sans tache*. Gwenn devenu Guen. Guegan est une variante de Guéguen. Guennolé Le Menn dans son livre *Les noms de famille les plus portés en Bretagne* (5 départements) met Guéguen en 27^e position parmi les noms portés par le plus grand nombre de personnes en Bretagne.

Le Corre : Du vieux breton *cor* signifie *nain* en breton moderne *Korr*. On trouve Cor, Le Cor, Corre, Le Corre. Guennolé Le Menn dans son livre *Les noms de famille les plus portés en Bretagne* (5 départements) met *Le Corre* en 22^e position parmi les noms portés par le plus grand nombre de personnes en Bretagne.

av 1661

FRANÇOIS LE PICHON de Louargat.

ANNE QUÉLEN.

- a. *Marie* n v 1661 ; s Rg Louargat 14 avril 1694 (sic) ; m Rg Louargat 7 févr 1673 12a Jean GUÉGUEN (---- & Jeanne Le Corre).

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Le Pichon : Étymologie incertaine, peut-être un diminutif de pic = outil, ou provenant du vieux français pichon = pieu. En vieux français on trouve également pichon = vase, cruche, dans ce cas, surnom de buveur.

Quélen : Nom d'origine topographique ; le mot *Quélen* en gallois signifie *hove*. Ce nom a peut-être un rapport pour exprimer l'action de *piquer* dans la bataille. Il peut aussi procéder d'un lieu dit planter de hove.

Note de Paul Delaney

Les actes de mariage et de décès de Marie Le Pichon sont les seuls actes concernant la famille de François Le Pichon et d'Anne Quélen qui se trouvent dans le registre de Louargat. Alors leur acte de mariage et l'acte de baptême de leurs enfants, y inclus celui de Marie, doivent se trouver ailleurs.

av 1644

FRANÇOIS LE SCORNET.

MARGUERITE LOZEACH.

- a. *Julien* b Rg Plougonver 4 déc 1644 (pr & mr : Julien Lozeach & Marie Barguedan).
- b. *Guillaume* n/b Rg Plougonver 20/22 déc 1645 (pr & mr : Guillaume Morvan & Amice Perchere) ; (peut-être) m av 1669 Anne KERAMOAL (Marc & Marie Corre).
- c. *Henri* b Rg Plougonver 6 mars 1648 (pr & mr : Henri Cam & Jeanne Derrien).

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Le Scornet : nom breton contient *scouarn* (oreille) forme dérivée Skouarnek, *qui a des grandes oreilles*. Ce nom devient Le Scournec, Scouarnec, Le Scornet, Scornet.

Lozeach : nom breton Ozhac'h = chef de famille, patriarche, précède d'un article le *L* est devenu Lozach, Lozac'h ou Lozeach.

Note de Paul Delaney

La présence à Plougonver d'un Guillaume Le Scornet, qui né en 1645 aurait eu 24 ans lors de la date supposée du mariage de l'époux d'Anne Keramoal, nous suggère la possibilité qu'il s'agisse de la même personne. Le patronyme Le Scornet est rare à Plougonver et la famille de François Le Scornet est la seule famille de ce patronyme mentionnée dans les registres de la commune de cette époque, comme celle de Guillaume est la seule pour la prochaine génération. On doit aussi noter que le parrain de Guillaume Le Scornet s'appelait Guillaume Morvan et que Guillaume Le Scornet fut parrain à Plougonver d'un fils naturel d'Isabelle Morvan le 28 avril 1672.

Toutefois, on n'a rien trouvé dans les registres de Plougonver qui pourrait faire un lien sur entre la famille de François Le Scornet et Marguerite Lozeach et celle de Guillaume Le Scornet et Anne Keramoal. Il faut noter aussi qu'on retrouve plusieurs Guillaume Le Scornet dans la commune avoisinante de Loguivy-Plougras. Un Guillaume Le Scornet y est mort, par exemple, le 10 novembre 1687, âgé de 70a. Mais il ne pourrait pas être le père de Julienne, née vers 1690. De toute façon, la famille Le Scornet de Plougonver furent probablement originaire de Ploguivy-Plougras, qui semble être le berceau de la famille Le Scornet dans la région. Le nom Keramoal se trouve fréquemment dans cette commune aussi.

av 1638

MARC KERAMOAL ; d av 1651.

MARIE CORRE ; d après 29 juill 1677 ; m 2 av 1651 Jean LE DU ; d/s Rg St-Germain de Plougonver 17 avril 1676 (prés : Henry Keramoal *beau-fils du défunt* & Jeanne Le Du, sa fille).

- a. *Yves* b Rg St-Germain de Plougonver 3 juin 1638 (pr & mr : Yvon Bertevas & Isabelle Le Corre).
- b. *Jeanne* Rg St-Germain de Plougonver 18 janv 1640 (pr & mr : Philippe Merien & Jeanne Plourais).
- c. *Henri* n v 1647 ; ménager ; d/s Rg St-Germain de Plougonver 3/4 mai 1726 80a (prés : Louis Fercoq, Yves LeBon, Jan Corre, Guillaume Le Moal) ; m Rg St-Germain de Plougonver 30a, demeurant à Resterber, 9 juill 1677 Jeanne GUIZOU 29a ménagère (tém : Jean Guizou frère de l'épouse, Anne Bertevas tante de l'épouse, Marie Corre mère de l'époux, Marguerite Le Du my *sœur* de l'époux).
- d. *Anne* m av 1669 Guillaume LE SCORNET (peut-être François & Marguerite Lozeach).

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Keramoal : *Moal* en breton signifie *chauve*. Keramoal = le village du chauve. Aussi Kerannoal, Kermoal.

Corre : Du vieux breton *corre* signifie nain, en breton moderne *Korr*. On trouve Cor, Le Cor, Corre, Le Corre. Guennolé Le Menn dans son livre *Les noms de famille les plus portés en Bretagne* (5 départements) met *Le Corre* en 22^e position parmi les noms portés par le plus grand nombre de personnes en Bretagne.

Notes de Paul Delaney

Le patronyme Keramoal se trouve fréquemment à Loquivy-Plougras et à Botmel, toutes deux localités avoisinantes de Plougonver.

Dans l'acte de décès d'Yves Le Scornet, les témoins sont identifiés comme Anne Keramoal sa mère et Henri Keramoal son oncle. Henri et Anne étaient donc frère et sœur. Henri Keramoal agit aussi comme témoin au mariage de la fille d'Anne Keramoal, Julienne Le Scornet, avec Pierre Guéguen (18 oct 1708) et à la sépulture de leur fils Philippe Guéguen (25

déc 1723). Tous ces actes ont eu lieu à Plougonver. On croit qu'il s'agit toujours du même Henri Keramoal. Pourtant, même si le nom Keramoal n'est pas fréquent dans les registres de Plougonver, on y trouve plusieurs Henri Keramoal : l'un d'eux demeurait à *Coazmay* et il épousa Marie Le Coz en 1650 ; un autre épousa Jeanne Le Moal en 1661 ; et un troisième épousa Jeanne Guizou en 1677. Mais vu que Marie Le Coz est morte en 1659, nous croyons que son veuf est celui qui épousa Jeanne Guizou coexistaient Plougonver, mais le premier couple était de la génération antérieure de la deuxième. Nous pensons que c'est Henri Keramoal l'aîné qui est mort le 9 décembre 1696, le plus jeune étant mort le 3 mai 1726, âgé de 80 ans. Son âge confirme son identification avec l'époux de Jeanne Guizou, parce qu'il avait 30 et lors de son mariage en 1677. Il est donc né vers 1647.

Si on regarde les dates des actes qui concernent Henri Keramoal et la famille de sa sœur Anne : Yves Le Scornet (1690), Julienne Le Scornet (1708) et Philippe Guéguen (1723), on voit que cet Henri ne peut être que le plus jeune, l'époux de Jeanne Guizou et donc le fils de Marie Corre. Alors, celui-ci est le frère d'Anne Keramoal.

Vu qu'il n'y a aucune mention d'enfants de Henri Keramoal et de Jeanne Guizou, ni dans les registres de Plougonver, ni dans l'acte de sépulture de Henri Keramoal, on peut supposer qu'il n'avait pas d'enfant, et qu'après la mort de Guillaume Le Scornet il est devenu le *père* de ses neveux et nièces Le Scornet.

On doit noter que les membres des deux branches de la famille Keramoal à Plougonver ne sont jamais témoins au mariages, baptêmes ou sépultures de l'autre branche. Ce fait suggère qu'il n'y avait pas une étroite parenté entre les deux familles.

2. Avec son deuxième époux, Jean Le Du, Marie Corre eut les enfants suivants :

- a. *Jeanne* b Rg St-Germain de Plougonver 5 sept 1651 (pr & mr : Jacques Souneur, Olivier Le Braez & Jeanne Merien) ; présente à la sépulture de son père Jean Le Du.
- b. *Marguerite* Rg St-Germain de Plougonver 24 août 1654 (pr & mr : Jan Le Fur & Marguerite Le Noan) ; témoin au mariage de son demi-frère Henri Keramoal.

c. *Marie* b Rg St-Germain de Plougouver 2 juill 1657 (pr & mr : Guillaume Le Fou & Marie Le Normand).

3. Dans le registre de Plougouver se trouvent aussi d'autres Keramoal :

Guyonne KERAMOAL m av 1652 Olivier LE BAS.

Isabelle KERAMOAL de Botmel (s 26 avril 1676) ; m oct 1641 à Olivier MORVAN dit Corsic.

Françoise KERAMOAL m av 1669 Yvon BLEIAN.

Jan KERAMOAL m av 1666 Isabeau LE CAM.

Plusieurs indices suggèrent qu'Isabelle appartenait à la même famille que Henri Keramoal l'aîné, celui qui a épousé Marie Le Coz et Jeanne Le Moal. Aucun indice ne permet d'identifier des autres Keramoal.

v 1636

PIERRE BUSNOU (BUNOUF/BUNOT) papetier. Il était probablement d'origine normande.

PHILIPPINE HUET (Isaac & ----) n v 1620.

a. *Raoulin* n v 1637 ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 27 janv 1682 45a env (tém : Michel Loutre beau-frère & Jacques Barbot, beau-père) ; m Julienne BARBOT (Jacques & ----). Le nom Barbot figure parmi ceux des papetiers.

b. *Michelle* n v 1650 ; m Rg Pleyber-Christ 9 août 1674 Michel L'OUTRE (Massé & Michelle La Brouenne).

c. *Fiacre* m Michel FAUDET.

d. *Julienne* m Yves FONTAINE.

e. *Barbe* m Yves JUHEL. Enfants : Yves, Jean & René.

f. *Marguerite* m Jean (ou Michel) GADEBOIS, papetier, d Rg Plourin 2 mars 1678 78a. Enfants : Jean du moulin à papier de Kermorin, Pleyber-Christ ; Jeanne m Julie BONEL ; Jeanne m Alain PLASSARD ; Marguerite m Paul GUÉGUEN ; Anne m Guillaume LE MAÎTRE.

g. *Marie* Rg Kerfeunteun 1^{er} oct 1695 ; m v 1690 Olivier ROBIN.

Note

Les recherches de Maître Jean-François Pellan, publiées dans le lien n° *Bulletin des généalogistes du Finistère* (mars 1985), ont montré, par l'étude des dispenses de consanguinité parmi leurs descendants, que Michelle Busnou l'épouse de Michel Le Loutre et Barbe Busnou l'épouse de Yves Juhel étaient sœurs, et enfants de Pierre Busnou et de Philippine Huet.

Notes de Paul Delaney

1. L'acte de sépulture de Raoulin Busnou identifie celui-ci comme le beau-frère de Michel Le Loutre. Or, celui-ci épousa Michelle Busnou, fille de Pierre et de Philippine Huet. Donc Raoulin et Michelle Busnou doivent être frère et sœur. Alors Raoulin Busnou agit comme témoin à la sépulture de Julienne Le Loutre (Rg St-Mathieu de Morlaix, 7 juin 1681), fille de Michel Le Loutre et de Michelle Busnou. De plus, Michel Le Loutre fut témoin à la sépulture de Corentin Busnou (Rg St-Mathieu de Morlaix 3 juin 1769), fils de Raoulin Busnou et de Julienne Barbot.

2. Plusieurs actes suggèrent un lien de parenté entre Anne Robin, fille de Marie Busnou, et Anne Le Loutre Hesnard, fille de Michelle Busnou :

- a. Anne Le Loutre, *veuve Hesnard* fut la marraine d'Anne-Françoise Hamonès, fille de Hervé et d'Anne Robin (Rg St-Meleine de Morlaix, 7 juill 1720). Anne-Françoise Hamonès fut la mère du pionnier acadien, Joseph Guéguen.
- b. Bernard Hesnard, fils de François-Joseph Hesnard et d'Anne Le Loutre, fut témoin à la sépulture d'Anne Robin, femme de Hervé Hamonès (Rg St-Meleine de Morlaix, 25 déc 1735).
- c. Marie-Anne Hesnard, fille de François-Joseph Hesnard et d'Anne Le Loutre, fut la marraine de François Hamonès, fils de Hervé et d'Anne Robin (Rg St-Meleine de Morlaix, 20 mars 1725).

Nous croyons alors que les contacts entre les deux familles s'expliquent par le fait que Michelle Busnou et Marie Busnou étaient sœurs. Cette interprétation est appuyée par le fait que celle-ci est la seule famille

Busnou à Morlaix. De plus, les Robin, comme les Busnou, étaient papetiers, ce qui suggère un lien de parenté avec Isaac Huet, dont la fille épousa Pierre Busnou.

Note de Jean Ségalen

Lors de l'établissement de l'acte de tutelle (11 mai 1735) survenu après le décès de Guillaume Le Maître, mort au moulin à papier à Plourin le 21 avril 1735, Anne Robin, femme de Hervé Hamonès, figure comme cousine germaine de la veuve, Anne Gadebois (Bodister [en Plourin], cour seigneuriale du ressort de Morlaix [17B]). Alors Marguerite Busnou, la mère d'Anne Gadebois, et Marie Busnou, la mère d'Anne Robin, devraient être sœurs.

av 1616

--- **BUSNOU (BUNOUF/BUNOT)** originaire de Normandie.

ÉPOUSE NON-IDENTIFIÉE.

- a. *Pierre* m v 1636 Philippine HUET (Isaac & ----).
- b. ?*Marie* m av 1649 Michel MAUDUIT. Leur fille Jeanne n v 1649, originaire de Chant du Bourg, Bayeux ; m Rg Garlan 28a 21 sept 1677 Vincent ROINNIER (Noël & Peronelle Soulabaille) 25a, originaire de Plisselay, St-Brieux (tém : Me Yves Fontaine, Jacques Barbot & Alain Guesdon).

Note de Paul Delaney

Les patronymes Busnou/Bunot, Fontaine, Mauduit, Barbot et Guesdon se trouvent parmi les papetiers normands qui se sont établis en Bretagne au XVII^e siècle. De plus, Me Yves Fontaine épousa Julienne Busnou, fille de Pierre & Philippine Huet, et fut témoin au mariage de Michel L'Outre et Michelle Busnou (Rg Pleyber-Christ, 9 juill 1674). Raoulin Busnou, frère de Julienne, épousa Julienne Barbot, dont le père s'appelait Jacques. Les Guesdon étaient aussi alliés plusieurs fois par mariage aux Huet, et un nommé Yves Guesdon servit de parrain à Yves

Robin, fils d'Olivier et de Marie Busnou. Tous ces indices nous portent à croire que Marie Busnou, épouse de Michel Mauduit et mère de Jeanne Mauduit n v 1649, était prochement alliée à Pierre Busnou, l'époux de Philippine Huet. Leurs dates de mariage - v 1636 et av 1649 - suggèrent la possibilité qu'ils étaient frère et sœur.

ISAAC HUET n av 1600, maître papetier d'origine normande (évêché d'Avranches).

ÉPOUSE NON-IDENTIFIÉE.

- a. *Gilles* papetier, m Catherine PITHON (PITON). Enfants : Claude m Michèle Guenon ; René m Yvonne Le Page ; Pierre m Julienne Guenon ; Julienne m Gilles Gaune.
- b. *Étienne* m Julienne BARON. Enfants : Pierre m Magdaleine Gorju ; René.
- c. *Philippine* m Pierre BUSNOU, papetier.
- d. *Pierre* maître papetier ; d/s Rg Pleyber-Christ 4/6 nov 1695 (prés : Pierre Huet son fils, Jan Pithon, François Feillet & Guillaume Herlau) ; m 1 Jeanne Conar ; m 2 av 15 mars 1671 Janne Baron.
Enfants (probablement du deuxième lit) :
 - a. *Pierre* maître papetier à Rosanvern ; d Rg Pleyber-Christ 11 janv 1697 (François Feillet, Jean Pithon, René Huet & Mathurin Josse, Pierre Alexandre) ; m av mars 1670 Jeanne PITHON. Enfants : i. *Pierre* n janv 1675 ; d/s Rg Plourin 14/16 mai 1676 16 mois (prés : Pierre Huet aïeul). ii. *Catherine* n Rg Pleyber-Christ 10 mars 1681 ; d Morlaix 5 août 1716 ; m Rg St-Meleine de Morlaix 18 sept 1707 Jean-Maurice LE LOUTRE (Michel & Michelle Busnou) (disp 3-3 cons) vf de Marie-Anne Bourdon). iii. *Jeanne* n Rg Pleyber-Christ 2 janv 1674 (pr & mr : René Huet & Jeanne Baron) ; d/s Rg Pleyber-Christ 30/31 août 1702 (prés : Yves Le Guillou son mari, François Feillet, ---- Pithon, René Huet, Jan Poitevin) ; m Rg Pleyber-Christ 12 févr 1697 Yves Le Guillou (Hervé & Marie Pasquier).

b. *Julienne* n v 1669 ; s Rg Plourin 28 mars 1677 8a (prés : Yves Juhel, René Huet).

Note de Maître Jean-François Pellan, notaire & président du Centre de généalogie du Finistère :

Isaac Huet : Il doit être né un peu avant 1600. Le nom de sa femme est ignorée. Toutes les recherches un peu approfondies sur les papetiers aboutissent à lui. Il n'est peut être pas exagéré de penser qu'Isaac Huet est le grand-père de tous ceux qui ont dans leur arbre généalogique un ancêtre papetier originaire du secteur Plourin les Morlaix/Pleyber-Christ/Saint-Thegonnec. Les papetiers se sont installés dans nos régions pour la plupart des évêchés d'Avranches et de Coutances (en Normandie) ... Ces familles de papetiers vont vivre en cercle assez fermé... Un papetier devait épouser une papetière (*Bulletin des généalogistes du Finistère*, n° 13, mars 1985).

L'étude des dispenses de consanguinité faite a établi que Gilles Huet, Étienne Huet et Philippine Huet l'épouse de Pierre Busnou étaient frères et sœur. La dispense de consanguinité au troisième degré donné à Jean-Maurice Le Loutre et Catherine Huet mentionne que leurs grand-parents Philippine Huet et Pierre Huet étaient frère et sœur.

Note de Jean Ségalen

Isaac Huet : maître papetier, l'ancêtre d'une véritable dynastie de papetiers qui allaient édifier de nombreux moulins à papier le long du Queffleuth, cette rivière qui coule de Plouneour-Menez à Morlaix. Le curé de Pleyber-Christ désigne la rivière dans ses registre *le valon des papetiers*.

BIBLIOGRAPHIE

DESHAYES, Albert, *Dictionnaire des noms de familles bretons*, Édition le Chase-Marée-Armen.

GOURVIL, Francis, *Noms de famille bretons d'origine toponymique*, Édition de la Société archéologique du Finistère, Quimper, 1979.

LE MENN, Gwennolé, *Les noms de familles les plus portés en Bretagne*, Édition Coop Breich 29540, Spezet, 1993.

MORLET, Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Édition Perren, 1991.

**LA FAMILLE DE PIERRE GUÉGUEN,
ONCLE DE JOSEPH GUÉGUEN DE COCAGNE**

2 juill 1731, St-Meleine de Morlaix

(Jean Fercoq, Maurice Jezequel, *leurs dits pere et beau-pere*, qui ont signé)

PIERRE GUÉGUEN (Jean & Marie Le Pichon) n Rg St-Germain de Plougenver 6 mars 1712.

MARGERITE LE ROY (Jean & Isabelle Kerivoal).

- a. *Anonyme (mâle)* n Rg St-Meleine de Morlaix 16 avril 1731 *ondoye a la maison pour necessite*.
- b. *Isabelle-Yvonne* n Rg St-Meleine de Morlaix 20 juin 1733 (pr & mr : Yves Picot & Isabelle Le Roy).
- c. *Anonyme (mâle)* s Rg St-Meleine de Morlaix 8 sept 1736 (prés : François Grosselin).
- d. *Anne* n Rg St-Meleine de Morlaix 11 avril 1739 (pr & mr : Gilles Le Guen & Anne Hamonès).
- e. *Yves* n Rg St-Meleine de Morlaix 16 août 1741 (pr & mr : Yves Kerdore & Françoise Rolland).
- f. *Guillaume* n Rg St-Meleine de Morlaix 28 sept 1743 (pr & mr : Guillaume Guen & Françoise Lorey).

Notes

Rôles de capitation (Rennes, Archives de Bretagne, séries C, 1408) :
Morlaix :

Les ancêtres de Joseph Guéguen de Cocagne

1737 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, loueur de chevaux : 3 livres

1738 : Pierre Guéguen, rue des Vignes : 3 livres

1740 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, fournisseur de chevaux de poste : 3 livres

1741 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, fournisseur de chevaux de poste : 3 livres

1743 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, fournisseur pour la poste : 3 livres

Rôles de capitation (Nantes : Archives départementales de Loire-Atlantique AD 44 B 3639) : Morlaix :

1750 : Pierre Guéguen, fournisseur de chevaux : 8 livres, 4 sols, 2 deniers.

Rôles de capitation (Rennes : Archives de Bretagne, séries C 4112, 4114 & 4115) : Morlaix :

1770 : Pierre Guéguen, porteur et sa femme, rue au fil à droite en montant et la Tour du Pélicaut (auberge) : 2 livres

1775 : Pierre Guéguen, portefaix, rue de Bréhat : 3 livres.

1777 : Pierre Guéguen, rue des Vignes hors la porte : 1 livre.

1778 : Pierre Guéguen, portefaix, rue des Vignes, à gauche en montant en montant, pauvre : ----.

1781 : Pierre Guéguen, portefaix, rue des Vignes (n° 101) : 2 livres.

Deux lettres écrites par Pierre Guéguen, oncle de Joseph Guéguen de Cocagne, NB :

1. *Monseigneur*

La maison du bras d'or ne me convient pas du tout point Elle Est inhabitable Deffectueuse L'Ecurie Enfoncée & toujours plaine d'Eau & incommode pour le Service de la poste ainsy que M. Domesnil Le Scait au Lieu qu'il Est a sa Connoissance que Le Grand turc es un fort Bel Endroit pour la poste Etant sur la Grande place ou donnes tous les chemins de Paris & de Brest & ou descendent toutes les voitures j'ay Eté aujourdhuy fort surpris d'un Extrait que M. Domesnil ma Doné Dont je vous Envoy

copie Je vous supplie de vouloir Bien me faire marquer si ou non votre Justice se portera a m'accorder la ferme & la maison Le Grand turc & ce incessamment sil vous plait par raport que la saison presse pour le fourage.

Outre que la maison le Bras d'or n'est en aucune facon commode pour le Service de la Poste, cest que j'y Recevray autant de Plainte, tout comme dans la maison ou je suis

J'ay l'honneur d'etre avec profond respect

Monseigneur

Votre tres humble & tres obeissant serviteur

Pierre GUÉGUEN (sig)

Maitre de poste de Morlaix

Morlaix le 18 juin 1751

2. *Monseigneur*

Depuis ma derniere a laqu'elle je me refere une curiosité m'a engagé a visiter La maison Le Bras d'or par l'Examen que j'ay fait j'ay Remarqué qu'elle Etoit partout pourie Et Etanconnée & Sur le champ on m'a dit qu'elle avoit été condamnée ce que ma fait faire des perquisitions a ce juges j'ay trouve La sentence dont vous trouverez coppie conforme a loriginal dont se suis Saisy. Je ne vous Envoy Monseigneur cette copie, que pour vous faire voir que les Ms de Morlaix veulent non seulement me loger dans une maison Ecartée & incommode pour le Service de la poste, mais meme dans une Maison inhabitable Condamnée depuis 1742 depuis lequel temps on n'y a pas fait pourvu solde de reparation. En un mot me l'a donnerait-on pour Rien je n'y Logerois pas, & je ne puis comprendre qu'elle est la Raison des Messieurs de Morlaix de vouloir m'Empecher d'Entrer dans la Maison Le Grand turc, qui est affectuee pour Etre affermée a la Saint Michel prochaine et qui est actuellement occupée par un journaillier & la manufacture de tabac Dont sa femme tient cantine du Sieur Duplanty, marchand de vin & qui veut y mettre un nomme L'hena cordonnier pour y Debiter, on m'a assuré que la preference m'etoit due, je la Demande Monseigneur a vôtre Justice offrant de Payer davance s'il est requit Le prix du loger.

*J'Espere que votre Equité ordinaire Monseigneur se portera a
Statuer sur les Juste Représentations que je fais a Sa Grandeur*

J'ay L'honneur detre avec... respect

Monseigneur

Votre tres humble & tres obeissant serviteur

Pierre GUÉGUEN (sig)

Morlaix 21 juin 1751

LA FAMILLE LE LOUTRE

Jean-Louis Le Loutre, fils de Jean-Maurice Le Loutre-Després et de Catherine Huet, naît le 2 novembre 1711 dans la paroisse de Saint-Mathieu à Morlaix. Cette paroisse dépendait alors du diocèse de Tréguier, supprimé au moment de la Révolution. Baptisé le lendemain, il est porté sur les fonts baptismaux par le Sieur Jan Chevalier et demoiselle Françoise Lanteigne. Le père et le grand-père Michel Le Loutre assistent à la cérémonie. La grand-mère Michelle Busnou est restée près de la jeune maman.

Michel Le Loutre, le grand-père, résidait aussi à Morlaix. Il était dit tantôt *papetier*, tantôt *marchand magasinier*. Intermédiaire entre ses compatriotes papetiers à Morlaix et dans des localités voisines, il se constitua une petite fortune.

Son fils, Jean-Maurice, qualifié *d'honorable marchand* lors de la naissance d'un de ces enfants, se faisait appeler Le Loutre-Després, comme les bourgeois dénoncés par Molière, qui faisaient suivre leur nom de celui d'une terre non seigneuriale. En 1703, il avait épousé une jeune orpheline, Marie-Anne Bourdon. De cette union devait naître un fils en 1704. La mère et le fils mouraient l'année suivante.

Jean-Maurice épouse, deux ans plus tard, Catherine Huet. Catherine, fille de Pierre Huet, maître-papetier, et de Marguerite Piton, était orpheline lors de son mariage et demeurait après le décès de sa sœur la seule héritière. Jean-Maurice Le Loutre, après cette nouvelle union, va gérer les biens apportés par sa nouvelle épouse. Il assume la production et le commerce du papier.

Catherine Huet et Jean-Maurice Le Loutre étaient cousins issus de germains. Ils étaient les arrières-petits-enfants d'Isaac Huet, maître papetier, ancêtre d'une véritable dynastie de papetiers qui allaient édifier de nombreux moulins à papier le long du Queffleuth, cette rivière qui coule de Plouneour-Menez à Morlaix. Les familles LeLoutre et Huet étaient d'origine normande, venues en Bretagne exercer le métier de papetier. La famille Huet était propriétaire de plusieurs moulins. Sans exclure le commerce, les Huet se livrèrent plutôt à l'exploitation de ces moulins. La famille Le Loutre avait aussi des moulins, mais se réservait surtout au commerce.

Les généalogies Le Loutre et Bourdon nous permettent de trouver très souvent ces familles liées par le mariage et les liens spirituels qui créent les baptêmes aux familles d'ascendance normande que l'on compte très souvent parmi les exploitants de moulins, les Busnou, Piton/Pithon, Millet, Hesnard, Lanteigne, Primagne, Huel, ou encore les Cordier, Guesdon, de la Mare, Baudouin, Guesnou. Il n'est pas rare de noter sur les registres un mariage de papetier originaire de l'évêché d'Avranches ou un décès de maître ou de compagnon papetier *normand de nation*. La France n'avait pas encore acquis son identité. Elle demeurait une union de provinces.

Henri Bourde de la Rogerie indique dans son étude sur les papetiers de la région de Morlaix (p. 15 & 21) que la famille noble Le Borgne de Lesquiffiou afféagea aux papetiers venus de Normandie des terrains sur lesquels furent construits, dans la paroisse de Pleyber-Christ, localité située à l'ouest de Morlaix, une dizaine de moulins. Celui de Rosanvern construit en 1632 devenait en 1655 la propriété des Huet et en 1718 celle des Le Loutre. Le moulin de Rosanvern est situé à 5,5 km à l'est du bourg de Pleyber-Christ.

Il convient ici d'indiquer que lors d'une traversée vers l'Acadie le bâtiment de guerre français sur lequel se trouvait l'abbé Jean-Louis Le Loutre fut intercepté par escadre anglaise. Fait prisonnier, sachant sa tête mise à prix, l'abbé Le Loutre se nommait Monsieur de Rosanvern.

Les parents de Catherine Huet, Pierre Huet et Marguerite Pithon, devait résider successivement dans plusieurs moulins de cette vallée du Queffleuth, que les prêtres de Pleyber-Christ désignent dans les registres paroissiaux *le vallon des papetier*. Louis Le Guennec dans son livre *Une famille de noblesse bretonne - Les Barbier de Lescoet* rapporte (p 525-26)

qu'en 1748, les moulins à papier relevant de la seigneurie de Lesquiffiou étaient celui de Rosanvern tenu par les enfants Desprez-Le Loutre, moyennant une chefrete de 15 livres argent, 12 pommes de rainette, 2 rames de papier grand format et une branche de laurier ; un autre moulin du lieu afféagée 9 livres. Le moulin de Roudougoallen, afféagé aux enfants de Michel Le Loutre, 21 livres, plus 2 rames de grand papier fin ; deux autres moulins à Roudougoallen et celui de Glaslan, tenu par Pierre Huet-Lalande, moyennant 21 livres et 4 rames de papier fin et celui de Kermarquer.

Les moulins débordèrent d'activité jusqu'à la fin du dix-septième siècle, époque ou comme l'écrit Bourde de la Rogerie (p. 15) dans son étude sur les papetiers :

le commerce de Morlaix tomba comme celui de la plupart des autres villes de Bretagne dans une profonde décadence, la cause en fut non pas tant les guerres malheureuses de la fin du règne de Louis XIV que la « Réformation de la noblesse », ou vérification des titres des personnes prétendant posséder la qualité de noble, qui eut lieu en Bretagne en 1668 et les années suivantes. Les commissaires choisis parmi les membres du parlement accueillirent avec une extrême complaisance les prétentions nobiliaires de familles de robe, mais ils exclurent injustement des rangs de la noblesse quantité de familles et gentilshommes adonnés au commerce.

Ces familles se virent imposer de charges excessives, et leurs descendants achetèrent des petites charges administratives et ils s'éloignèrent des professions qu'avaient recherchées leurs ancêtres.

Les rôles de capitation de Morlaix de l'année 1704 nous apportent quelques éléments sur l'imposition des familles Le Loutre et Huet :

Paroisse de St-Mathieu, Chapitre des marchands en gros :

Le Sieur [Michel] Le Loutre	60 livres
Une servante	30 sols

Chapitre de marchands de détails

Le Sieur [Jean-Maurice] Le Loutre fils	30 livres
Le Sieur Étienne Huet	45 livres

Paroisse St-Meleine

Le Sieur Germain Huet	15 livres
Guillaume Huet <i>Dindandier</i> ⁹	15 livres

Chapitre des médecins, apothicaires, chirurgiens et perruquiers

Le Sieur Huet, perruquier	10 livres.
---------------------------	------------

Une imposition de 60 livres indique une certaine aisance. Sur les rôles de capitation des premières années du siècle (ex. 1701), les Huet et les Le Loutre sont qualifiés de *riches marchands* : « Etienne Huet, dit Toby, est riche marchand, contreporteur¹⁰, [demeurant] rue du Pave, Notre Dame ». « Le Sieur le Loutre, marchand *grossier et magasinier*¹¹ en papier et autre marchandises, [demeurant] rue les Halles ».

Revenons aux parents de l'abbé Jean-Louis Le Loutre. La parenté qui unissait Jean-Maurice Le Loutre et Catherine Huet, parenté au troisième degré, conduisait pour permettre leur union à une demande de dispense d'empêchement de mariage. Le pape Clément XI devait accorder cette dispense. Sur l'acte de mariage célébré 18 septembre 1707 dans l'église de St-Meleine à Morlaix, on lit :

... Vu la bulle de dispence d'empement de mariage au tiers degre de consanguinité accordée par Sa Sainteté en faveur dudit Sieur Jean Maurice Le Loutre et demoiselle Catherine Huet expédiée à Saint Pierre à Rome aux nones de juin dernier, an septieme du pontificat de notre Saint père scellée sur plomb et fil de chanvre, signée sur le replis en parchemin petrus de petit vérifiée par les Sieurs de Lanoue et Lezineau banquiers expeditionaires de cour de rome demeurant à paris le huitiesme d'aoust derniers et controlée le mesme jour. La dispence a esté vérifiée par monsieur le grand vicaire de Tréguier et commissaire apostolique député par nostre Saint père le pape Clement onze insinuée et controlé au greffe des insinuations eclesiastiques de Tréguier La bulle de dispence et la sentence de fulmination le douxiesme de ce

9. Dindandier : probablement dinandier, marchand de pièce de vaisselle, pots, plats, fontaine, chandeliers, statuettes.

10. Contreporteur : colporteur.

11. Marchand grossier et magasinier : grossiste et magasinier.

*présent mois Signe Postic greffe jay soussigné prestre chap
curé de St Meleine pris le parolles de présent entre les dits
parties et leurs ay donné la benediction nuptialle a la fin du
sacrifice de la messe en présence des Soussignants :*

*Signe Catherine Huet, Jean-Maurice Le Loutre
 Michel Le Loutre, J. Hesnard
 P. Le Louec ptre.*

L'obligation de l'obtention auprès du pape de la dispense montre à l'évidence que les familles Le Loutre et Huet bénéficiaient de revenus conséquents. Les *suppliants* modestes ne pouvant faire les frais nécessaires pour l'obtention de cette dispense en cour de Rome avaient habituellement recours à la juridiction diocésaine.

De ce mariage naîtront six héritiers, une fille et cinq fils :

- a. *Michel*, né le 10 juin 1708, dans l'année qui suit le mariage, il meurt le 23 décembre 1792 à Morlaix.
- b. *Jean-Louis*, né le 6 septembre 1709 ; placé en nourrice il meurt, âgé de 6 mois, le 24 mars 1710 à Plouigneau, une localité située à une dizaine de km à l'est de Morlaix.
- c. *Jean-Maurice*, né le 23 septembre 1710, et sa sœur jumelle.
- d. *Anne-Radegonde*, qui meurt à Morlaix le 26 octobre 1711.
- e. *Jean-Louis*, né le 2 novembre 1711, prêtre, missionnaire en Acadie ; il meurt le 30 septembre 1772 à Nantes.
- f. *Joseph-Michel*, né le 4 mars 1713, prêtre, curé de l'église St-Meleine à Morlaix, il meurt dans cette localité le 17 janvier 1746.

Michel l'aîné devait acheter une charge administrative ; les deux derniers, Jean-Louis et Joseph-Michel, rentraient dans les ordres. La régression des activités des moulins à papier fut peut-être une incitation à choisir ces voies. D'autres raisons allaient bouleverser le cours de la vie des enfants. Ce fut d'abord la mort de leur mère Catherine Huet en 1716 ; elle n'a pas encore 35 ans. Jean-Louis n'a pas atteint ses 5 ans ; Joseph-Michel va vers les 4 ans. Puis ce fut le décès de leur grand-mère maternelle en 1718 et celui du grand-père en 1719. Leur père, Jean-Maurice Le Loutre, devait suivre ; il

meurt en 1720 dans sa quarante-troisième année. Si Michel a alors 12 ans, le plus jeune des enfants vient seulement de passer ses 7 ans.

Les enfants, maintenant orphelins, sont confiés à leur tante paternelle, Anne Le Loutre, la fille aînée de Michel Le Loutre et de Michelle Busnou. Elle était la marraine de leur sœur défunte Anne-Radegonde. Anne Le Loutre s'était mariée en 1691, ayant à peine 15 ans, à François-Joseph Hesnard, marchand de toile de la ville de Morlaix. Devenue veuve et tutrice de ses neveux, elle allait confier leur éducation au clergé local.

Durant ses années passées en Acadie, l'abbé Jean-Louis Le Loutre conserva des contacts avec le monde des papetiers. Bourde de la Rogerie dans son étude déjà citée indique (p. 30 et 37) que les déclarations d'imposition de 1751 et de 1753 de Plourin, localité voisine de Morlaix, mentionnent que l'abbé Le Loutre percevait une rente de 16 livres 8 sols 6 deniers sur les revenus du moulin à papier de Penlan en Plourin.

Après sa sortie des prisons anglaises, il s'occupa à secourir les Acadiens réfugiés en France. À différentes occasions, il intervint auprès des autorités en faveur de son frère Michel.

BIBLIOGRAPHIE

BOURDE DE LA ROGERIE, Henri, « Les papetiers de la région de Morlaix depuis le XVI^e siècle jusqu'au commencement du XIX^e siècle », *Contributions à l'histoire de la papeterie en France*, VII, Grenoble : Édition de l'industrie papetière, 1941.

LE GUENNEC, Louis, *Une famille de la noblesse bretonne - Les Barbiers de Lescoet*, Quimper : Édition les Amis de Louis le Guennec, 1991.

GÉNÉALOGIE DES LE LOUTRE

10 oct 1703, St-Mathieu de Morlaix

JEAN-MAURICE LE LOUTRE, Sieur Després (Michel & Michelle Busnou) b Rg St-Meleine de Morlaix 30 mars 1678 ; *honorable marchand* ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 4 nov 1720.

- m 1 **MARIE-ANNE BOURDON** (Jacques & Jeanne Onfrey) n v 1686 ; orpheline ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 9 févr 1705 19a.
- a. *Michel* b Rg St-Mathieu de Morlaix 9 févr 1704 ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 26 nov 1705.
- 18 sept 1707, St-Meleine de Morlaix
(tém : Michel Le Loutre & ---- Hesnard)
- m 2 **CATHERINE HUET** (Pierre & Marguerite Piton) n Rg Pleyber-Christ 13 mars 1681 ; orpheline, fille du propriétaire du moulin à papier de Rosanvern à 5,5 km à l'est de Pleyber-Christ (ce moulin appartenait aux Huet depuis 1655) ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 5 août 1716.
- b. *Michel* Rg St-Mathieu de Morlaix 10 juin 1708 (pr & mr : *Le pieux* Michel Le Loutre & Demoiselle Renée Huet) ; *Receveur des Domaines* à Lesnevin, puis à Châteaulin, Lannion & enfin à Alençon ; s Morlaix 22 déc 1792 85a ; m 1747 (actes de fiançailles, Rg Faoet 27 juill 1747) Marie-Jeanne OLIVIER de PRÉVILLE, vve de Sieur Jacques Le Gallou, *en son vivant président du présidial de Quimper* ; d Rg St-Sauveur de Quimper, 11 déc 1747.
- c. *Jean-Louis* b Rg St-Mathieu de Morlaix 6 sept 1709 (pr & mr : Jean Piton & Michelle Busnou) ; s Rg Plouigneau 24 mars 1710 6 mois (prés : Desprez Le Loutre & Catherine Huet).
- d. *Jean-Maurice* (jumeau) b Rg St-Mathieu de Morlaix 23 sept 1710 (pr & mr : Jean-Maurice Le Loutre & Demoiselle Guillemette Millet).
- e. *Anne-Radegonde* (jumelle) b Rg St-Mathieu de Morlaix 23 sept 1710 (pr & mr : Jean Juhel & Anne Le Loutre) ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 26 oct 1711.
- f. *Jean-Louis* n/b Rg St-Mathieu de Morlaix 2/3 nov 1711 (pr & mr : Sieur Jan Chevalier & Demoiselle Françoise Lanteigne) ; prêtre missionnaire en Acadie ; d/s Rg Nantes 31 sept/1^{er} oct 1772.
- g. *Joseph-Michel* b Rg St-Mathieu de Morlaix 4 mars 1713 (pr & mr : Michel Hesnard & Thérèse Henry) ; prêtre, curé de St-

Meleine de Morlaix ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 17 janv 1746
33a (prés : M. Hesnard).

Note historique

Rôles de capitation (Morlaix, Archives municipales : chemise n° 112)

Morlaix 1704 : Le Sieur Le Loutre, fils : 30 livres

Notes de Jean Ségalen

1. La dispense du troisième degré de consanguinité (donnée par une bulle du Pape Clément XI) entre Jean-Maurice Le Loutre, petit-fils de Philippine Huet & Catherine Huet, petite-fille de Pierre Huet, nous montre que Philippine et Pierre Huet étaient frère et sœur, et donc enfants du maître papetier, Isaac Huet. Cela est aussi confirmé par le fait que Catherine Huet était héritière d'un moulin à papier à Pleyber-Christ.
2. Anne Le Loutre, femme de François-Joseph Hesnard, fut tutrice de ses neveux, Michel 12 ans, Jean-Louis 9 ans et Joseph-Michel 7 ans, les fils de son frère Jean-Maurice, qui était déjà veuf à deux reprises lors de sa mort à l'âge de 42 ans (Archives départementales du Finistère : Indication figurant sur le registre du contrôle des actes de notaire, mais l'acte du 22 février 1721 n'a pas été trouvé). Anne Le Loutre fut aussi la marraine de Anne-Françoise Hamonès, fille de sa cousine germaine, Anne Robin, et mère de Joseph Guéguen de Cocagne.
3. Joseph-Michel Le Loutre, prêtre, avait songé rejoindre son frère aîné en Acadie. La mission installée à Malpêtre (Malpec) à l'île St-Jean n'avait pas de titulaire. Cette affectation était prévue pour le jeune Le Loutre. Mais sa mort à l'âge de 33 ans a mis fin à ce plan. Comme curé de St-Meleine, il a baptisé des enfants de Hervé Hamonès, ainsi que des enfants de Jean, fils de celui-ci.

9 janv 1691, St-Mathieu de Morlaix

FRANÇOIS-JOSEPH HESNARD n v 1648 ; marchand de draps ; d Rg St-Mathieu de Morlaix 12 févr 1709.

ANNE LE LOUTRE (Michel & Michelle Busnou) n Rg St-Mathieu de Morlaix 6 mai 1676 ; d 11 août 1742.

- a. *Michelle-Françoise* n Rg St-Mathieu de Morlaix 14 nov 1691 (pr & mr : Sieur Jacques Le Brun & Michelle Le Brun ; prés : Michel Le Loutre).
- b. *Michel* n Rg St-Mathieu de Morlaix 8 oct 1694 (pr & mr : Sieur Michel Le Loutre, Demoiselle Thérèse Thomase Gaste) ; d Rg St-Mathieu de Morlaix 8 févr 1742 48a (tém : Joseph-Michel Le Loutre).
- c. *Jean-Maurice* n v 1695 ; Sieur de la Mallière ; d Rg St-Mathieu de Morlaix 11 avril 1751 56a.
- d. *Bernard* n Rg St-Mathieu de Morlaix 23 févr 1697 (pr & mr : Noble Homme Bernard Doudin, Sieur de Lanoy, Anne-Ursule de Parthenay ; prés : Michel Le Loutre, Marie-Françoise de Parthenay, Yves de Parthenay & Marguerite Le Loutre).
- e. *Marguerite* n Rg St-Mathieu de Morlaix 20 févr 1698 (pr & mr : Me Guy Lucas & Dlle Jeanne Hamon ; prés : Guillaume Hamon & Jean de Madec Montford).
- f. *Françoise* n Rg St-Mathieu de Morlaix 10 nov 1699 (pr & mr : Clette Lerron, Sieur de Pouligou, Françoise Michel, Demoiselle de Kerleo & Hauteville de Parthenay ; prés : Michel Le Loutre & J. Henry).
- g. *Michel* n Rg St-Mathieu de Morlaix 21 juill 1700 (pr & mr : Honorable Marchand Michel Le Loutre & Guillemette Millet).
- h. *Guillaume* n Rg St-Mathieu de Morlaix 5 sept 1701 (pr & mr : Michel Hesnard & Catherine Millet ; prés : Yves de Parthenay, Marguerite Le Loutre & Michel Le Loutre) ; marchand ; m Françoise-Théophile LE DIZEZ ; d 26 janv 1767 (tém : Duplessis Roquelin Le Henaff).
- i. *Jean* n Rg St-Mathieu de Morlaix 30 mai 1703 (pr & mr : Jean-Maurice Le Loutre & Marie Stephan ; prés : Michel Le Loutre &

- Hervé Traouez) ; d Rg Plourin 2 avril 1704, 9 mois (prés : M. Le Loutre le fils, René Huet & Pierre Huet).
- j. *Marie-Catherine* n Rg St-Mathieu de Morlaix 12 juill 1704 (pr & mr : Jean-Maurice Hesnard & Catherine Chaflot ; prés : Michel Hesnard & Michel Le Loutre Després).
- k. *Joseph-Bernard* n Rg St-Mathieu de Morlaix 14 août 1705 (pr & mr : Bernard Hesnard & Barbe Busnou ; prés : Michel Le Loutre, Michel Hesnard & Després Le Loutre qui ont signé) ; d 2 sept 1705.
- l. *Marie-Anne* n Rg St-Mathieu de Morlaix 19 oct 1706 (pr & mr : Bernard Hesnard, écuyer, & Marie LeGras ; prés : Michel Le Loutre, Michel Hesnard qui a signé, Bernard Le Loutre qui a signé ; m Jean-Baptiste LE BEAU, honorable marchand ; Rg St-Meleine de Morlaix 15 mai 1752 45a ; onze enfants nés entre 1734 et 1750.

Note de Jean Ségalen

Il n'y a à Morlaix à cette époque qu'une seule famille Hesnard, celle de François-Joseph et de Anne Le Loutre (la tante de l'abbé Le Loutre).

Notes historiques

Rôle de capitation (Morlaix : Archives municipales, chemise n° 11) :

Morlaix : 1704 : Le sieur Hesnard : 30 livres
Une servente : 30 sols

9 juill 1674, Pleyber-Christ

(tém : Pierre Huet maître papetier, François Goupil,
Guillaume Milec maître papetier & Yves Fontaine)

MICHEL L'OUTRE (Massé & Michelle La Brouenne) de la paroisse de Plourin ; n v 1649 ; *honoraboe marchand, papetier, marchand magasinier* ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 1^{er} oct 1717 70a.

MICHELLE BUSNOU (Pierre & Philippine Huet) n v 1647 ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 30 mars 1718 71a.

- a. *Anne* b Rg St-Mathieu de Morlaix 6 mai 1676 (pr & mr : Pierre Gatté & Anne Folgolvez) ; m Rg St-Mathieu de Morlaix 9 janv 1691 François-Joseph HESNARD, marchand de toile d'une famille d'origine normande.
- b. *Jean-Maurice*, Sieur Despres b Rg St-Mathieu de Morlaix 30 mars 1678 (pr & mr : Maurice Primaigné, avocat à la cour & Jeanne Gasté) ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 14 nov 1720 ; m 1 Rg St-Mathieu de Morlaix 10 oct 1703 Marie-Anne BOURDON (Jacques & Jeanne Onfrey) (disp -- cons) ; m 2 Rg St-Meleine de Morlaix 18 sept 1797 Catherine HUET (Pierre, maître papetier & Marguerite Piton) (disp 3-3 cons).
- c. *Jacquette* b Rg St-Mathieu de Morlaix 4 mai 1679 (pr & mr : Pierre Aubry & Jacquette Busnou).
- d. *Julienne* b Rg St-Mathieu de Morlaix 17 sept 1680 (pr & mr : Bernard Rolland, Julienne Barbot) ; s Rg St-Mathieu de Morlaix 7 juin 1681 (prés : Michel Le Loutre père, Bernard Rolland & Raoulin Busnou).
- e. *Isabelle* b Rg St-Mathieu de Morlaix 5 oct 1681.
- f. *Anne* b Rg St-Mathieu de Morlaix 9 mars 1683 (pr & mr : François Michel, Sieur de Launay & Marie-Jeanne Botvarec).
- g. *Vincent* b Rg St-Mathieu de Morlaix 11 mai 1684 (pr & mr : Vincent Le Corre & Guillemette Millet).
- h. *Marguerite* b Rg St-Mathieu de Morlaix 21 juill 1685 (pr & mr : Jean Henry & Marguerite Lainé).
- i. *François-Joseph* b Rg St-Mathieu de Morlaix 21 avril 1687 (pr & mr : François-Joseph Hesnard & Marie-Catherine Coste).

Notes historiques

Rôles de capitation (Morlaix : Archives municipales, chemise n° 11) :

1704 Morlaix, St-Mathieu : Chapitre des marchands en gros :

Le Sieur Michel Le Loutre, marchand grossiste et magasinier en
papier et autres marchandises, rue les Halles : 60 livres
Une servante : 30 sols

La généalogie ascendante de Joseph Guéguen de Cocagne

Jean SÉGALEN et Paul DELANEY

1760, baie des Ouines

JOSEPH GUÉGUEN dit GOGUEN (Jacques & Anne Hamonès)
n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 2/3 mars 1741 ; juge de paix, interprète,
marchand ; d Cocagne 28 févr 1825, fosse bénite Rg Grande-Digue 13 mars
1825.

- m 1 **ANNE dite NANON ARSENEAU** (François & Anne Bourgeois) n/b Rg
Beaubassin 26 mars 1743 ; d 1770, Bélair, près de Cocagne.
- a. *Joseph* n Acadie 25 mai 1761/b Rg Miquelon 9 juin 1766 ; d/s Rg
Cocagne 1/4 janv 1847, 87a (prés : Cyrille Goguen son fils & Placide
Goguen son neveu) ; m 1 v 1782 Marie-Anne BASTARACHE
(Michel & Marguerite Gaudet) ; m 2 v 1785 Anne LE BLANC
(Charles & Marie Barrieau).
 - b. *Jean-Baptiste* n Acadie 18 janv 1763/b Rg Miquelon 9 juin 1766 (ond
par Jean Caylon chirurgien français) (pr & mr : Jean-Baptiste Thériot &
Anne Bourgeois) ; d 3 mars 1839, 77a/fosse bénite Rg Cocagne 8 oct
1839 ; m v 1783 Marie-Madeleine THIBODEAU (Germain &
Madeleine-Blanche Préjean).
 - c. *Marie*.
 - d. *Anne-Marie* n Acadie 25 févr 1765/b Rg Miquelon 9 juin 1766 (ond par
Pierre Gaudet) (pr & mr : Jean Bourg & Marie Arseneau) ; m 1 v 1783
Joseph (dit Joson) ARSENEAU (Paul & Anne Bernard) ; m 2 v 1806
Jean-Baptiste HACHÉ dit GALLANT (Charles & Geneviève Lavergne)
vf de Hélène Richard.
 - e. *Marguerite* n/b Miquelon 12 sept 1767 (pr & mr : Pierre Arseneau &
Marguerite Arseneau) ; m 1 v 1785 Joseph LIRETTE ; m 2 Rg
Barachois 22 sept 1829 Charles LE BLANC (Augustin & Françoise
Hébert) vf Marie-Josèphe Cormier & Marie Duguay.

v 1772

- m 2 **MARIE CAISSIE** (Joseph & Marie-Josèphe Lapierre) n v 1732 ; vve de Pierre Lambourt ; d -- nov 1807, 75a/fosse bénite Rg Cocagne 5 déc 1807.
- f. *Anne* n v 1773 ; d/s Rg Grande-Digue 14/15 mars 1803, 32a env. ; m v 1793 Pierre POIRIER (Joseph & Marguerite Arseneau).
- g. *Madeleine* n/b (Rg Carleton) Cocagne 23 août 1775/7 juin 1777 (ond par Lantine Poirier) (pr & mr : Paul Hébert & Marie Goguen) ; m v 1792 Michel BABINEAU (Paul & Marguerite Richard).
- h. *Marie-Henriette* n/b (Rg Carleton) Cocagne 4/7 juin 1777 (ond par Jean Bourg) (pr & mr : Jean-Baptiste Després & Marie Hébert) ; m (Rg Saint- Basile) Cocagne 8 juin 1795 François HÉBERT (Paul & Marguerite Arseneau).

19 févr 1808, Cocagne

(tém : Michel Babineau & François Hébert gendres de l'époux,
Michel Babineau & Joseph Lirette amis de l'épouse ; l'époux a signé)

- m 3 **ANNE SURETTE** (Joseph & Isabelle Babineau) n/b (Rg Restigouche) Memramcook 20 août 1772/22 sept 1774, vve de Casimir Melanson ; d/s Rg Cocagne 24/26 mars 1844, 70a env (prés : Damien Goguen & Maximilien Goguen ses fils).
- i. *Rosalie* n/b Rg Cocagne 12 déc 1808/23 juin 1809 (pr & mr : Hippolyte Bourg & Marie-Blanche Després ; le père a signé) ; d/s Rg Grande-Digue 25/27 avril 1881, 72a ; m Rg Cap-Pelé 7 avril 1823 Thomas BOURG (Jean-Chrysostôme & Marie Hébert).
- j. *Damien* n/b Rg Cocagne 20 juin/24 nov 1811 (pr & mr : Joseph Hébert & Madeleine Hébert) ; s Rg Cocagne 11 nov 1862, noyé ; m 1 Rg Grande-Digue 9 févr 1829 Scholastique LÉGER (Auguste & Geneviève Després) ; m 2 Rg Barachois 19 févr 1849 Marie-Rose DOIRON (Laurent & Anne Bourgeois) (dispense 2-3 cons).
- k. *Maximilien (dit Petit Maximilien)* n/b Rg Cocagne 7 mars 1813/29 janv 1814 (pr & mr : François Hébert beau-frère & Marie Goguen nièce) ; d/s Rg Cocagne 28 mars 1902 ; m 1 Rg Cocagne 12 nov 1832 Scholastique HACHÉ dit GALLANT (Isidore & Radegonde Caissie) ; m 2 Rg Cocagne 25 août 1851 Clémence CORMIER (Fidèle & Hélène Breau).

La généalogie ascendante de Joseph Guéguen de Cocagne

1. *Dométhilde* n/b (comme Bathilde) Rg Cocagne 6/24 avril 1817 (pr & mr : Placide Després & Judith Després) ; d/s Rg Grande-Digue 17/19 avril 1870, 57a ; m Rg Cocagne 28 nov 1832 Amand BOURGEOIS (Alain & Rosalie Arseneau).

27 juillet 1737, Saint-Meleine de Morlaix

(tém : Pierre Guéguen, père de l'époux, Hervé Hamonès, père de l'épouse,
Jean René Bertevaz, Jean Hamonès, les Hamonès ont signé)

JACQUES GUÉGUEN dit Bragou Ruz (Pierre & Julienne Le Scornet)
n/b Rg Saint-Germain de Plougonver 11/13 févr 1714 ; *de Plougonver,*
habitué audit St Meleine, loueur de chevaux ; s Rg Saint-Martin de Morlaix
30 avril 1786, 77a.

- m 1 **ANNE HAMONÈS** (Hervé & Anne Robin) *aussi de St Meleine* ; n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 7 juill 1720 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 28 févr 1756, 36a *épouse Jacques Guéguen* (prés : Pierre Guéguen, Hervé Hamonès).
- a. *Madeleine* b Rg Saint-Meleine de Morlaix 3 mars 1740.
 - b. *Joseph* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 2/3 mai 1741 (pr & mr : Joseph Foubert & Marie-Madeleine Hamonès, qui ont signé) (Rc fort Beauséjour 1763, Rc Miquelon 1767 Jacques [sic], 27a) ; d Cocagne 28 févr 1824, 85a env/fosse bénite Rg Grande-Digue 13 mars 1825 ; m 1 (selon Placide Gaudet) baie des Ouines commencement de l'été 1760 Anne dite Nanon ARSENEAU (François & Anne Bourgeois); m 2 v 1772 Marie CAISSIE (Joseph & Marie-Josèphe Lapierre) vve de Pierre Lambourt ; m 3 Rg Cocagne 19 févr 1808 Anne SURETTE (Joseph & Isabelle Babineau) vve de Casimir Melanson.

Acte de baptême de Joseph Guéguen
(Registres de la paroisse de Saint-Meleine, Morlaix, Archives municipales de

Morlaix, Bibliothèque centrale, Morlaix, Bretagne, France)

- c. *Marguerite* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 5/6 mars 1743 (pr & mr : Jean Rolland & Marguerite LeRoy) ; d/s Morlaix 5/6 juill 1822 *décédée dans sa demeure située ruelle au four* ; m Yves TRÉTANDE, portefaix ; d/s Morlaix 14/15 sept 1827, 89a *natif de Plougasnou, veuf de Marguerite Guéguen*. Enfants : Jacques, Nicolas, Marie & Michel.
- d. *Anonyme* d Rg Saint-Meleine de Morlaix 17 oct 1745 (prés : Jacques & Anette Hamonès, Gabriel Cordier).
- e. *Jean-Pierre* b Rg Saint-Meleine de Morlaix 22 mai 1749 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 20 juill 1749, 3 mois (prés : Jacques & Anne Hayon, Pierre Guéguen, Jeanne Léon).

18 octobre 1756, Saint-Martin de Morlaix

- m 2 **CATHERINE LE COULM**, vve d'Yves Guichard, originaire de Saint-Martin de Morlaix, domiciliée à Saint-Meleine.
 - f. *Jacques* b Rg Saint-Meleine de Morlaix 10 mars 1767.
 - g. *Julienne* b Rg Saint-Meleine de Morlaix – sept 1767 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 29 janv 1772.
 - h. *Jeanne-Françoise-Yvonne* b Rg Saint-Meleine de Morlaix 26 juin 1765 ; m Rg Saint-Meleine de Morlaix 6 févr 1786 Jean LAURENT, originaire de Minihy de Léon.
 - i. *Marguerite-Perrine* b Rg Saint-Meleine de Morlaix 8 mai 1767.

Notes historiques

Rôles de capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Ile-et-Vilaine série C 1408), Morlaix :

1738 Jacques Guéguen, rue au Fil, loueur de chevaux : 1 Livre (L) 10 sols (s).

1740 Jacques Guéguen, quartier des Jacobins, pauvre: 1 L

1741 Jacques Guéguen, rue des Vignes, journalier : 1 L

Rôles de capitation (Nantes, Archives départementales de la Loire-Atlantique, AD 44 B 3639), Morlaix :

1743 Jacques Guéguen, rue des Vignes, loueur de chevaux : 3 L

1750 Jacques Guéguen, loueur de chevaux : 5 L, 2 s, 7 deniers (d).

La généalogie ascendante de Joseph Guéguen de Cocagne

Rôles de capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Ille-et-Vilaine, série C 4111 & 4114), Morlaix :

1758 Jacques Guéguen, rue des Vignes, loueur de chevaux : 3 L

1763 Jacques Guéguen, rue des Vignes *en montant au dessus de la porte à droite et à gauche 884*, loueur de chevaux, pauvre : 1 L

1777 Jacques Guéguen, journalier, dit « Bragou Ruz », Quai de Léon, pauvre : pas imposé.

1778 Jacques Guéguen, dit « Bragou Ruz », Quai de Léon, pauvre : n° 778, pas imposé.

Note de Jean Ségalen

Bragou Ruz surnom breton qui, en français, signifie *culotte rouge*. La connotation bretonne de ce surnom est plus amusante que la version française.

**Acte de mariage de Pierre Guéguen et Julienne Le Scornet.
(Registres de la paroisse de Saint-Germain de Plougonver, Archives
départementales des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc, Bretagne, France)**

18 oct 1708, Saint-Germain de Plougonver

(tém : Germain Guéguen, qui a signé & Jacques Guéguen,
Henry Keramoal, Maurice Le Hent)

PIERRE GUÉGUEN (Jean & Marie Le Pichon) n Rg Louargat 26 juill
1683 ; ménager ; d après 27 juill 1737.

m 1 **JULIENNE LE SCORNET** (Guillaume & Anne Keramoal) n v 1690 ;
d/s Rg Saint-Germain de Plougonver 5/6 avril 1723, 33a, *femme de Pierre
Guéguen de Kerigonan* (prés : Jacques Guéguen, Yves Le Rus, Gille
Le Hemery), les parents du village de Resterber.

Acte de sépulture de Julienne Le Scornet.

(Registres de la paroisse de Saint-Germain de Plougonver, Archives départementales des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc, Bretagne, France)

- a. *Jean* n/b Resterber/Rg Saint-Germain de Plougonver 28/29 juin 1709 (pr & mr : Jean Le Joliff & Louise Kermen).
- b. *Pierre* n/b Kerigonan/Rg Saint-Germain de Plougonver 6 mars 1712 (pr & mr : Pierre Collin & Marguerite Vincent) ; m Rg Saint-Meleine de Morlaix 2 juill 1731 Marguerite LE ROY (Jean & Isabelle Kerivoal).
- c. *Jacques* n/b Rg Saint-Germain de Plougonver 11/13 févr 1714 (pr & mr : Jacques Guéguen de Louargat & Marguerite Derrien de Kerigonan), les parents ménagers du village de Kerigonan ; s Rg Saint-Martin de Morlaix 30 avril 1786, 77a ; m 1 Rg Saint-Meleine de Morlaix 27 juill 1737 Anne HAMONÈS (Hervé & Anne Robin) ; m 2 Rg Saint-Martin de Morlaix 18 oct 1756 Catherine LE COULM, veuve d'Yves Guichard.
- d. *Philippe* n v 1716 ; s Rg Saint-Germain de Plougonver 25 déc 1723, env 7a du village de Kerigonan (prés : Pierre Guéguen son père & Henri Keramoal).
- e. *Marie* n/b Rg Saint-Germain de Plougonver 24/25 janv 1719 (pr & mr : Germain Guéguen & Marie Fercocq) ; s Rg Saint-Germain de Plougonver 9 déc 1723, 5a (prés : Pierre Guéguen, Marie L'Hosteler, --- Courtais).
- f. *Henora* b Rg Saint-Germain de Plougonver 23 déc 1722 (pr & mr : Louis Le Fur & Marie Le Cam).

9 sept 1723, Saint-Germain de Plougonver

(tém : Louis Courtés, père de l'épouse, Anne Hemery, mère de l'épouse,
Jan Courtés, Yves Hemery)

m 2 **MARGUERITE COURTÉS** (Louis & Anne Hemery).

- g. *Marie* n/b Pellegoat/Rg Saint-Germain de Plougonver 11 déc 1724 (pr & mr : Rolland Le Moal & Marie Courtés de Kerigonan).
- h. *Louise-Yvonne* n/b Pellegoat/Rg Saint-Germain de Plougonver 28 août 1726 (pr & mr : Yves Christin & Louise Le Bras).

- i. *Julienne* n/b Kerbriant/Rg Saint-Germain de Plougonver 10 sept 1727
(pr & mr : Jean Courtés & Julienne Le Meur) ; m Rg Loc-Envel 15 janv
1748 François LE NATUR (Yves & Simonne Phillippine).
- j. *Marie* n/b Kermoyec/Rg Saint-Germain de Plougonver 26/28 févr 1729
(pr & mr : Jean Billiou & Marie Bourdon).

- k. *Jean* b Rg Saint-Germain de Plougonver 30 août 1732 (pr & mr : Jan Le Barsic & Françoise Querou) *baptise à la maison à cause du Peril a été le lendemain dans cet église.*
- l. *Jacques* b Rg Saint-Germain de Plougonver 10 févr 1736 (pr & mr : Jacques Guéguen & Marguerite Auffret) ; m Rg Loc-Envel 21 févr 1757 Isabelle LE HANAFFE (Maurice & Françoise Mazeo).

Note de Jean Ségalen

Kerigonan, Pellegoat, Kerbriant et Kermoyec sont des petits villages qui font partie de la commune et paroisse de Plougonver. Resterber se trouve maintenant sur la Chapelle-Neuve, localité séparée de Plougonver et devenue commune en 1873. Kerigonan (qui veut dire en breton probablement *le village de la petite vallée*) comporte actuellement (juillet 1993) 4 résidences principales ; autrefois on pouvait, sans doute, en compter 8 ou 10. Dans ce village on trouve et on devine de très vieilles et très belles maisons, notamment celle du sieur Colin, juge de paix. Pierre Colin était le parrain de Pierre Guéguen.

av 1714

HERVÉ HAMONÈS (Sylvestre & Marie Le Moign) *originaire de la paroisse St-Mathieu, Morlaix ; n/b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 18 avril 1687 ; s Rg Saint-Martin de Morlaix, 9 mai 1758, 66a epoux de Julienne Duparc (prés : Jean Hamonès & Jacques Guéguen).*

Acte de sépulture de Hervé Hamonès
(Registres de la paroisse de Saint-Martin de Morlaix,
Archives municipales de Morlaix, Archives municipales de Morlaix,
Bibliothèque centrale, Morlaix, Bretagne, France)

- m 1 **GUYONNE TROUNIOU** n v 1680 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 3 juill 1719, 39a env (prés : Olivier Trouniou, Hervé Hamonès, son époux).
- a. *Jean* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 27 mai 1714 (pr & mr : Jean Audemar & Marie Lavoye) ; maître cordonnier, cantinier ; m 1 Rg Saint-Meleine de Morlaix 15 nov 1734 Marguerite COATREAU (Jean & Catherine Morvan) ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 20 mai 1747, 32a ; m 2 Rg Saint-Martin de Morlaix 3 juill 1747 Françoise LE VERGE, 28a (feu François & feu Jeanne Herp).
 - b. *Jean (Marie)* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 27 mai 1714 (pr & mr : Sieur Jean Audemer & Marie Lavoye qui ont signé) ; d/s Rg Saint-Meleine de Morlaix 31 mars/1^{er} avril 1717, 2a 6 mois (prés : Hervé Hamonès son père qui a signé, François le Gouarch, Yves Cure, Anne Hamonès qui a signé & Marie Hamonès qui a signé).
 - c. *Louise-Perrine* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 31 mars/1 avril 1717 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 11 juin 1728, 11a (prés : les parents : Ernest [sic pour Hervé?] Hamonès, Guyonne Troniou & Olivier Troniou).
 - d. *Hervé* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 18/19 mai 1719 (pr & mr : Hervé Thepaut & Anne Rioual qui ont signé).

1 août 1719, Saint-Meleine de Morlaix

(tém : Paul Guéguen & B. Hesnard)

- m 2 **ANNE ROBIN** (Olivier & Anne Busnou) de Kerfeunteun, diocèse de Quimper, *habituée* à Saint-Meleine *depuis longtemps* ; n v 1691 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 25 déc 1735, 44a, *épouse Hamonès Hervé* (prés : Paul Guéguen & B. Hesnard).

**Acte de sépulture de Anne Robin
(Registres de la paroisse de Saint-Meleine, Morlaix Archives municipales de
Morlaix, Bibliothèque centrale, Morlaix, Bretagne, France)**

- e. *Anne-Françoise* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 7 juill 1720 (pr & mr : Sieur François de Saint-Aubin & Anne LeLoutre, vve Hesnard qui ont signé) ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 28 févr 1756, 36a (prés : Pierre Guéguen & Hervé Hamonès) ; m Rg Saint-Meleine de Morlaix 27 juill 1727 Jacques GUÉGUEN (Pierre & Julienne Le Scornet).
- f. *Madeleine* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 26 juin 1722 *baptisée le même jour par le Sieur Michel Le Moal* (pr & mr : Sieur Michel Le Moal & Madeleine Robin). C'est probablement cette Madeleine Hamonès qui fut la marraine de son neveu, Joseph Guéguen, pionnier acadien.
- g. *François* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 19/20 mars 1725 (pr & mr : noble homme François de Kerboul [signé Guerboulh], Sieur de Cosquet & Marie-Anne Hesnard) ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 5 avril 1729, 4a (prés : Hervé Hamonès & Anne Robin).
- h. *Louis-Jean* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 1^{er}/2 janv 1729 (pr & mr : Louis Nicol & Jeanne Tuzevot) ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 21 avril 1732, 3a (prés : Hervé Hamonès, Anne Robin & Jean Hamonès).

6 févr 1736, Saint-Meleine de Morlaix

(tém : Jean Hamonès)

- m 3 **VINCENTE LE SAUX** (François & Marie Richart) de Saint-Meleine ; n v 1704 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 30 oct 1745, 41a.
 - i. *Anonyme (mâle)* n 1736 ; *mort immédiatement après avoir été ondoyé* ; d/s Rg Saint-Meleine de Morlaix 5/6 déc 1736 (prés : Jean Hamonès).
 - j. *Jeanne* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 3 janv 1738 (pr & mr : Nicholas Le Saux & Jeanne L'Official).
 - k. *Anne-Jacquette* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 26 mai 1739 (pr & mr : Thomas-Jacques Mahé & Anne Le Bellec) ; s Rg Saint-Meleine de

La généalogie ascendante de Joseph Guéguen de Cocagne

Morlaix 1^{er} juill 1750, 12a (prés : Thomas Mahé).

1. *Jeanne* n/b Rg Saint-Meleine de Morlaix 7 mai 1743 (pr & mr : Joseph Foubert & Jeanne Le Foretier) ; d/s Rg Saint-Meleine de Morlaix 13/14 mai 1743, 8 jours (prés : Joseph Foubert & Hervé Hamonès).

23 nov 1745, Saint-Meleine de Morlaix

(tém : Jean Hamonès fils, Louis Dupart frère,
Joseph Foubert & René Canon)

- m 4 **JULIENNE DUPARC** (feu Richard & Renée Laurent) domiciliée à Saint-Meleine, vve de Jean le Dero.

Aucune progéniture connue.

Notes historiques

Évêché de Tréguier, Rôles des Dixièmes de Morlaix :

1735 : art 495 Hervé Amonès, 12 L, 7 s, 6 d

Rôles de capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Ille-et-Vilaine, Séries C 4108), Morlaix :

1737 : Hervé Amonès, rue au Fil, cordonnier : 3 L

1738 : Hervé Amonès, rue au Fil, cordonnier : 3 L

1740 : Hervé Amonès, rue au Fil, maître cordonnier : 3 L

1741 : Hervé Amonès, rue au Fil, cordonnier & cantinier : 3 L

Rôles de capitation (Nantes, Archives départementales de la Loire-Atlantique, AD44 B3639), Morlaix :

1742 : Rue Saint-Meleine près le vieux hôpital : Hervé Hamonès, cordonnier et débitant : 6 L

Rôles de capitation (Rennes, Archives de Bretagne, Rennes, Ille-et-Vilaine, séries C 4111), Morlaix :

1757 : Hervé Hamonès, rue au Fil, cordonnier : 6 L

1758 : la veuve de Hervé Hamonès, rue au Fil : 2 L

7 févr 1673, Notre-Dame de Louargat

(François Pichon & Anne Quelen, père & mère de l'épouse,
Janne Le Corre, mère de l'époux, Hierosme Guéguen)

JEAN GUÉGUEN (--- & Jeanne Le Corre) de la paroisse de *Bellisle* ;
n v 1650 Belle-Île-en-Terre.

MARIE LE PICHON (François & Anne Quélen) de cette paroisse,
n v 1661, âgée de 12 ans lors de son mariage ; d/s Rg Louargat 14/16 avril
1694, 24a (sic) (prés : Jean Guéguen, son mari, qui a signé, Yves ---, Henri
Christin).

- a. *Marie* n/b Rg Louargat 5/6 janv 1678 (pr & mr : Guillaume Martin &
Marie Le Beniquer) ; d Rg Belle-Île-en-Terre 1681.
- b. *Marie* b Rg Louargat 25/26 août 1680 (pr & mr : Guillaume Michel &
Marguerite ---).
- c. *Pierre* n/b Rg Louargat 26 juill 1683 (pr & mr : Pierre Le Secq & Marie
Le Meur) ; m 1 Rg Saint-Germain de Plougonver 18 oct 1708 Julienne
LE SCORNET (Guillaume & Anne Keramoal) ; m 2 Rg Saint-Germain
de Plougonver 9 sept 1723 Marguerite COURTÉS (Louis & Anne
Hemery).
- d. *Germain* n/b Rg Louargat 29 juill 1686 (pr & mr : Germain Guéguen &
Marie Le Brix).

**Acte de mariage de Jean Guéguen et Marie Le Pichon
(Registres de la paroisse de Notre-Dame de Louargat,
Archives départementales des Côtes d'Armor, Bretagne, France)**

- e. *Jacques* n/b Rg Louargat 14/15 déc 1688 (pr & mr : Jacques Christin & Jeanne Auffret) ; m Rg Louargat 9 févr 1712 Marguerite LORGÈRE ; douze enfants à Louargat.

Note de Paul Delaney

Dans l'acte de mariage de Pierre Guéguen & Julienne Le Scornet (10 oct 1708), le curé de Plougonver précise que les bans de mariage ont été publiés à Plougonver et à Louargat. Vu que Julienne Le Scornet est dite de la paroisse de Plougonver, on est porté à croire que Pierre devait être originaire de Louargat. De plus, dans l'acte, les premiers témoins mentionnés étaient : Germain & Jacques Guéguen. Jacques Guéguen de Louargat était parrain (13 févr 1714) de Jacques, fils de Pierre et de Julienne, et Germain Guéguen était parrain (25 janv 1719) de Marie, fille de Pierre et de Julienne. Tout cela nous porte à croire que Pierre était celui baptisé à Louargat le 26 juillet 1683, le frère de Jacques et de Germain. Leur père étant mort, ces deux frères ont agi comme témoins au mariage de Pierre. Louargat et Plougonver sont des localités avoisinantes, près de Belle-Île-en-Terre, en Bretagne.

av 1669

GUILLAUME LE SCORNET (peut-être François & Marguerite Lozeach), ménager, d av 18 oct 1708.

ANNE KERAMOAL (Marc & Marie Corre) ; d entre 26 mars 1690 & 18 oct 1708.

- a. *Jean* n/b Rg Belle-Île-en-Terre 13 août 1669 (pr & mr: Yvon LeGoff &

- Marguerite Drouniou) ; d/s (sous le nom de Yves) Rg Plougonver 26/27 mars 1690 (prés : Anne Keramoal sa mère & Henri Keramoal son oncle).
- b. *Claudine* n/b Rg Belle-Île-en-Terre 3/4 juill 1672 (pr & mr: Jan Guéguen & Claudine Omnes).
 - c. *Jeanne* n/b Rg Saint-Germain de Plougonver 12 avril 1677 (pr & mr: Yves Corre & Jeanne Corre, ménagers de Languvez), les parents *ménagers demeurant à Porz hemilly*.
 - d. *Jan* n Rg Saint-Germain de Plougonver 31 mai 1680 (pr & mr: Yves Guillou & Marguerite Harna?, les parents du village de Keramilin).
 - e. *Catherine* n/b Rg Saint-Germain de Plougonver 6/13 juin 1682 (pr & mr: Yves Kermen & Catherine Robin).
- f. *Julienne* n v 1690 ; s Rg Saint-Germain de Plougonver 5 avril 1723, 33a ; m Rg Saint-Germain de Plougonver 18 oct 1708 Pierre GUÉGUEN (Jean & Marie Le Pichon).

Note de Jean Ségalen

Languvez devenu Landievez, où demeuraient les parrains de Jeanne Le Scornet en 1677, est un village qui appartenait autrefois à Plougonver mais qui se trouve maintenant sur la commune de la Chapelle-Neuve. Il est à noter que les parents de Jeanne Le Scornet sont dits de Porz hemilly (répertorié maintenant Pors-Emeury). Ces deux villages, Landievez et Pors-Emeury, se trouvent à 2,5 km au nord du bourg, donc très voisins. Alors, les parents, le parrain et la marraine se trouvent à proximité les uns des autres. Le village de Keramilin, encore sur la Chapelle-Neuve, se situe à 1.5 km à l'est du bourg. Donc, la famille Le Scornet, demeurant à Pors-Emeury en 1677 et à Keramilin en 1680, semble être plutôt associée à la partie sud de Plougonver, qui est devenue en 1873 la commune de Chapelle-Neuve.

Notes de Paul Delaney

- i. Au mariage de Pierre Guéguen à Julienne Le Scornet, il n'y a aucune mention des parents de l'épouse qui souvent, à cette époque, servaient de témoins aux mariages de leurs enfants (voir les mariages Jean Guéguen/Marie Pichon et Jacques Guéguen/Anne Hamonès). De plus, M. Jean Ségalen signale que

Julienne Le Scornet est dite *décritee de justice* dans son acte de mariage, ce qui implique qu'elle est orpheline de père et mineure (âgée de moins de 25 ans). Vu qu'il n'y a aucune mention de la mère de Julienne dans l'acte, nous sommes portés à croire qu'elle aussi était morte lors du mariage de Julienne. Alors les parents de Julienne Le Scornet, comme ceux de Pierre Guéguen, n'étaient plus vivants. Comme les témoins du côté de Guéguen sont les deux frères de l'époux, on s'attend à ce qu'un proche parent de l'épouse soit son représentant. Alors, Henri Keramoal et Maurice Le Hent doivent être de la parenté des Le Scornet.

Selon l'acte de décès d'Yves Le Scornet à Plougonver, sa mère s'appelait Anne Keramoal alors qu'Henri Keramoal était son oncle. Alors, Henri et Anne Keramoal étaient frère et sœur. Vu que Henri Keramoal était aussi témoin au mariage de Julienne Le Scornet et de Pierre Guéguen (18 oct 1708) et à la sépulture de leur fils Philippe Guéguen (25 déc 1723), nous sommes portés à croire que la présence de Henri Keramoal dans ces actes s'explique par le fait que Julienne Le Scornet était sa nièce, l'enfant de sa sœur Anne et de Guillaume Le Scornet.

On doit noter également, que le nom Le Scornet se trouve rarement à Plougonver. On ne relève entre 1670 et 1725, que 8 ou 9 actes pour ce nom, alors qu'on en a trouvé plus d'une centaine pour les Guéguen. À une seule exception, tous les actes concernant le nom Le Scornet appartiennent à cette famille. L'exception est la suivante, qui est mentionnée plusieurs fois dans les registres de Plougonver.

Élisabeth LE SCORNET (Philippe & Anne LeBarbier) n v 1674 ; m 1 Rg Loguivy-Plougras 3 nov 1699, 26a Fiacre FLEUVIOL (Julien & Gillette Guillou) ; m 2 Rg Saint-Germain de Plougonver 3 août 1711 Jean LE CHATER ; m 3 Rg Saint-Germain de Plougonver 22 nov 1713, 40a Jean HUET de la Hève (— & Denise Le Bars) 26a (tém : Denise Le Bars, mère, M. Guillaume Le Bars, Jeanne Huet, sœur).

Cette Élisabeth Le Scornet est née à Loguivy-Plougras, qui se trouve à proximité de Plougonver. Le nom Le Scornet se trouve fréquemment dans cette commune et c'est bien possible que les ancêtres de Guillaume Le Scornet y soient aussi originaires. On doit aussi noter que le nom Le Scornet se trouve quelque fois à Louargat, mais le Jean Le Scornet qui s'y marie en 1678 était aussi originaire de Loguivy-Plougras.

- ii. Le 28 avril 1672 (Rg Plougonver) un nommé Guillaume Le Scouarnec *mounier du moulin* de *Quinisplé* agit comme parrain à un fils naturel d'Isabelle Morvan,

ménagère demeurant à Quinisplé. Le Scouarnec était une des variations du nom Le Scornet ; la version Le Scouarnet se trouve dans l'acte de baptême d'Yvon Le Scornet, fils de Guillaume et de Anne Keramoal. C'est à noter que le parrain de Guillaume Le Scornet, fils de François et de Marguerite Lozeach, s'appelait Guillaume Morvan. Alors, vu que le seul Guillaume Le Scornet mentionné ailleurs dans les registres de Plougonver de cette époque est le mari d'Anne Keramoal, on est porté à croire qu'il s'agit ici de la même personne.

Le village de *Quinisplé* aujourd'hui appelé Kenisplay, se trouve aussi sur la Chapelle-Neuve, à 2,5 km au sud-est du bourg, alors à proximité du lieu où vivait le ménage Le Scornet-Keramoal en 1677 et 1680. Les paysans de l'époque, les Le Scornet comme les Guéguen, connurent des déménagements fréquents, souvent parce qu'ils permettaient d'exploiter des terres différentes de celles qu'ils possédaient ou des terres qu'ils louaient avec des baux à temps fixe dans la localité.

av 1683

SYLVESTRE HAMONÈS n v 1654 ; boulanger ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 23 déc 1728, 74a *époux de Marie Moign* (prés : Hervé Hamonès & Louis Nicol).

**Acte de sépulture de Sylvestre Hamonès
(Registres de la paroisse de Saint-Meleine, Morlaix,
Archives municipales de Morlaix, Bibliothèque centrale, Morlaix, Bretagne, France)**

MARIE LE MOIGN n v 1646 ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 21 juill 1729, 83a vve de *Sylvestre Amonès* (prés : Louis Nicol, Hervé Amonès & Jean Amonès).

- a. *Allain* n juin 1683 ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 28 oct 1685, 20 mois (prés : Sylvestre Hamonès père du défunt).
- b. *Hervé* n/b s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 18 avril 1687 (pr & mr : Hervé LeGoff & Demoiselle Françoise Lemerer qui ont signé) ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 9 mai 1758, 66a ; m 1 Guyonne TRONIOU ; m 2 Rg Saint-Meleine de Morlaix 21 août 1719 Anne ROBIN (Olivier & Anne Busnou) ; m 3 Rg Saint-Meleine de Morlaix 6 févr 1736 Vincente LE SAUX (François & Marie Richart) ; m 4 Rg Saint-Meleine de Morlaix 6 févr 1736, Julienne DUPART (Richard & Renée Laurent) vve Jean de Le Dero.
- c. *Guyon* b s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 26 août 1691.
- d. *Marie* b s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 7 févr 1696.

Note historique

Rôles de capitation (Archives municipales, chemise n° 11), Morlaix :

1704 : Chapitre de maîtres artisans de Saint-Mathieu : Sylvestre Hamonès, boulanger : 6 L

Note de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Hamonès : Étymologie non établie. Notons que Hamon, nom breton d'origine germanique (dérivé de haim = maison). Ce nom fut donné à un chevalier breton dans *Le Roman d'Aquin* au XIII^e siècle. Il se présente sous la forme diminutive Hamonic et sous ses variantes Hanonou, Amonou, Hamones, Amones. Seraient-ils des variantes de Hamon ?

Le Moign : Le breton *mogn* signifie *manchot*, emprunté au vieux français moignier = mutiler, dont moignon est un dérivé. Les hésitations à noter le son *gn* explique les variantes *mogn*, *moign*, *moing*. Le radical *moign* se retrouve également dans d'autres variantes telles Le Moign, Le Moigne, Lemoigne.

OLIVIER ROBIN *papetier demeurant au moulin à papier de Sterancourt (Ster ar C'hoat) en Kerfeunteun, près de Quimper, Bretagne.*

m 1 **MARIE BUSNOU (BUNOUF/BUNOT)** (Pierre & Philippine Huet) ; s Rg Kerfeunteun 1^{er} oct 1696.

**Acte de sépulture de Marie Busnou
(Registres de la paroisse de Kerfeunteun)**

- a. *Anne* n Kerfeunteun v 1691 ; s Rg Saint-Meleine de Morlaix 25 déc 1735, 44a ; m Rg Saint-Meleine de Morlaix 27 juill 1727 Hervé Hamonès (Sylvestre & Marie Le Moign) vf de Guyonne Trouniou.
- b. *Yves* b Rg Kerfeunteun 28 août 1695 (pr & mr : Yves Guedon & Marie Nicot).

5 juin 1697, Kerfeunteun

m 2 **FRANÇOISE DANIEL** de Chanteleur, ville de Quimper, vve de —.

- c. *Marie* b Rg Kerfeunteun 19 mars 1698 (pr & mr : Jan Perier, imprimeur et libraire demeurant en la rue Quereon, ville close de Quimper & Marie La Foret, marchande de Quimper) ; s Rg Kerfeunteun 22 mars 1698.

Notes

Rôles de capitation (Morlaix, Archives municipales, chemise n° 11).

Morlaix 1704 : Chapitre des meuniers et fournisseurs de Saint-Mathieu:

Le Sieur Robin, féagiste riche : 60 L

La fille de sa femme : 15 L

Quatre valets : 6 L

Deux servantes : 3 L

av 1650

--- GUÉGUEN ; d av 7 févr 1673.

JEANNE LE CORRE n v 1606 ; d/s Rg Belle-Île-en-Terre 23/24 mars 1681, 75a (prés : Jean Guéguen, Hierosme Guéguen, ses enfants, Pierre Geffroy).

- a. *Jean* n v 1650 ; m Rg Louargat 7 févr 1673, 23a Marie LE PICHON (François & Anne Quelen), 12a.
- b. *Jérôme (Hierosme)* (témoin au mariage de son frère Jean à Louargat 7 févr 1673)

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Guéguen : Gwenguen, nom breton, prononciation correcte Goueguenn, écrit en breton littéraire Gwegen et Guéguen en breton moderne. *Gwenne* signifie *blanc* mais également *sans tache*. Gwenn devenu Guen. Guegan est une variante de Guéguen. Guennolé Le Menn dans son livre *Les noms de famille les plus portés en Bretagne* (5 départements) met Guéguen en 27^e position parmi les noms portés par le plus grand nombre de personnes en Bretagne.

Le Corre : Du vieux breton *cor* signifie *nain* en breton moderne *Korr*. On trouve Cor, Le Cor, Corre, Le Corre. Guennolé Le Menn dans son livre *Les noms de famille les plus portés en Bretagne* (5 départements) met *Le Corre* en 22^e position parmi les noms portés par le plus grand nombre de personnes en Bretagne.

av 1661

FRANÇOIS LE PICHON de Louargat.

ANNE QUÉLEN.

- a. *Marie* n v 1661 ; s Rg Louargat 14 avril 1694 (sic) ; m Rg Louargat 7 févr 1673, 12a Jean GUÉGUEN (--- & Jeanne Le Corre).

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Le Pichon : Étymologie incertaine, peut-être un diminutif de pic = outil, ou provenant du vieux français pichon = pieu. En vieux français on trouve également pichon = vase, cruche, dans ce cas, surnom de buveur.

Quélen : Nom d'origine topographique ; le mot *Quélen* en gallois signifie *hove*. Ce nom a peut-être un rapport pour exprimer l'action de *piquer* dans la bataille. Il peut aussi procéder d'un lieu dit planter de *hove*.

Note de Paul Delaney

Les actes de mariage et de décès de Marie Le Pichon sont les seuls actes concernant la famille de François Le Pichon et d'Anne Quélen qui se trouvent dans le registre de Louargat. Alors leur acte de mariage et l'acte de baptême de leurs enfants, y inclus celui de Marie, doivent se trouver ailleurs.

av 1644

FRANÇOIS LE SCORNET.

MARGUERITE LOZEACH.

- a. *Julien* b Rg Plougonver 4 déc 1644 (pr & mr : Julien Lozeach & Marie Barguedan).
- b. *Guillaume* n/b Rg Plougonver 20/22 déc 1645 (pr & mr : Guillaume Morvan & Amice Perchere) ; (peut-être) m av 1669 Anne KERAMOAL (Marc & Marie Corre).
- c. *Henri* b Rg Plougonver 6 mars 1648 (pr & mr : Henri Cam & Jeanne Derrien).

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Le Scornet : ce nom breton contient *scouarn* (oreille) forme dérivée *Skouarnnek*, *qui a des grandes oreilles*. Ce nom devient Le Scourneq, Scouarnec, Le Scornet, Scornet.

Lozeach : nom breton *Ozhac'h* = chef de famille, patriarche, précédé d'un article le *L* est devenu Lozac, Lozac'h ou Lozeach.

Note de Paul Delaney

La présence à Plougonver d'un Guillaume Le Scornet, né en 1645 et qui aurait eu 24 ans lors de la date supposée du mariage de l'époux d'Anne Keramoal, nous suggère la possibilité qu'il s'agisse de la même personne. Le patronyme Le Scornet est rare à Plougonver et la famille de François Le Scornet est la seule

de ce patronyme mentionnée dans les registres de la commune de cette époque, comme celle de Guillaume est la seule pour la prochaine génération. On doit aussi noter que le parrain de Guillaume Le Scornet s'appelait Guillaume Morvan et que Guillaume Le Scornet fut parrain à Plougonver d'un fils naturel d'Isabelle Morvan le 28 avril 1672.

Toutefois, nous n'avons rien trouvé dans les registres de Plougonver qui pourrait faire un lien sûr entre la famille de François Le Scornet et Marguerite Lozeach et celle de Guillaume Le Scornet et Anne Keramoal. Il faut noter aussi qu'on retrouve plusieurs Guillaume Le Scornet dans la commune avoisinante de Loguivy-Plougras. Un Guillaume Le Scornet entre autres, y est mort le 10 novembre 1687, âgé de 70a. Mais il ne pourrait pas être le père de Julienne, née vers 1690. De toute façon, la famille Le Scornet de Plougonver était probablement originaire de Ploguivy-Plougras, qui semble être le berceau de la famille Le Scornet dans la région. Le nom Keramoal se trouve fréquemment dans cette commune aussi.

av 1638

MARC KERAMOAL ; d av 1651.

MARIE CORRE ; d après 29 juill 1677 ; m 2 av 1651 Jean LE DU ; d/s Rg Saint-Germain de Plougonver 17 avril 1676 (prés : Henry Keramoal *beau-fils du défunt* & Jeanne Le Du, sa fille).

- a. *Yves* b Rg Saint-Germain de Plougonver 3 juin 1638 (pr & mr : Yvon Bertevas & Isabelle Le Corre).
- b. *Jeanne* Rg Saint-Germain de Plougonver 18 janv 1640 (pr & mr : Philippe Merien & Jeanne Plourais).
- c. *Henri* n v 1647 ; ménager ; d/s Rg Saint-Germain de Plougonver 3/4 mai 1726, 80a (prés : Louis Fercoq, Yves LeBon, Jan Corre, Guillaume Le Moal) ; m Rg Saint-Germain de Plougonver demeurant à Resterber, 9 juill 1677, 30a Jeanne GUIZOU, 29a ménagère (tém : Jean Guizou frère de l'épouse, Anne Bertevas tante de l'épouse, Marie Corre mère de l'époux, Marguerite Le Du *my sœur* de l'époux).
- d. *Anne* m av 1669 Guillaume LE SCORNET (peut-être François & Marguerite Lozeach).

Notes de Jean Ségalen

Signification de patronymes bretons :

Keramoal : *Moal* en breton signifie *chauve*. Keramoal = le village du chauve. Aussi Keranmoal, Keramoal.

Notes de Paul Delaney

Le patronyme Keramoal se trouve fréquemment à Loguivy-Plougras et à Botmel, deux localités avoisinantes de Plougonver.

1. Dans l'acte de décès d'Yves Le Scornet, les témoins sont identifiés comme Anne Keramoal sa mère et Henri Keramoal son oncle. Henri et Anne étaient donc frère et sœur. Henri Keramoal agit aussi comme témoin au mariage de la fille d'Anne Keramoal, Julienne Le Scornet avec Pierre Guéguen (18 oct 1708) et à la sépulture de leur fils Philippe Guéguen (25 déc 1723). Tous ces actes ont eu lieu à Plougonver. On croit qu'il s'agit toujours du même Henri Keramoal. Pourtant, même si le nom Keramoal n'est pas fréquent dans les registres de Plougonver, on y trouve plusieurs Henri Keramoal : l'un d'eux demeurait à *Coazmay* et il épousa Marie Le Coz en 1650 ; un autre épousa Jeanne Le Moal en 1661 ; et un troisième épousa Jeanne Guizou en 1677. Mais vu que Marie Le Coz est morte en 1659, nous croyons que son veuf est celui qui épousa Jeanne Le Moal en 1661. Les couples Henri Keramoal et Jeanne Le Moal et Henri Keramoal et Jeanne Guizou coexistaient à Plougonver, mais le premier couple était de la génération antérieure du deuxième. Nous pensons que c'est Henri Keramoal l'aîné qui est mort le 9 décembre 1696, le plus jeune étant mort le 3 mai 1726, âgé de 80 ans. Son âge confirme son identification avec l'époux de Jeanne Guizou, parce qu'il avait 30 lors de son mariage en 1677. Il est donc né vers 1647.

Si on regarde les dates des actes qui concernent Henri Keramoal et la famille de sa sœur Anne : Yves Le Scornet (1690), Julienne Le Scornet (1708) et Philippe Guéguen (1723), on voit que cet Henri ne peut être que le plus jeune, l'époux de Jeanne Guizou et donc le fils de Marie Corre. Alors, c'est celui-ci qui est le frère d'Anne Keramoal.

Vu qu'il n'y a aucune mention d'enfants de Henri Keramoal et de Jeanne Guizou, ni dans les registres de Plougonver, ni dans l'acte de sépulture de Henri Keramoal, on peut supposer qu'il n'avait pas d'enfant et qu'après la mort de Guillaume Le Scornet il est devenu le *père* de ses neveux et nièces Le Scornet.

On doit noter que les membres des deux branches de la famille Keramoal à Plougonver ne sont jamais témoins aux mariages, baptêmes ou sépultures de l'autre branche. Ce fait suggère qu'il n'y avait pas une étroite parenté entre les deux familles.

2. Avec son deuxième époux, Jean Le Du, Marie Corre eut les enfants suivants :
 - a. *Jeanne* b Rg Saint-Germain de Plougonver 5 sept 1651 (pr & mr : Jacques Souneur, Olivier Le Braez & Jeanne Merien) ; présente à la sépulture de son père Jean Le Du.
 - b. *Marguerite* Rg Saint-Germain de Plougonver 24 août 1654 (pr & mr : Jan Le Fur & Marguerite Le Noan) ; témoin au mariage de son demi-frère Henri Keramoal.
 - c. *Marie* b Rg Saint-Germain de Plougonver 2 juill 1657 (pr & mr : Guillaume Le Fou & Marie Le Normand).
3. Dans le registre de Plougonver se trouvent aussi d'autres Keramoal :

Guyonne KERAMOAL m av 1652 Olivier LE BAS.

Isabelle KERAMOAL de Botmel (s 26 avril 1676) ; m oct 1641 à Olivier MORVAN dit Corsic.

Françoise KERAMOAL m av 1669 Yvon BLEIAN.

Jan KERAMOAL m av 1666 Isabeau LE CAM.

Plusieurs indices suggèrent qu'Isabelle appartenait à la même famille que Henri Keramoal l'aîné, celui qui a épousé Marie Le Coz et Jeanne Le Moal. Aucun indice ne permet d'identifier des autres Keramoal.

v 1636

PIERRE BUSNOU (BUNOUF/BUNOT) papetier. Il était probablement d'origine normande.

PHILIPPINE HUET (Isaac & ---) n v 1620.

- a. *Raoulin* n v 1637 ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 27 janv 1682, 45a env (tém : Michel Loutre beau-frère & Jacques Barbot, beau-père) ; m Julienne BARBOT (Jacques & ---). Le nom Barbot figure parmi ceux des papetiers.

- b. *Michelle* n v 1650 ; m Rg Pleyber-Christ 9 août 1674 Michel L'OUTRE (Massé & Michelle La Brouenne).
- c. *Fiacre* m Michel FAUDET.
- d. *Julienne* m Yves FONTAINE.
- e. *Barbe* m Yves JUHEL. Enfants : Yves, Jean & René.
- f. *Marguerite* m Jean (ou Michel) GADEBOIS, papetier, d Rg Plourin 2 mars 1678, 78a. Enfants : Jean du moulin à papier de Kermorin, Pleyber-Christ ; Jeanne m Julie BONEL ; Jeanne m Alain PLASSARD ; Marguerite m Paul GUÉGUEN ; Anne m Guillaume LE MAÎTRE.
- g. *Marie* Rg Kerfeunteun 1^{er} oct 1695 ; m v 1690 Olivier ROBIN.

Note

Les recherches de Maître Jean-François Pellan, publiées dans *Le Lien : bulletin des généalogistes du Finistère*, n° 13 (mars 1985), ont montré, par l'étude des dispenses de consanguinité parmi leurs descendants, que Michelle Busnou l'épouse de Michel Le Loutre et Barbe Busnou l'épouse de Yves Juhel étaient sœurs et enfants de Pierre Busnou et de Philippine Huet.

Notes de Paul Delaney

1. L'acte de sépulture de Raoulin Busnou identifie celui-ci comme le beau-frère de Michel Le Loutre. Or, celui-ci épousa Michelle Busnou, fille de Pierre et de Philippine Huet. Donc Raoulin et Michelle Busnou doivent être frère et sœur. Alors Raoulin Busnou agit comme témoin à la sépulture de Julienne Le Loutre (Rg Saint-Mathieu de Morlaix, 7 juin 1681), fille de Michel Le Loutre et de Michelle Busnou. De plus, Michel Le Loutre fut témoin à la sépulture de Corentin Busnou (Rg Saint-Mathieu de Morlaix 3 juin 1769), fils de Raoulin Busnou et de Julienne Barbot.
2. Plusieurs actes suggèrent un lien de parenté entre Anne Robin, fille de Marie Busnou et Anne Le Loutre Hesnard, fille de Michelle Busnou :
 - a. Anne Le Loutre, *veuve Hesnard* fut la marraine d'Anne-Françoise Hamonès, fille de Hervé et d'Anne Robin (Rg Saint-Meleine de Morlaix, 7 juill 1720). Anne-Françoise Hamonès fut la mère du pionnier acadien, Joseph Guéguen.
 - b. Bernard Hesnard, fils de François-Joseph Hesnard et d'Anne Le Loutre, fut témoin à la sépulture d'Anne Robin, femme de Hervé Hamonès (Rg Saint-Meleine de Morlaix, 25 déc 1735).

- c. Marie-Anne Hesnard, fille de François-Joseph Hesnard et d'Anne Le Loutre, fut la marraine de François Hamonès, fils de Hervé et d'Anne Robin (Rg Saint-Meleine de Morlaix, 20 mars 1725).

Nous croyons alors que les contacts entre les deux familles s'expliquent par le fait que Michelle Busnou et Marie Busnou étaient sœurs. Cette interprétation est appuyée par le fait que celle-ci est la seule famille Busnou à Morlaix. De plus, les Robin, comme les Busnou, étaient papetiers, ce qui suggère un lien de parenté avec Isaac Huet, dont la fille épousa Pierre Busnou.

Note de Jean Ségalen

Lors de l'établissement de l'acte de tutelle (11 mai 1735) survenu après le décès de Guillaume Le Maître, mort au moulin à papier à Plourin le 21 avril 1735, Anne Robin, femme de Hervé Hamonès, figure comme cousine germaine de la veuve, Anne Gadebois (Bodister [en Plourin], cour seigneuriale du ressort de Morlaix [17B]). Alors Marguerite Busnou, la mère d'Anne Gadebois, et Marie Busnou, la mère d'Anne Robin, devraient être sœurs.

av 1616

--- **BUSNOU (BUNOUF/BUNOT)** originaire de Normandie.

ÉPOUSE NON-IDENTIFIÉE.

- a. *Pierre* m v 1636 Philippine HUET (Isaac & ---).
- b. ?*Marie* m av 1649 Michel MAUDUIT. Leur fille Jeanne n v 1649, originaire de Chant du Bourg, Bayeux ; m Rg Garlan 21 sept 1677, 28a Vincent ROINNIER (Noël & Peronelle Soulabaille) 25a, originaire de Plisselay, Saint-Brieux (tém : Me Yves Fontaine, Jacques Barbot & Alain Guesdon).

Note de Paul Delaney

Les patronymes Busnou/Bunot, Fontaine, Mauduit, Barbot et Guesdon se trouvent parmi les papetiers normands qui se sont établis en Bretagne au XVII^e siècle. De plus, Me Yves Fontaine épousa Julienne Busnou, fille de Pierre & Philippine Huet, et fut témoin au mariage de Michel L'Outre et Michelle Busnou (Rg Pleyber-Christ, 9 juill 1674). Raoulin Busnou, frère de Julienne, épousa Julienne Barbot, dont le père s'appelait Jacques. Les Guesdon étaient aussi alliés plusieurs fois par mariage aux Huet, et un nommé Yves Guesdon servit de parrain

à Yves Robin, fils d'Olivier et de Marie Busnou. Tous ces indices nous portent à croire que Marie Busnou, épouse de Michel Mauduit et mère de Jeanne Mauduit n v 1649, était procheement alliée à Pierre Busnou, l'époux de Philippine Huet. Leurs dates de mariage - v 1636 et av 1649 - suggèrent la possibilité qu'ils étaient frère et sœur.

ISAAC HUET n av 1600, maître papetier d'origine normande (évêché d'Avranches).

ÉPOUSE NON-IDENTIFIÉE.

- a. *Gilles* papetier, m Catherine PITHON (PITON). Enfants : Claude m Michèle GUENON ; René m Yvonne LE PAGE ; Pierre m Julienne GUENON ; Julienne m Gilles GAUNE.
- b. *Étienne* m Julienne BARON. Enfants : Pierre m Magdaleine GORJU ; René.
- c. *Philippine* m Pierre BUSNOU, papetier.
- d. *Pierre* maître papetier ; d/s Rg Pleyber-Christ 4/6 nov 1695 (prés : Pierre Huet son fils, Jan Pithon, François Feillet & Guillaume Herlau) ; m 1 Jeanne CONAR ; m 2 av 15 mars 1671 Janne BARON.

Enfants (probablement du deuxième lit) :

- a. *Pierre* maître papetier à Rosanvern ; d Rg Pleyber-Christ 11 janv 1697 (François Feillet, Jean Pithon, René Huet & Mathurin Josse, Pierre Alexandre) ; m av mars 1670 Jeanne PITHON. Enfants :
 - i. *Pierre* n janv 1675 ; d/s Rg Plourin 14/16 mai 1676, 16 mois (prés : Pierre Huet aïeul).
 - ii. *Catherine* n Rg Pleyber-Christ 10 mars 1681 ; d Morlaix 5 août 1716 ; m Rg Saint-Meleine de Morlaix 18 sept 1707 Jean-Maurice LE LOUTRE (Michel & Michelle Busnou) (disp 3-3 cons) vf de Marie-Anne Bourdon).
 - iii. *Jeanne* n Rg Pleyber-Christ 2 janv 1674 (pr & mr : René Huet & Jeanne Baron) ; d/s Rg Pleyber-Christ 30/31 août 1702 (prés : Yves Le Guillou son mari, François Feuillet, --- Pithon, René Huet, Jan Poitevin) ; m Rg Pleyber-Christ 12 févr 1697 Yves LE GUILLOU (Hervé & Marie Pasquier).
- b. *Julienne* n v 1669 ; s Rg Plourin 28 mars 1677, 8a (prés : Yves Juhel, René Huet).

Note de Maître Jean-François Pellan, notaire & président du Centre de généalogie du Finistère :

Isaac Huet : Il doit être né un peu avant 1600. Le nom de sa femme est ignorée. Toutes les recherches un peu approfondies sur les papetiers aboutissent à lui. Il n'est peut-être pas exagéré de penser qu'Isaac Huet est le grand-père de tous ceux qui ont dans leur arbre généalogique un ancêtre papetier originaire du secteur Plourin les Morlaix/Pleyber-Christ/Saint-Thegonnec. Les papetiers se sont installés dans nos régions pour la plupart des évêchés d'Avranches et de Coutances (en Normandie) ... Ces familles de papetiers vont vivre en cercle assez fermé... Un papetier devait épouser une papetière (*Le Lien : bulletin des généalogistes du Finistère*, n° 13, mars 1985).

L'étude des dispenses de consanguinité a établi que Gilles Huet, Étienne Huet et Philippine Huet l'épouse de Pierre Busnou étaient frères et sœur. La dispense de consanguinité au troisième degré donné à Jean-Maurice Le Loutre et Catherine Huet mentionne que leurs grands-parents Philippine Huet et Pierre Huet étaient frère et sœur.

Note de Jean Ségalen

Isaac Huet : maître papetier, l'ancêtre d'une véritable dynastie de papetiers qui allaient édifier de nombreux moulins à papier le long du Queffleuth, cette rivière qui coule de Plouneour-Menez à Morlaix. Le curé de Pleyber-Christ désigne la rivière dans ses registres *le valon des papetiers*.

BIBLIOGRAPHIE

- DESHAYES, Albert, *Dictionnaire des noms de familles bretons*, Édition le Chase-Marée-Armen.
- GOURVIL, Francis, *Noms de famille bretons d'origine toponymique*, Quimper, Édition de la Société archéologique du Finistère, 1979.
- LE MENN, Gwennolé, *Les noms de familles les plus portés en Bretagne*, Spezet, Édition Coop Breich 29540, 1993.
- MORLET, Marie-Thérèse, *Dictionnaire étymologique des noms de famille*, Édition Perren, 1991.

La famille de Pierre Guéguen, oncle de Joseph Guéguen de Cocagne

Jean SÉGALEN

2 juill 1731, Saint-Meleine de Morlaix

(Jean Fercoq, Maurice Jezequel, *leurs dits pere et beau-pere*, qui ont signé)

PIERRE GUÉGUEN (Pierre & Julienne Le Scornet) n Rg Saint-Germain de Plougonver 6 mars 1712.

MARGERITE LE ROY (Jean & Isabelle Kerivoal).

- a. *Anonyme (mâle)* n Rg Saint-Meleine de Morlaix 16 avril 1731 *ondoye a la maison pour necessite*.
- b. *Isabelle-Yvonne* n Rg Saint-Meleine de Morlaix 20 juin 1733 (pr & mr : Yves Picot & Isabelle Le Roy).
- c. *Anonyme (mâle)* s Rg Saint-Meleine de Morlaix 8 sept 1736 (prés : François Grosselin).
- d. *Anne* n Rg Saint-Meleine de Morlaix 11 avril 1739 (pr & mr : Gilles Le Guen & Anne Hamonès).
- e. *Yves* n Rg Saint-Meleine de Morlaix 16 août 1741 (pr & mr : Yves Kerdore & Françoise Rolland).
- f. *Guillaume* n Rg Saint-Meleine de Morlaix 28 sept 1743 (pr & mr : Guillaume Guen & Françoise Lorey).

Notes

Rôles de capitation (Rennes, Archives de Bretagne, séries C 1408), Morlaix :

1737 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, loueur de chevaux : 3 Livres (L)

1738 : Pierre Guéguen, rue des Vignes : 3 L

1740 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, fournisseur de chevaux de poste : 3 L

La famille de Pierre Guéguen, oncle de Joseph Guéguen de Cocagne

1741 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, fournisseur de chevaux de poste :
3 L

1743 : Pierre Guéguen, rue des Vignes, fournisseur pour la poste : 3 L

Rôles de capitation (Nantes : Archives départementales de la Loire-Atlantique, AD 44 B 3639), Morlaix :

1750 : Pierre Guéguen, fournisseur de chevaux : 8 L, 4 sols, 2 deniers

Rôles de capitation (Rennes : Archives de Bretagne, séries C 4112, 4114 & 4115), Morlaix :

1770 : Pierre Guéguen, porteur et sa femme, rue au Fil à droite en montant et la Tour du Pélicaut (auberge) : 2 L

1775 : Pierre Guéguen, portefaix, rue de Bréhat : 3 L

1777 : Pierre Guéguen, rue des Vignes hors la porte : 1 L

1778 : Pierre Guéguen, portefaix, rue des Vignes, à gauche en montant, pauvre : ----.

1781 : Pierre Guéguen, portefaix, rue des Vignes (n° 101) : 2 L

Deux lettres écrites par Pierre Guéguen, oncle de Joseph Guéguen de Cocagne, N.-B. :

1. *Monseigneur*

La maison du bras d'or ne me convient pas du tout point Elle Est inhabitable Deffectueuse L'Ecurie Enfoncée & toujours plaine d'Eau & incommode pour le Service de la poste ainsy que M. Domesnil Le Scait au Lieu qu'il Est a sa Connoissance que Le Grand turc es un fort Bel Endroit pour la poste Etant sur la Grande place ou donnees tous les chemins de Paris & de Brest & ou descendent toutes les voitures j'ay Eté aujourdhuy fort surpris d'un Extrait que M. Domesnil ma Doné Dont je vous Envoy copie Je vous supplie de vouloir Bien me faire marquer si ou non votre Justice se portera a m'accorder la ferme & la maison Le Grand turc & ce incessament sil vous plait par raport que la saison presse pour le fourage.

Outre que la maison le Bras d'or n'est en aucune facon commode pour le Service de la Poste, cest que j'y Recevray autant de Plainte, tout comme dans la maison ou je suis

J'ay l'honneur d'etre avec profond respect

*Monseigneur
Votre tres humble & tres obeissant serviteur
Pierre GUÉGUEN (sig)*

Maitre de poste de Morlaix

Morlaix le 18 juin 1751

La famille de Pierre Guéguen, oncle de Joseph Guéguen de Cocagne

2. *Monseigneur*

Depuis ma dernière à laquelle je me réfère une curiosité m'a engagé à visiter La maison Le Bras d'or par l'Examen que j'ay fait j'ay Remarqué qu'elle étoit partout pourrie Et Etanconnée & Sur le champ on m'a dit qu'elle avoit été condamnée ce que ma fait faire des perquisitions à ce juges j'ay trouvé La sentence dont vous trouverez copie conforme à l'original dont je suis Saisi. Je ne vous Envoy Monseigneur cette copie, que pour vous faire voir que les Ms de Morlaix veulent non seulement me loger dans une maison Ecartée & incommode pour le Service de la poste, mais même dans une Maison inhabitable Condamnée depuis 1742 depuis lequel temps on n'y a pas fait pour un sol de réparation. En un mot me l'a donnerait-on pour Rien je n'y Logerois pas, & je ne puis comprendre qu'elle est la Raison des Messieurs de Morlaix de vouloir m'Empêcher d'Entrer dans la Maison Le Grand turc, qui est affectée pour Être affermée à la Saint Michel prochaine et qui est actuellement occupée par un journalier & la manufacture de tabac Dont sa femme tient cantine du Sieur Duplanty, marchand de vin & qui veut y mettre un nommé L'hena cordonnier pour y Debiter, on m'a assuré que la préférence m'étoit due, je la Demande Monseigneur à votre Justice offrant de Payer d'avance s'il est requis Le prix du loyer.

J'Espere que votre Equité ordinaire Monseigneur se portera à Statuer sur les Juste Représentations que je fais à Sa Grandeur

J'ay L'honneur detre avec... respect

Monseigneur

Votre tres humble & tres obeissant serviteur

Pierre GUÉGUEN (sig)

Morlaix 21 juin 1751

La famille de Pierre Guéguen, oncle de Joseph Guéguen de Cocagne

Les ancêtres de l'abbé Jean-Louis Le Loutre

Jean SÉGALEN

Jean-Louis Le Loutre, fils de Jean-Maurice Le Loutre-Després et de Catherine Huet, naît le 2 novembre 1711 dans la paroisse de Saint-Mathieu à Morlaix. Cette paroisse dépendait alors du diocèse de Tréguier, supprimé au moment de la Révolution. Baptisé le lendemain, il est porté sur les fonts baptismaux par le sieur Jan Chevalier et demoiselle Françoise Lanteigne. Le père et le grand-père Michel Le Loutre assistent à la cérémonie. La grand-mère Michelle Busnou est restée près de la jeune maman.

Michel Le Loutre, le grand-père, résidait aussi à Morlaix. Il était dit tantôt *papetier*, tantôt *marchand magasinier*. Intermédiaire entre ses compatriotes papetiers à Morlaix et dans des localités voisines, il se constitua une petite fortune.

Son fils, Jean-Maurice, qualifié *d'honorable marchand* lors de la naissance d'un de ces enfants, se faisait appeler Le Loutre-Després, comme les bourgeois dénoncés par Molière, qui faisaient suivre leur nom de celui d'une terre non seigneuriale. En 1703, il avait épousé une jeune orpheline, Marie-Anne Bourdon. De cette union devait naître un fils en 1704. La mère et le fils mouraient l'année suivante.

Jean-Maurice épouse, deux ans plus tard, Catherine Huet. Catherine, fille de Pierre Huet, maître-papetier, et de Marguerite Piton, était orpheline lors de son mariage et demeurait après le décès de sa sœur, la seule héritière. Jean-Maurice Le Loutre, après cette nouvelle union, va gérer les biens apportés par sa nouvelle épouse. Il assume la production et le commerce du papier.

Catherine Huet et Jean-Maurice Le Loutre étaient cousins issus de germains. Ils étaient les arrières-petits-enfants d'Isaac Huet, maître papetier, ancêtre d'une véritable dynastie de papetiers qui allaient édifier de

nombreux moulins à papier le long du Queffleuth, cette rivière qui coule de Plouneour-Menez à Morlaix. Les familles Le Loutre et Huet étaient d'origine normande, venues en Bretagne exercer le métier de papetier. La famille Huet était propriétaire de plusieurs moulins. Sans exclure le commerce, les Huet se livrèrent plutôt à l'exploitation de ces moulins. La famille Le Loutre avait aussi des moulins, mais se réservait surtout au commerce.

Les généalogies Le Loutre et Bourdon nous permettent de trouver très souvent ces familles liées par le mariage et les liens spirituels qui créent les baptêmes aux familles d'ascendance normande que l'on compte très souvent parmi les exploitants de moulins, les Busnou, Piton/Pithon, Millet, Hesnard, Lanteigne, Primagne, Huel, ou encore les Cordier, Guesdon, de la Mare, Baudouin, Guesnou. Il n'est pas rare de noter sur les registres un mariage de papetier originaire de l'évêché d'Avranches ou un décès de maître ou de compagnon papetier *normand de nation*. La France n'avait pas encore acquis son identité. Elle demeurait une union de provinces.

Henri Bourde de la Rogerie indique dans son étude sur les papetiers de la région de Morlaix¹ que la famille noble Le Borgne de Lesquiffiou afféagea aux papetiers venus de Normandie des terrains sur lesquels furent construits, dans la paroisse de Pleyber-Christ, localité située à l'ouest de Morlaix, une dizaine de moulins. Celui de Rosanvern construit en 1632 devenait en 1655 la propriété des Huet et en 1718 celle des Le Loutre. Le moulin de Rosanvern est situé à 5,5 km à l'est du bourg de Pleyber-Christ.

Il convient ici d'indiquer que lors d'une traversée vers l'Acadie, le bâtiment de guerre français sur lequel se trouvait l'abbé Jean-Louis Le Loutre fut intercepté par une escadre anglaise. Fait prisonnier, sachant sa tête mise à prix, l'abbé Le Loutre se nommait Monsieur de Rosanvern.

Les parents de Catherine Huet, Pierre Huet et Marguerite Pithon, devaient résider successivement dans plusieurs moulins de cette vallée du Queffleuth, que les prêtres de Pleyber-Christ désignent dans les registres

1. BOURDE DE LA ROGERIE, H., « Les papetiers de la région de Morlaix depuis le XVI^e siècle jusqu'au commencement du XIX^e siècle », *Contributions à l'histoire de la papeterie en France*, VII, Grenoble : Édition de l'industrie papetière, 1941, p. 15 et 21.

paroissiaux *le vallon des papetiers*. Louis Le Guennec dans son livre *Une famille de noblesse bretonne - Les Barbier de Lescoet*² rapporte qu'en 1748, les moulins à papier relevant de la seigneurie de Lesquiffiou étaient celui de Rosanvern tenu par les enfants Desprez-Le Loutre, moyennant une chefreute de 15 livres argent, 12 pommes de rainette, 2 rames de papier grand format et une branche de laurier ; un autre moulin du lieu afféagé 9 livres. Le moulin de Roudougoallen, afféagé aux enfants de Michel Le Loutre, 21 livres, plus 2 rames de grand papier fin ; deux autres moulins à Roudougoallen et celui de Glaslan, tenu par Pierre Huet-Lalande, moyennant 21 livres et 4 rames de papier fin et celui de Kermarquer.

Les moulins débordèrent d'activités jusqu'à la fin du dix-septième siècle, époque où comme l'écrit Bourde de la Rogerie dans son étude sur les papetiers :

*le commerce de Morlaix tomba comme celui de la plupart des autres villes de Bretagne dans une profonde décadence, la cause en fut non pas tant les guerres malheureuses de la fin du règne de Louis XIV que la « Réformation de la noblesse », ou vérification des titres des personnes prétendant posséder la qualité de noble, qui eut lieu en Bretagne en 1668 et les années suivantes. Les commissaires choisis parmi les membres du parlement accueillirent avec une extrême complaisance les prétentions nobiliaires de familles de robe, mais ils exclurent injustement des rangs de la noblesse quantité de familles et gentilshommes adonnés au commerce*³.

Ces familles se virent imposer des charges excessives et leurs descendants achetèrent de petites charges administratives et s'éloignèrent des professions qu'avaient recherchées leurs ancêtres.

Les rôles de capitation de Morlaix de l'année 1704 nous apportent quelques éléments sur l'imposition des familles Le Loutre et Huet :

Paroisse de Saint-Mathieu, Chapitre des marchands en gros :

2. LE GUENNEC, Louis, *L'Apôtre, journal paroissial de Saint-Meleine*, Morlaix, 1925, p. 525-26.

3. BOURDE DE LA ROGERIE, Henri, « Les papetiers de la région de Morlaix... », *op. cit.*

Les ancêtres de l'abbé Jean-Louis Le Loutre

Le Sieur [Michel] Le Loutre	60 L
Une servante	30 sols
Chapitre de marchands de détails	
Le Sieur [Jean-Maurice] Le Loutre fils	30 L
Le Sieur Étienne Huet	45 L
Paroisse Saint-Meleine	
Le Sieur Germain Huet	15 L
Guillaume Huet <i>Dindandier</i> ⁴	15 L
Chapitre des médecins, apothicaires, chirurgiens et perruquiers	
Le Sieur Huet, perruquier	10 L

Une imposition de 60 livres indique une certaine aisance. Sur les rôles de capitation des premières années du siècle (ex. 1701), les Huet et les Le Loutre sont qualifiés de *riches marchands* : « Etienne Huet, dit Toby, est riche marchand, contreporteur⁵, [demeurant] rue du Pave, Notre Dame ». « Le Sieur le Loutre, marchand *grossier et magazinier*⁶ en papier et autre marchandises, [demeurant] rue les Halles ».

Revenons aux parents de l'abbé Jean-Louis Le Loutre. La parenté qui unissait Jean-Maurice Le Loutre et Catherine Huet, parenté au troisième degré, conduisait pour permettre leur union à une demande de dispense d'empêchement de mariage. Le pape Clément XI devait accorder cette dispense. Sur l'acte de mariage célébré 18 septembre 1707 dans l'église de Saint-Meleine à Morlaix, on lit :

... Vu la bulle de dispence d'empement de mariage au tiers degre de consanguinité accordée par Sa Sainteté en faveur dudit Sieur Jean Maurice Le Loutre et demoiselle Catherine Huet expédiée à Saint Pierre à Rome aux nones de juin dernier, an septieme du pontificat de notre Saint père

4. Dindandier : probablement dinandier, marchand de pièce de vaisselle, pots, plats, fontaine, chandeliers, statuettes.

5. Contreporteur : colporteur.

6. Marchand grossier et magazinier : grossiste et magasinier.

scellée sur plomb et fil de chanvre, signée sur le replis en parchemin petrus de petit vérifiée par les Sieurs de Lanoue et Lezineau banquiers expeditionaires de cour de rome demeurant à paris le huitiesme d'aoust derniers et controlée le mesme jour. La dispence a esté vérifiée par monsieur le grand vicaire de Tréguier et commissaire apostolique député par nostre Saint père le pape Clement onze insinuée et controlé au greffe des insinuations ecclesiastiques de Tréguier La bulle de dispence et la sentence de fulmination le douxiesme de ce présent mois Signe Postic greffe jay soussigné prestre chap curé de St Meleine pris le parolles de présent entre les dits parties et leurs ay donné la benediction nuptialle a la fin du sacrifice de la messe en présence des Soussignants :

*Signe Catherine Huet, Jean-Maurice Le Loutre
Michel Le Loutre, J. Hesnard
P. Le Louec ptre.*

L'obligation de l'obtention auprès du pape de la dispense montre à l'évidence que les familles Le Loutre et Huet bénéficiaient de revenus conséquents. Les *suppliants* modestes ne pouvant faire les frais nécessaires pour l'obtention de cette dispense en cour de Rome avaient habituellement recours à la juridiction diocésaine.

De ce mariage naîtront six héritiers, une fille et cinq fils :

- a. *Michel*, né le 10 juin 1708, dans l'année qui suit le mariage, il meurt le 23 décembre 1792 à Morlaix.
- b. *Jean-Louis*, né le 6 septembre 1709 ; placé en nourrice il meurt, âgé de 6 mois, le 24 mars 1710 à Plouigneau, une localité située à une dizaine de km à l'est de Morlaix.
- c. *Jean-Maurice*, né le 23 septembre 1710, et sa sœur jumelle
- d. *Anne-Radegonde*, qui meurt à Morlaix le 26 octobre 1711.
- e. *Jean-Louis*, né le 2 novembre 1711, prêtre-missionnaire en Acadie ; il meurt le 30 septembre 1772 à Nantes.

- f. *Joseph-Michel*, né le 4 mars 1713, prêtre, curé de l'église Saint-Meleine à Morlaix, il meurt dans cette localité le 17 janvier 1746.

Michel l'aîné devait acheter une charge administrative ; les deux derniers, Jean-Louis et Joseph-Michel, rentraient dans les ordres. La régression des activités des moulins à papier fut peut-être une incitation à choisir ces voies. D'autres raisons allaient bouleverser le cours de la vie des enfants. Ce fut d'abord la mort de leur mère Catherine Huet en 1716 ; elle n'a pas encore 35 ans. Jean-Louis n'a pas atteint ses 5 ans ; Joseph-Michel va vers les 4 ans. Puis ce fut le décès de leur grand-mère maternelle en 1718 et celui du grand-père en 1719. Leur père, Jean-Maurice Le Loutre, devait suivre ; il meurt en 1720 dans sa quarante-troisième année. Si Michel a alors 12 ans, le plus jeune des enfants vient seulement de passer ses 7 ans.

Les enfants, maintenant orphelins, sont confiés à leur tante paternelle, Anne Le Loutre, la fille aînée de Michel Le Loutre et de Michelle Busnou. Elle était la marraine de leur sœur défunte Anne-Radegonde. Anne Le Loutre s'était mariée en 1691, ayant à peine 15 ans, à François-Joseph Hesnard, marchand de toile de la ville de Morlaix. Devenue veuve et tutrice de ses neveux, elle allait confier leur éducation au clergé local.

Durant ses années passées en Acadie, l'abbé Jean-Louis Le Loutre conserva des contacts avec le monde des papetiers. Bourde de la Rogerie dans son étude déjà citée indique (p. 30 et 37) que les déclarations d'imposition de 1751 et de 1753 de Plourin, localité voisine de Morlaix, mentionnent que l'abbé Le Loutre percevait une rente de 16 livres 8 sols 6 deniers sur les revenus du moulin à papier de Penlan en Plourin⁷.

Après sa sortie des prisons anglaises, il s'occupa à secourir les Acadiens réfugiés en France. À différentes occasions, il intervint auprès des autorités en faveur de son frère Michel.

BIBLIOGRAPHIE

7. BOURDE DE LA ROGERIE, H., « Les papetiers de la région de Morlaix.... », p. 30 et 37.

BOURDE DE LA ROGERIE, Henri, « Les papetiers de la région de Morlaix depuis le XVI^e siècle jusqu'au commencement du XIX^e siècle », *Contributions à l'histoire de la papeterie en France*, VII, Grenoble, Édition de l'industrie papetière, 1941.

LE GUENNEC, Louis, *Une famille de la noblesse bretonne - Les Barbiers de Lescoet*, Quimper, Édition les Amis de Louis le Guennec, 1991.

Les généalogies Le Loutre et Hesnard

Jean SÉGALEN

10 oct 1703, Saint-Mathieu de Morlaix

JEAN-MAURICE LE LOUTRE, Sieur Després (Michel & Michelle Busnou) b Rg Saint-Meleine de Morlaix 30 mars 1678 ; *honorable marchand* ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 4 nov 1720.

- m 1 **MARIE-ANNE BOURDON** (Jacques & Jeanne Onfrey) n v 1686 ; orpheline ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 9 févr 1705, 19a.
- a. *Michel* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 9 févr 1704 ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 26 nov 1705.

18 sept 1707, Saint-Meleine de Morlaix

(tém : Michel Le Loutre & --- Hesnard)

- m 2 **CATHERINE HUET** (Pierre & Marguerite Piton) n Rg Pleyber-Christ 13 mars 1681 ; orpheline, fille du propriétaire du moulin à papier de Rosanvern à 5,5 km à l'est de Pleyber-Christ (ce moulin appartenait aux Huet depuis 1655) ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 5 août 1716.
- b. *Michel* Rg Saint-Mathieu de Morlaix 10 juin 1708 (pr & mr : *Le pieux Michel Le Loutre & Demoiselle Renée Huet*) ; *Receveur des Domaines* à Lesnevin, puis à Châteaulin, Lannion & enfin à Alençon ; s Morlaix 22 déc 1792, 85a ; m 1747 (actes de fiançailles, Rg Faoet 27 juill 1747) Marie-Jeanne OLIVIER de PRÉVILLE, vve de sieur Jacques Le Gallou, *en son vivant président du présidial de Quimper* ; d Rg Saint-Sauveur de Quimper, 11 déc 1747.
- c. *Jean-Louis* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 6 sept 1709 (pr & mr : Jean Piton & Michelle Busnou) ; s Rg Plouigneau 24 mars 1710, 6 mois (prés : Desprez Le Loutre & Catherine Huet).
- d. *Jean-Maurice* (jumeau) b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 23 sept 1710 (pr & mr : Jean-Maurice Le Loutre & Demoiselle Guillemette Millet).

- e. *Anne-Radegonde* (jumelle) b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 23 sept 1710 (pr & mr : Jean Juhel & Anne Le Loutre) ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 26 oct 1711.
- f. *Jean-Louis* n/b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 2/3 nov 1711 (pr & mr : Sieur Jan Chevalier & Demoiselle Françoise Lanteigne) ; prêtre missionnaire en Acadie ; d/s Rg Nantes 31 sept/1^{er} oct 1772.
- g. *Joseph-Michel* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 4 mars 1713 (pr & mr : Michel Hesnard & Thérèse Henry) ; prêtre, curé de Saint-Meleine de Morlaix ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 17 janv 1746, 33a (prés : M. Hesnard).

Note historique

Rôles de capitation (Morlaix, Archives municipales, chemise n° 112), Morlaix :
1704 : Le Sieur Le Loutre, fils : 30 livres (L)

Notes de Jean Ségalen

1. La dispense du troisième degré de consanguinité (donnée par une bulle du Pape Clément XI) entre Jean-Maurice Le Loutre, petit-fils de Philippine Huet & Catherine Huet, petite-fille de Pierre Huet, nous montre que Philippine et Pierre Huet étaient frère et sœur et donc enfants du maître papetier, Isaac Huet. Cela est aussi confirmé par le fait que Catherine Huet était héritière d'un moulin à papier à Pleyber-Christ.
2. Anne Le Loutre, femme de François-Joseph Hesnard, fut tutrice de ses neveux, Michel 12 ans, Jean-Louis 9 ans et Joseph-Michel 7 ans, les fils de son frère Jean-Maurice, qui était déjà veuf à deux reprises lors de sa mort à l'âge de 42 ans (Archives départementales du Finistère : Indication figurant sur le registre du contrôle des actes de notaire, mais l'acte du 22 février 1721 n'a pas été trouvé). Anne Le Loutre fut aussi la marraine de Anne-Françoise Hamonès, fille de sa cousine germaine, Anne Robin, et mère de Joseph Guéguen de Cocagne.
3. Joseph-Michel Le Loutre, prêtre, avait songé rejoindre son frère aîné en Acadie. La mission installée à Malpêtre (Malpec) à l'île Saint-Jean n'avait pas de titulaire. Cette affectation était prévue pour le jeune Le Loutre. Mais sa mort à l'âge de 33 ans a mis fin à ce plan. Comme curé de Saint-Meleine, il a baptisé des enfants de Hervé Hamonès, ainsi que des enfants de Jean, fils de celui-ci.

9 janv 1691, Saint-Mathieu de Morlaix

FRANÇOIS-JOSEPH HESNARD n v 1648 ; marchand de draps ; d Rg Saint-Mathieu de Morlaix 12 févr 1709.

ANNE LE LOUTRE (Michel & Michelle Busnou) n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 6 mai 1676 ; d 11 août 1742.

- a. *Michelle-Françoise* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 14 nov 1691 (pr & mr : Sieur Jacques Le Brun & Michelle Le Brun ; prés : Michel Le Loutre).
- b. *Michel* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 8 oct 1694 (pr & mr : sieur Michel Le Loutre, Demoiselle Thérèse Thomase Gaste) ; d Rg Saint-Mathieu de Morlaix 8 févr 1742, 48a (tém : Joseph-Michel Le Loutre).
- c. *Jean-Maurice* n v 1695 ; sieur de la Mallière ; d Rg Saint-Mathieu de Morlaix 11 avril 1751, 56a.
- d. *Bernard* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 23 févr 1697 (pr & mr : Noble Homme Bernard Doudin, sieur de Lanoy, Anne-Ursule de Partenay ; prés : Michel Le Loutre, Marie-Françoise de Parthenay, Yves de Parthenay & Marguerite Le Loutre).
- e. *Marguerite* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 20 févr 1698 (pr & mr : Me Guy Lucas & Dlle Jeanne Hamon ; prés : Guillaume Hamon & Jean de Madec Montford).
- f. *Françoise* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 10 nov 1699 (pr & mr : Clette Lerron, sieur de Pouligou, Françoise Michel, Demoiselle de Kerleo & Hauteville de Parthenay ; prés : Michel Le Loutre & J. Henry).
- g. *Michel* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 21 juill 1700 (pr & mr : Honorable Marchand Michel Le Loutre & Guillemette Millet).
- h. *Guillaume* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 5 sept 1701 (pr & mr : Michel Hesnard & Catherine Millet ; prés : Yves de Parthenay, Marguerite Le Loutre & Michel Le Loutre) ; marchand ; m Françoise-Théophile LE DIZEZ ; d 26 janv 1767 (tém : Duplessis Roquelin Le Henaff).
- i. *Jean* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 30 mai 1703 (pr & mr : Jean-Maurice Le Loutre & Marie Stephan ; prés : Michel Le Loutre & Hervé Traouez) ; d Rg Plourin 2 avril 1704, 9 mois (prés : M. Le Loutre le fils, René Huet & Pierre Huet).

- j. *Marie-Catherine* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 12 juill 1704 (pr & mr : Jean-Maurice Hesnard & Catherine Chaflot ; prés : Michel Hesnard & Michel Le Loutre Després).
- k. *Joseph-Bernard* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 14 août 1705 (pr & mr : Bernard Hesnard & Barbe Busnou ; prés : Michel Le Loutre, Michel Hesnard & Després Le Loutre qui ont signé) ; d 2 sept 1705.
- l. *Marie-Anne* n Rg Saint-Mathieu de Morlaix 19 oct 1706 (pr & mr : Bernard Hesnard, écuyer, & Marie LeGras ; prés : Michel Le Loutre, Michel Hesnard qui a signé, Bernard Le Loutre qui a signé ; m Jean-Baptiste LE BEAU, honorable marchand ; Rg Saint-Meleine de Morlaix 15 mai 1752, 45a ; onze enfants nés entre 1734 et 1750.

Note de Jean Ségalen

Il n'y a à Morlaix à cette époque qu'une seule famille Hesnard, celle de François-Joseph et de Anne Le Loutre (la tante de l'abbé Le Loutre).

Notes historiques

Rôle de capitation (Morlaix : Archives municipales, chemise n° 11), Morlaix :

1704 : Le sieur Hesnard : 30 L

Une servente : 30 sols

9 juill 1674, Pleyber-Christ

(tém : Pierre Huet maître papetier, François Goupil,
Guillaume Milec maître papetier & Yves Fontaine)

MICHEL L'OUTRE (Massé & Michelle La Brouenne) de la paroisse de Plourin ; n v 1649 ; *honoraboe marchand, papetier, marchand magasinier* ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 1^{er} oct 1717, 70a.

MICHELLE BUSNOU (Pierre & Philippine Huet) n v 1647 ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 30 mars 1718, 71a.

- a. *Anne* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 6 mai 1676 (pr & mr : Pierre Gatté & Anne Folgolvez) ; m Rg Saint-Mathieu de Morlaix 9 janv 1691 François-Joseph HESNARD, marchand de toile d'une famille d'origine normande.

- b. *Jean-Maurice*, sieur Després b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 30 mars 1678 (pr & mr : Maurice Primaigné, avocat à la cour & Jeanne Gasté) ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 14 nov 1720 ; m 1 Rg Saint-Mathieu de Morlaix 10 oct 1703 Marie-Anne BOURDON (Jacques & Jeanne Onfrey) (disp -- cons) ; m 2 Rg Saint-Meleine de Morlaix 18 sept 1797 Catherine HUET (Pierre, maître papetier & Marguerite Piton) (disp 3-3 cons).
- c. *Jacquette* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 4 mai 1679 (pr & mr : Pierre Aubry & Jacquette Busnou).
- d. *Julienne* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 17 sept 1680 (pr & mr : Bernard Rolland, Julienne Barbot) ; s Rg Saint-Mathieu de Morlaix 7 juin 1681 (prés : Michel Le Loutre père, Bernard Rolland & Raoulin Busnou).
- e. *Isabelle* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 5 oct 1681.
- f. *Anne* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 9 mars 1683 (pr & mr : François Michel, sieur de Launay & Marie-Jeanne Botvarec).
- g. *Vincent* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 11 mai 1684 (pr & mr : Vincent Le Corre & Guillemette Millet).
- h. *Marguerite* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 21 juill 1685 (pr & mr : Jean Henry & Marguerite Lainé).
- i. *François-Joseph* b Rg Saint-Mathieu de Morlaix 21 avril 1687 (pr & mr : François-Joseph Hesnard & Marie-Catherine Coste).

Notes historiques

Rôles de capitation (Morlaix : Archives municipales, chemise n° 11), Morlaix, Saint-Mathieu :

1704 : Chapitre des marchands en gros :

Le sieur Michel Le Loutre, marchand grossiste et magasinier en papier et autres marchandises, rue les Halles : 60 L

Une servante : 30 sols

Nouvelles de la SHA

Léone BOUDREAU-NELSON

QUARANTE ANS D'HISTOIRE

Fondée en 1960, la SHA célèbre cette année le 40^e anniversaire de sa fondation. Elle a été mise sur pied par trois Acadiens : le père Clément Cormier, c.s.c., fondateur de l'Université de Moncton ; M. Emery LeBlanc, ancien rédacteur en chef du journal acadien *l'Évangéline* et le père Anselme Chiasson, seul survivant et président honoraire de la Société.

L'étendue du territoire de la Société n'est pas limitée, aussi jouit-elle d'un statut international du fait que ses membres se répartissent dans toutes les provinces du Canada, dans dix États américains y compris la Louisiane, et également en France, en Angleterre et en Italie.

La Société publie des *Cahiers* trimestriels. Elle compte des collections complètes à partir de 1961. Son siège social est à l'Université de Moncton où deux locaux lui ont été attribués : un pour ses publications et l'autre pour ses archives écrites.

Le but principal de la SHA est la promotion, la recherche et la diffusion de l'histoire acadienne. En plus des publications que reçoivent gratuitement ses membres, ceux-ci sont invités aux conférences publiques données en langue française. Toutes les conférences sont publiées dans les *Cahiers* et de plus, elles sont reproduites sur vidéocassettes ; celles-ci seront bientôt disponibles pour visionnement.

La Société s'intéresse à l'ensemble de la diaspora acadienne. Aussi a-t-elle, au cours de son existence, fait de nombreux voyages organisés, ce qui a permis d'établir des liens d'amitié et d'échanges avec les lieux visités notamment la Louisiane, les Îles-de-la-Madeleine, l'ouest de la France, les

îles Saint-Pierre et Miquelon, la Nouvelle-Angleterre ainsi qu'avec le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

Notre Société revendique l'honneur d'avoir organisé la première délégation acadienne à être reçue officiellement en France (1966).

Nos armoiries, inaugurées en 1996 par Son Excellence Roméo LeBlanc, gouverneur général du Canada, se lisent comme suit : « D'azur au phénix d'argent sur son immortalité de gueules regardant l'étoile d'or de l'Acadie ». En effet, le phénix émergeant des flammes symbolise bien la renaissance acadienne qui a suivi le Grand Dérangement de 1755.

Notre devise : *L'histoire m'est témoin.*

Témoigner de l'histoire acadienne, telle est la mission de la SHA, être le miroir de la société acadienne, son identité, sa culture, son âme...

* * *

N.B. - Les principales manifestations du 40^e anniversaire seront présentées en détail dans la prochaine édition des *Cahiers* (juin 2000).

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DES MEMBRES DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ACADIENNE

13 h 00 le dimanche 7 mai 2000

Amphithéâtre 106 - Faculté de Arts, Université de Moncton

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion annuel 1999
3. Rapport annuel des états financiers
4. Rapport du comité du fonds permanent
5. Rapport du vérificateur

6. Rapport de la présidente
7. Rapport du comité de mises en candidature
8. Levée de la séance

14 h 00

CONFÉRENCE

L'évolution du christianisme en Acadie
par Monsieur l'abbé Maurice Léger, historien

RÉCEPTION

CORDIALE BIENVENUE À TOUS

LES NOUVEAUX MEMBRES

En 1999

Mme Elizabeth Landry	Pokemouche, N.-B.
M. Jean Poirier	Sainte-Foy, Qué.
M. Jean Bourgeois	Orlean, On
Mme Mary-Ellen Badeau	Mazerolle Settlement, N.-B.
M. Alvin Petitpas	Richibouctou-Village, N.-B.

En 2000 (janvier à mars)

M. Camille Gallant	Rexton, N.-B.
M. Thomas Arsenault	Hollis, NH (É.-U.)
Bibliothèque - Université Laval	Québec, Qué.
M. Léonard J. LeBlanc	Dieppe, N.-B.
Mme Simonne Rainville	Moncton, N.-B.
Mme Marie-Colombe Robichaud	Meteghan Centre, N.-É.
M. Calixte Losier	Dieppe, N.-B.
M. Guy et Mme Magella St-Pierre	Moncton, N.-B.
S ^r Thérèse Vautour, n.d.s.c.	Moncton, N.-B.

Mme Lilianne Landry

Ottawa, Ont.

Membre à vie

M. Richard B. MacDonough

Camarillo, Californie (É.-U.)

NOS DEUILS

Le Père Roméo Gaudet est né en 1913 à Memramcook. Il a étudié au collège Saint-Joseph, puis au grand séminaire d'Halifax. Ordonné prêtre en 1943, il fut vicaire et curé dans plusieurs paroisses. En tant que pasteur, il eut toujours le souci du bien spirituel et même temporel de ses paroissiens. Il est décédé au début de l'année 2000.

Père Roméo Gaudet

En plus d'être durant sa vie un membre fidèle et convaincu de la *Société historique acadienne* et assidu à toutes les conférences de celle-ci, à son décès il est devenu un bienfaiteur en lui léguant cinq cents dollars (500 \$) par testament.

* * *

Père Camille-Antonio Doucet

Le Père Camille-Antonio Doucet est né en 1903 à Petit-Rocher (N.-B.). Brillant élève au collège Saint-Joseph de Memramcook, il y prononça le discours d'adieu des finissants en 1927. Entré chez les Trappistes d'Oka (Qué.), il y sera ordonné prêtre et y enseignera la philosophie.

Revenu en Acadie, à l'abbaye de Rogersville, il se consacre à l'étude de la biographie de notre grand patriote acadien M^{gr} Marcel-François Richard qu'il publiera en 1973 sous le titre *Une étoile s'est levée en Acadie*. Ce livre « est très bien écrit, fortement charpenté et documenté », écrivait Georges-

Nouvelles de la SHA

Henri Dagneau dans le *Devoir* (9 oct. 1974). Continuant son œuvre d'historien, il étudie l'histoire de la Trappe d'Oka qu'il publie en 1979. Le Père Doucet s'est toujours intéressé à l'histoire. Plus jeune, en 1947, il avait déjà publié sur sa paroisse natale un livre intitulé *À l'ombre du Petit-Rocher*.

Le Père Doucet est décédé le 14 février dernier à l'âge de 96 ans.



LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE
ACADIENNE